



« Si nous résilions la libre circulation des personnes, nous troquons des conditions-cadre stables contre de l'insécurité et de l'instabilité. »
www.bilaterales-ne.ch
Le 9 février NON!
L'initiative UDC isole la Suisse

Un ministre ou un conseiller communal pourra être destitué

CANTON DE NEUCHÂTEL La commission d'enquête parlementaire qui a investigué sur l'affaire Hainard avait proposé d'introduire une base légale permettant la destitution d'un élu.

VOTATION Une nouvelle loi sera soumise au Grand Conseil, puis en votation populaire, puisqu'il y aura modification de la Constitution cantonale.

AILLEURS Présentation des solutions déjà adoptées dans d'autres cantons et exemples d'élus qui se sont accrochés à leur poste.

PAGE 3



L'ÉDITO

NICOLAS WILLEMIN
nwillemin@l'impartial.ch

Au nom de la démocratie

Ces dernières années, les électeurs neuchâtelois ont élu à des fonctions exécutives cantonales ou communales un certain nombre de politiciens qui n'ont pas été à la hauteur de leur mandat. Si plusieurs d'entre eux l'ont compris, parfois après plusieurs semaines ou mois de pressions extérieures, et ont présenté leur démission, d'autres se sont accrochés – ou s'accrochent encore – à leur poste.

Pas facile de quitter un tel poste et d'admettre que l'on n'est pas – ou plus – la personne souhaitée, surtout si l'on a été désigné par le peuple. Les pressions viennent essentiellement du microcosme politique alors que l'élu a toujours l'impression que la confiance populaire lui reste acquise. En politique, le déni face à la réalité reste souvent la règle.

Dans ce contexte, l'élection des conseillers communaux par le peuple, à l'œuvre dans plusieurs localités du canton, a montré ses limites. A contrario, La Tène a conservé des conseillers généraux élus de l'exécutif et a ainsi réussi en quelques semaines à résoudre un problème de personne. Mais pour le Conseil d'Etat, l'élection populaire, adoptée en 1906, ne peut aujourd'hui plus être remise en question. D'où l'importance d'avoir des règles constitutionnelles à la fois précises et strictes pour retirer son mandat à un conseiller d'Etat. Des règles qui ne doivent pas pouvoir être utilisées dans de sombres manœuvres politiciennes.

Si durant des décennies, les cantons suisses n'ont pas eu besoin de mettre en place des procédures de destitution, l'évolution de la vie politique les rend aujourd'hui nécessaires. Pour que la démocratie ne soit pas prise en otage par d'intempestifs dérapages personnels.

L'ancien SS nie avoir pris part à la tuerie d'Oradour



ORADOUR-SUR-GLANE Dans une interview, l'ancien soldat de la Waffen-SS Werner C. fait part de ses regrets. Inculpé par la justice allemande dans le cadre du massacre, par les nazis, de 642 villageois, le 10 juin 1944, il plaide son innocence.

PAGE 19



LE CORBUSIER
Riche actualité en préambule à l'année 2015

PAGE 7

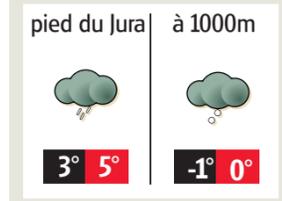
MONTAGNES
Couples à table pour améliorer leurs relations

PAGE 6

JURA
Amendes qui sautent et policier blanchi

PAGE 9

MÉTÉO DU JOUR



SOMMAIRE

Feuilleton	PAGE 12
Cinéma	PAGE 13
Télévision	PAGE 25
Carnet	PAGES 26-27



RENCONTRE Les Wanderer entièrement au service de la musique

Ensemble majeur de la musique de chambre, le trio Wanderer donnera un concert jeudi à La Chaux-de-Fonds et une masterclass dès demain à la HEM de Neuchâtel. Entretien avec Raphaël Pidoux, un violoncelliste totalement au service de la musique. **PAGE 11**



TENNIS En grande forme, Federer écrase Tsonga à Melbourne

Au sommet de son art, Roger Federer n'a connu aucune difficulté pour se qualifier pour les quarts de finale de l'Open d'Australie. Le Bâlois a dominé le Français Jo-Wilfried Tsonga. Ce matin, Stanislas Wawrinka défie Novak Djokovic. **PAGE 21**



LA REVUE
DE
PRESSE

Hollande mécontente les barons de la gauche

Le projet de réforme territoriale lancé par François Hollande a suscité de nombreux commentaires dans la presse française. Deux exemples contrastés.



DES STRUCTURES DÉSUËTES

L'idée n'est pas technocratique, comme le prétendent certains barons locaux. Elle n'est pas non plus simplement financière et comptable. Elle est éminemment politique. Car, en annonçant une vaste réforme territoriale, François Hollande vise à refonder les structures désuètes, dispendieuses et parfois kafkaiennes de notre démocratie locale. Au fil des années, les collectivités locales se sont empilées, les régions s'ajoutant aux départements, les communautés d'agglomérations aux communes, dans un maelström administratif fait

d'enchevêtrements et de doublons de compétences qui ont creusé les déficits en même temps que l'incompréhension des citoyens. Il y a urgence à fusionner certaines régions, (...) et à regrouper les forces et les moyens des communes. C'est une question de clarté et d'efficacité. Mais, l'effet d'annonce passé, il appartient au gouvernement d'aller au bout de cette volonté et surtout de ne pas céder aux vieux conservatismes, comme lors du débat sur la transparence de la vie politique. François Hollande et Jean-Marc Ayrault devront rester insensibles aux pressions de ces barons des villes et des champs qui se sont déjà manifestés pour entraver tout changement. Leur résistance méritera d'être d'autant plus ferme que la plupart des réfractaires figurent au premier rang de la majorité: patrons de conseils généraux ou présidents de régions. La modernisation passera nécessairement par la suppression de quelques baronnies socialistes.

ÉRIC DECOUTY
«Libération»

LE FIGARO

UN DOSSIER EXPLOSIIF

Simplifier l'organisation territoriale de la France pour faire des économies, telle est l'une des grandes pistes de François Hollande pour réduire la dépense publique. Le chef de l'État aurait-il eu une révélation tardive ou le sentiment de s'être trompé quand il a enterré, par un réflexe tout pavlovien, le projet de Nicolas Sarkozy qui allait précisément dans ce sens? Doit-on en conclure que le réalisme triomphe et que les esprits sont enfin mûrs à gauche? Loin s'en faut! Pour parler trivialement, nous ne sommes pas sortis de l'auberge de nos 36 683 communes, 101 départements et 27 régions. Sans parler des communautés d'agglomération. (...) À peine présenté, le plan du président de la République provoque déjà un feu nourri de critiques. Notamment de son camp,

qui tient une majorité de départements et la quasi-totalité des régions. Même le premier ministre, ancien seigneur de Loire-Atlantique, y est allé de son couplet. Chaque élu voit midi à son clocher, ses intérêts personnels menacés par une réduction du gâteau. Des réactions très prévisibles que François Hollande ne pouvait ignorer. On peut donc s'interroger sur ses véritables intentions. En agitant le chiffon rouge de la décentralisation sans précaution, le chef de l'État sait qu'il contente l'opinion publique, par essence hostile à la gabegie. N'est-ce pas là faire preuve de bon sens et d'une réelle volonté réformatrice? Mais il sait aussi, avec ce dossier explosif, qu'il joue contre ses propres soutiens. On peut imaginer l'issue de la révolte que vont mener les barons socialistes. Et, comme pour le reste des économies budgétaires promises mardi, émettre de sérieux doutes sur les résultats tangibles de la politique de décentralisation du chef de l'État.

YVES THRÉARD
«Le Figaro»

COURRIER
DES LECTEURS

«INFRAROUGE»

Une curieuse amnésie

Mardi 14 janvier, «Infrarouge» à la RTS a réuni partisans et adversaires de l'initiative qui vise à retirer l'interruption de grossesse de la liste des prestations remboursées par la Lamal. Les partisans ont rapidement dévoilé les cartes: les finances de la Lamal ne sont qu'un prétexte à remettre en question l'accès des femmes à l'IVG. Ils et elles disent vouloir éviter mille IVG et permettre donc la naissance de mille enfants, qui combleraient une partie du déficit démographique de notre pays. La réflexion et le choix des femmes confrontées à une grossesse imprévue ne sont plus à l'ordre du jour. On ne s'est même pas interrogé sur les motifs qui amènent les femmes et les couples à parfois décider d'interrompre la grossesse. Implicitement, l'affaire est entendue, une femme qui se trouve dans cette situation a sans doute agi légèrement, pris des risques inconsidérés, oublié la contraception. A elle, à eux, lorsqu'il s'agit d'un couple, d'assumer.

Un participant au débat a employé bien à propos le terme d'amnésie. Oubliées les décennies de nos mères et grand-mères, confrontées à des grossesses subies, à des avortements réalisés dans des conditions insalubres qui menaient à l'hôpital ou au cimetière, à des maris qui les envoyaient sans scrupule «régler le problème» chez des faiseuses d'anges. (...) Les conséquences négatives de l'IVG ont été largement évoquées. La difficile situation des enfants arrivés au mauvais moment, par accident, et qui en gardent une trace

CONCOURS PHOTO «SCOOP D'UN JOUR»



ON CONTINUE! Notre concours photo «Scoop d'un jour», lancé dans le cadre de la troisième Nuit de la photo de La Chaux-de-Fonds vous inspire! Nous publions régulièrement en page Forum quelques-uns des clichés réalisés par les participants. Voici l'une des nombreuses contributions en compétition sobrement intitulée «Curiosités...», qui se passe de commentaires. La prise de vue a été réalisée par Mona Ditisheim. Pour tout savoir sur «Scoop d'un jour», consultez le dossier qui lui est consacré sur notre site internet à l'adresse scoop.arcinfo.ch.

traumatique durant toute une vie est absente de la discussion. (...) Les initiés parlent volontiers d'une pratique de l'interruption de grossesse devenue automatique. Comme si les femmes prenaient leur décision à la légère et sans réel motif. Cette insinuation est blessante pour les femmes et les couples concernés. (...) Pour moi, il est clair que le choix de poursuivre ou interrompre ne doit pas être une question de moyens économiques, je voterai donc «non» le 9 février prochain.

Catherine Stangl
(La Chaux-de-Fonds)

MUSIQUE

Un moment de pure émotion

Nous avons eu le grand bonheur d'écouter le magnifique concert du 19 janvier au temple du Bas à

Neuchâtel. Un moment rare d'intensité, d'émotion, de musique extraordinaire. Nous avons redécouvert l'œuvre de Beethoven, dès les premières notes, une 5e jamais entendue ainsi, avec ces nuances, ces couleurs, et quelle symbiose entre tous. Nous avons été enchantés de découvrir Berg, si harmonieux même dans ses dysharmonies. Et ce bis tout en finesse à nous tirer des larmes. Quelle musicalité, quelle prouesse technique, quel ensemble... Après chaque concert de l'ESN, l'Ensemble symphonique neuchâtelois, c'est le même émerveillement. Nous sommes très chanceux, nous les Neuchâtelois, d'avoir un orchestre d'aussi haute tenue dirigé par un chef aussi charismatique, aussi exceptionnel. Merci à M. Mayer, merci à vous tous musiciens qui nous offrez ainsi du pur bonheur.

Delphine Vaucher
(Le Landeron)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS L'Impartial

Deux trains rapides par heure pour fin 2015

Deux trains rapides par heure sur l'axe Le Locle-Neuchâtel, même rythme au Val-de-Travers, améliorations par bus au Val-de-Ruz: le tout pour fin 2015. Le partenariat entre les CFF, le canton de Neuchâtel et l'Office fédéral des transports a rapidement abouti.

Il reste beaucoup à faire

La Béroche attendra donc encore longtemps pour avoir une liaison ferroviaire convenable avec la Suisse et payera tout de même! Qu'on arrête de nous bassiner avec des raisons techniques, après la simple voie Onnens-Gorgier, la simple voie de Gléresse, on nous sert le goulet de Vauseyon. Le voyageur demande des solutions et l'appui des autorités cantonales.

Claude R.

Félicitations

Félicitations à toutes les personnes qui ont réussi à introduire deux trains rapides par heure entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds!

Exclusion

Attention à la votation

Faudra tout de même voter juste le 9 février.
in vino veritas

Tout n'est pas résolu

La ligne ne permettra pas de transporter plus de passagers aux heures de pointes qu'actuellement! C'est là le problème. (...) Même si les deux rames par heure seront une amélioration notable pour le Haut, les plaintes justifiées de passagers entassés aux heures de pointes n'auront pas disparu! (...)

Go RER 2

La bonne volonté a payé

Comme quoi avec un peu de volonté, on arrive à des solutions moins chères et acceptables.

Christophe

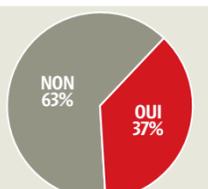
INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LA
QUESTION
DE
SAMEDI

Utiliserez-vous
davantage la
ligne Neuchâtel-
La Chaux-de-Fonds?

Participation: 181 votes



LA
QUESTION
DU JOUREst-il souhaitable que le Grand Conseil
puisse destituer un élu du peuple?Votez par SMS en envoyant DUO DEST OUI ou DUO DEST NON
au numéro 363 (FR. 0.30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

CANTON DE NEUCHÂTEL Une commission du Grand Conseil planche sur le sujet.

On pourra destituer un conseiller d'Etat ou un conseiller communal

PASCAL HOFER

Comme d'autres cantons, Neuchâtel va se doter d'une loi permettant de destituer un conseiller d'Etat ou conseiller communal. «Pour ce qui est du volet cantonal, nous sommes à bout touchant», confirme la députée Veronika Pantillon (Verts/Bevaix), présidente de la commission législative du Grand Conseil. Une commission qui s'est mise au travail dans la foulée de l'affaire Hainard, suivant en cela une proposition de la commission d'enquête parlementaire (lire ci-contre).

Le projet de nouvelle loi sera d'abord soumis à l'ensemble des députés, qui auront la possibilité de le modifier. Il s'agira ensuite au peuple d'approuver ou non cette nouvelle loi, comme c'est automatiquement le cas lorsque la Constitution cantonale est modifiée.

Des raisons objectives ou subjectives

Dans son projet, la commission législative prévoit deux types de raisons pour lesquelles il pourrait y avoir destitution. D'abord le cas où le membre d'un exécutif, pour des raisons de santé, serait dans l'incapacité d'exercer sa fonction. Exemple: une personne tombée dans le coma après un accident. On se trouverait alors dans la situation où la personne ne serait plus en mesure d'exercer son



Les membres de la commission d'enquête parlementaire qui ont investigué sur l'affaire Hainard (de gauche à droite: Philippe Bauer, Walter Willener, Veronika Pantillon et Michel Bise) avaient proposé que le canton introduise une base légale permettant la destitution d'un membre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. DAVID MARCHON

mandat, tout en étant dans l'impossibilité de démissionner.

L'autre situation relève de raisons subjectives: «Pour un motif ou un autre, la personne ne serait

plus digne d'exercer sa fonction. Par exemple si elle est poursuivie pénalement», indique Veronika Pantillon.

Pour l'«étage» cantonal, la commission prévoit que trois autorités seront habilitées à ouvrir une procédure de destitution: le bureau du Grand Conseil, la commission de gestion du Grand Conseil ou le Conseil d'Etat lui-même. Puis, si le parlement cantonal entre en matière, une commission d'enquête parlementaire sera mise sur pied. Enfin, sur la base des conclusions de cette enquête, le Grand Conseil décidera s'il destitue ou non le conseiller d'Etat visé.

Les modalités portant sur la destitution d'un conseiller communal ne sont pas encore fixées. «Pour gagner du temps, nous nous sommes attachés au volet cantonal, qui débouchera sur une modification de la loi sur l'organisation du Grand Conseil et donc sur un vote du parlement. Le texte portant sur les communes, lui, sera prêt lorsque la nouvelle loi sera soumise au peuple.»

Le parti peut agir

Pourquoi ne pas prévoir la possibilité de destituer un membre d'une autorité législative, comme c'est le cas dans d'autres cantons? Réponse de la présidente de com-

mission: «Si un membre du Grand Conseil ou d'un Conseil général en vient à ne plus être digne d'exercer sa fonction, les conséquences sont moins graves pour le fonctionnement des institutions du canton ou de la commune concernée. En outre, le problème peut être réglé plus facilement, en particulier par le parti de la personne en question.»

La commission législative a basé sa réflexion, notamment, sur un avis de droit rendu par Pascal Mahon, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Neuchâtel, dans lequel il procède à des comparaisons entre les textes déjà en vigueur dans de nombreux cantons. ●

UNE SUITE DE L'AFFAIRE HAINARD

A la fin de son rapport, qui date d'avril 2011, la commission d'enquête parlementaire (CEP) qui a investigué au sujet de l'affaire Hainard écrivait ceci: «Nous estimons que les problèmes et les dysfonctionnements constatés dans l'administration et les institutions neuchâteloises sont principalement liés à la personne de Frédéric Hainard. La CEP n'a pas constaté de lacunes graves dans la législation réglementant le fonctionnement du Conseil d'Etat et de l'administration (...). Elle s'est néanmoins efforcée de tirer les enseignements des faits constatés et de formuler des propositions pour qu'à l'avenir de telles situations puissent être sinon évitées, du moins plus rapidement identifiées et par conséquent mieux maîtrisées.»

Parmi ces propositions: «Envisager la création d'une base légale permettant la destitution d'un membre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.»

Aux yeux de la CEP, il était «légitime de se demander ce qui se serait passé si Frédéric Hainard n'avait pas démissionné (...). Vu l'absence de base légale, il pouvait tout à fait rester en fonction, légitime qu'il était par son élection par le peuple le 26 avril 2009. Le Conseil d'Etat aurait tout au plus pu le dessaisir de son département, ce qu'il a d'ailleurs fait trois jours après sa démission.»

A partir de là, les quatre députés qui constituaient la CEP estimaient qu'une base légale permettant de destituer un élu «aurait comme effet d'exercer une certaine pression sur les personnes concernées et de les inciter à adopter une attitude en adéquation avec leur fonction. Son effet préventif semble confirmé par le fait que les cantons disposant d'une législation en matière de destitution n'ont jamais eu à l'appliquer.» ●

LES MAGISTRATS AUSSI

Si le projet de la commission législative du Grand Conseil devient réalité, les autorités judiciaires – principalement les juges et les procureurs – seront également touchées. La destitution d'un magistrat fait déjà partie des sanctions à la disposition du Conseil de la magistrature (après l'avertissement, le blâme, l'amende et la suspension). «Mais nous souhaitons inscrire dans la Constitution cantonale la possibilité de révoquer un magistrat», indique Veronika Pantillon, présidente de la commission législative. «Dans la situation actuelle, un magistrat révoqué, s'il faisait recours, pourrait en effet arguer que cette sanction n'est pas prévue dans la Constitution.» ● PHO

TROIS QUESTIONS À...



PASCAL MAHON
PROFESSEUR
DE DROIT
CONSTITUTIONNEL
À L'UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL,
AUTEUR D'UN AVIS
DE DROIT LORS
DE L'ÉLABORATION
DU PROJET DE LOI

Au peuple ou aux autorités de trancher

Que dit la loi dans les nombreux cantons qui ont déjà adopté un texte permettant une destitution?

Il y a deux grands systèmes. Dans le premier, on peut parler d'une destitution politique: elle vise une autorité exécutive ou législative dans son ensemble, et c'est le peuple qui est l'acteur principal. Le principe est le suivant: c'est le peuple qui fait l'autorité, c'est lui aussi qui la défait. Dans ce système, il existe une procédure similaire à l'initiative populaire: il faut recueillir un nombre requis de signatures pour demander ou proposer la destitution, puis il y a votation sur le maintien ou la destitution de l'autorité visée. Cette votation peut traduire un ras-le-bol de la population, ou alors sanctionner le comportement d'un élu ou de plusieurs élus. Mais la votation en elle-même ne porte pas sur une raison précise.

Et le second système?

Dans ce cas, on peut parler d'une destitution administrative: la décision n'appartient pas au

peuple, mais aux autorités, et elle vise une personne en particulier. Cela soit pour des raisons objectives, par exemple une incapacité liée à un grave problème de santé – comme c'est prévu désormais au niveau fédéral. Soit pour des raisons subjectives, par exemple parce que la personne a commis une faute ou qu'elle est devenue totalement ingérable. Dans certains cantons qui connaissent ce système, la majorité simple ne suffit pas: la destitution doit être votée à la majorité qualifiée du Grand Conseil, les trois-quarts par exemple, de manière à éviter que la décision soit prise uniquement pour des motifs partisans ou personnels.

Qu'en est-il des possibilités de recours?

Dans le premier système, il n'y a pas de recours possible, puisqu'il s'agit d'une décision prise par le peuple. Dans le second, un recours devant la justice est possible, conformément au «droit au juge» prévu dans la Constitution fédérale. ● PHO

Des élus qui s'accrochent

Comment se séparer d'élus dont on estime qu'ils ne peuvent plus exercer leurs fonctions, pour des raisons diverses, notamment juridiques? Une question qui se pose de plus en plus souvent non seulement dans le canton de Neuchâtel, mais aussi ailleurs en Suisse.

Juin 2006, Corcelles-Cormondrèche s'inquiète de l'absence prolongée d'un conseiller communal, emprisonné depuis plusieurs mois. Le chef du Service cantonal des communes explique qu'il n'est pas possible de le forcer de quitter sa fonction. Quelques jours plus tard, l'affaire se résout avec la démission de l'intéressé. Automne 2013, trois des cinq membres du Conseil communal de La Tène démissionnent simultanément pour ne plus avoir à travailler avec un de leurs collègues: leur départ force le Conseil général à renouveler entièrement l'exécutif. Les trois démissionnaires sont réélus, et l'édile mis en cause a finalement renoncé à se présenter à l'élection.

L'exécutif de La Chaux-de-Fonds a, lui aussi, été confronté à ce genre de problème: en 2006, le Conseil communal constate qu'un de ses membres a de plus en plus de peine à assumer

ses fonctions. En fin de compte, l'intéressé jettera l'éponge de lui-même quelques jours plus tard. Et bien évidemment, il y a le cas Legrix, à qui ses collègues ont retiré en août dernier toutes ses responsabilités exécutives. Mais le Tribunal cantonal leur a donné tort en novembre, et Jean-Charles Legrix a retrouvé un dicastère. Ailleurs en Suisse, un conseiller d'Etat grison, accusé par la justice de corruption passive, avait été dessaisi de toutes ses attributions par ses collègues en 2001. Il était cependant resté au gouvernement cantonal jusqu'à la fin de son mandat l'année suivante.

Dans le canton de Vaud, un municipal de Montreux, également inculpé de corruption passive, refusait de quitter son poste. Fin 2009, le Conseil d'Etat vaudois souhaitait organiser une votation populaire sur le maintien ou non du municipal dans ses fonctions. Mais à la suite d'un recours de l'élu, la cour constitutionnelle cantonale a annulé cette votation. Finalement, le municipal en question a démissionné en novembre 2010 avec sa condamnation à quinze mois de prison avec sursis par la justice vaudoise. ● NWI

LE DOCTEUR WHY RECOMMANDE: «TESTEZ VOUS-MÊME TOUTES LES NOUVEAUTÉS RENAULT JUSQU'AU 26 JANVIER*»



**LEASING 0,9%¹
SUR TOUS LES MODÈLES.**



3 ANS GARANTIE
100 000 km

RENDEZ-NOUS VISITE ET GAGNEZ DES BILLETS VIP POUR LA FORMULE 1! Découvrez à l'occasion d'une course d'essai nos tout derniers modèles **Nouvelle Megane** et **Nouveau Koleos 4x4**, mais aussi nos autres nouveautés attrayantes telles que Clio, Captur ou encore la voiture électrique ZOE. Vous profiterez par ailleurs du **taux de leasing unique de 0,9%** sur tous les modèles (cumulable avec les offres actuelles), pourrez participer à notre **grand concours F1** et gagnerez peut-être des **billets paddock et VIP** exclusifs pour le Grand Prix d'Autriche. Une chance à saisir jusqu'au 26 janvier! Plus d'informations sur www.renault.ch.



*Vous trouverez des informations supplémentaires ainsi que les dates exactes des portes ouvertes chez les concessionnaires participants sur le site www.renault.ch.

La Chaux-de-Fonds: Cassi et Imhof SA, 032 926 88 44 – **Les Genevez:** Garage J.F. Boillat, 032 484 93 31 – **Le Locle:** Garage Cuenot Sàrl, 032 931 12 30 – **Saignelégier:** Garage Erard SA, 032 951 11 41

¹ Leasing 0,9%: taux nominal 0,9% (TAEG 0,9%), contrat de 12-36 mois, assurance emprunteur incluse. Exemple de calcul: Nouvelle Clio Authentique 1.275, 55 kW/75 ch, 1149 cm³, 5 portes, consommation de carburant 5,5 l/100 km, émissions de CO₂ 127 g/km, moyenne des émissions de CO₂ de tous les véhicules neufs vendus en Suisse 148 g/km, catégorie de rendement énergétique E, prix catalogue Fr. 15900.- moins prime spéciale Fr. 1500.- = Fr. 14400.-, acompte Fr. 2914.-, valeur de reprise Fr. 6996.-, 10000 km/an, 36 x Fr. 139.- (TVA incl.), Casco complète oblig. non comprise. Financement par RCI Finance SA (sous réserve d'acceptation). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. Offre réservée aux clients particuliers dans le réseau Renault participant en cas de signature du contrat et d'immatriculation entre le 01.01.2014 et le 31.03.2014.

L'Impartial arc
PRESSE

Editeur:
Jacques Matthey

Rédacteur en chef (resp.):
Nicolas Willemin

RÉCEPTION

14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h
et 13 h 45 à 17 h 00.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49

Adresse E-mail: clientele@l'impartial.ch
Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 104.50	Fr. 199.-	Fr. 381.-
Annuel web Fr. 199.-		
Mensuel web Fr. 17.50		
Y compris TVA 2,5%.		

PUBLICITÉ

Régie des annonces:

Publicitas SA – 14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 729 42 62
Fax 032 729 42 59

Ouverture:

du lundi au vendredi 8 h à 12 h.
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:

Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 19 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16h30 à 19 h), ils doivent être communiqués par téléphone au **032 723 53 97**, par fax au **032 723 53 79** ou par e-mail à l'adresse carnet@l'impartial.ch.

OFFRES D'EMPLOI

Fondation La Pelouse
2610 St-Imier

Nous recherchons

un(e) éducateur(trice) de l'enfance, à 100%
Ou diplôme équivalent

pour un poste au sein de notre site d'école à journée continue

Entrée en fonction: mai 2014

Salaire: selon le tableau des classes de traitement du personnel cantonal.

Les dossiers complets sont à envoyer à l'adresse suivante, et **jusqu'au 17 février 2014:**

Fondation La Pelouse
Case postale 64
2610 St-Imier

Seuls les dossiers répondant aux critères demandés seront traités.

il y a un Samedi 24 janvier 20h15

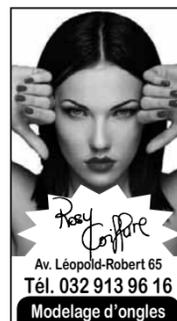
Le Locle Le Cercle de l'Union

Sketchs *renversants* écrits et joués par 2 comédiens locaux

Prune et le Bon p'tit gars
Animation chansons: Amandine et Matthieu

Enfants: gratuit Etudiants, AVS, AI: 10.- Adultes: 15.-
Réservations: pauvrepetitgars@gmail.com ou 032 9141391

DIVERS



LuNe
radio

par le câble
100.1
canton de Neuchâtel, Ajoie et
Franches Montagnes

91.2
région Le Landeron/La Neuveville

et par internet
www.lune.fm

en avant la musique...

ACHAT DE MONTRES même défectueuses

au meilleur prix
Paiement cash.
Déplacement gratuit.
Gérard Gerzner, **079 659 97 92**



Nous recherchons:

Une personne responsable du département Carrosserie/Peinture

Votre profil:

- CFC de peintre, brevet ou maîtrise
- Expérience souhaitée dans le domaine de la carrosserie
- Expérience préalable de quelques années à un poste similaire
- Aisance et goût pour la gestion d'une petite équipe
- Sens des responsabilités et ambition

Vos tâches:

- Gestion de l'accueil des clients, des rendez-vous et du planning
- Tâches usuelles de peinture et épisodiquement de carrosserie
- Facturation et divers travaux administratifs
- Réception et livraison des véhicules aux clients

Nous offrons:

- Une activité indépendante avec une formation continue
- Une infrastructure de premier ordre
- Une ambiance de travail agréable
- Des conditions de rémunération intéressantes et toutes les prestations sociales d'une grande entreprise

Entrée en service: 1^{er} février 2014 ou à convenir

Vous vous sentez concerné(e) par des activités intéressantes et variées dans une entreprise en constante évolution? Alors envoyez-nous votre offre de services accompagnée d'un curriculum complet à l'adresse suivante:



Emil Frey SA
Centre Automobile La Chaux-de-Fonds
Monsieur C. Poyard, christophe.poyard@emilfrey.ch
Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
www.emil-frey.ch/chx-de-fds

OFFRES D'EMPLOI

DESA
AUTOGLASS

DESA AUTOGLASS SA est le numéro un sur le marché Suisse dans le secteur du vitrage automobile. Nous réparons, remplaçons et teintons les vitres des véhicules avec une qualité professionnelle.

Pour renforcer notre team à Neuchâtel nous recherchons

un Mécanicien, Réparateur en automobile ou carrossier avec CFC

Vos tâches principales: Vous vous déplacez avec un véhicule de service, vous réparez, changez ou teignez les vitres directement au domicile de notre clientèle ou à la succursale de Neuchâtel.

Votre profil: Vous avez une formation de Mécanicien, Réparateur en automobile ou carrossier avec CFC et de la pratique. Vous aimez l'indépendance, les responsabilités et le contact avec les clients. Vous êtes jeunes et motivé. Le permis de conduire cat. B est une condition obligatoire et des connaissances allemand parlées sont un avantage.

Nous proposons: Une formation adaptée, une introduction professionnelle, une activité variée avec des possibilités d'évoluer. De plus, une équipe sympathique vous attend.

Vous correspondez au profil requis, êtes intéressé par ce nouveau défi et cherchez un emploi stable?

Alors veuillez envoyer votre dossier complet à l'adresse suivante:

DESA AUTOGLASS SA
Flavia Imstepf
Thunstr. 162, CP
3074 Muri b. Bern
Téléphone 031 938 48 48
hr@desa-autoglass.com
www.desa-autoglass.com



GARAGISTES ET CARROSSIERS

Un service qui tient la route

CARROSSERIE Kia - Land Rover - Mitsubishi - Piaggio - Subaru - Suzuki

Emil Frey SA
Auto-Centre La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 97 77, www.emil-frey.ch/chx-de-fds

PROFESSIONNELLE Votre spécialiste depuis 1924.

Carrosserie toutes marques 132-261467

Garage-Carrosserie Maurice Bonny FCR

La Chaux-de-Fonds avec vous sur toutes les routes... Tél. 032 967 90 90

Garage et Carrosserie des Montagnes SA Grandjean

Réparations toutes marques Pièces d'origine Voitures de remplacement

Travail de haute qualité Prix avantageux

Léopold-Robert 107 - 117 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032 910 53 10

DAIHATSU TOYOTA

2 grandes marques 1 seule adresse

Ford GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds 032 926 81 81
Le Locle 032 931 24 31

PEUGEOT

NISSAN **Utsunomiya** **NISSAN**

GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST

Rue de l'Est 29-31 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 968 51 88

MICROCITY Un couple allemand lauréat du concours d'artistes.

Un totem berlinois de 8 mètres de haut pour symboliser l'infini

LÉO BYSAETH

Hier soir, devant un parterre d'officiels, dont la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, David Mannstein et Maria Vil présentait «Tur-Tur», l'œuvre qui a été choisie pour orner le bâtiment Microcity.

Arrivés hier après-midi à Neuchâtel en provenance de Berlin, les deux artistes devaient repartir ce matin. C'est que David Mannstein et Maria Vil sont un couple dans la vie, parents de trois enfants de 4 à 11 ans. Pas le temps, donc, de compléter leur voyage professionnel par un petit séjour touristique.

Ensemble au travail comme dans la vie depuis une quinzaine d'années, les deux artistes ont déjà réalisé une vingtaine de projets en Allemagne, en Italie et en Suisse. Ils seront notamment cette année pour la deuxième fois à Lausanne pour la manifestation quadriennale Lausanne Jardins.

Un géant... de plus en plus petit

Leur œuvre pour Microcity, qui a fait l'unanimité d'un jury de 12 personnes, se présente comme un totem dont la base est un personnage de 4 mètres de haut, sur lequel s'élève une reproduction du même personnage réduit de moitié et ainsi de suite jusqu'à la hauteur totale de l'œuvre.

Les artistes ont ainsi voulu, à leur manière ludique, inviter le passant et les usagers du site à réfléchir sur l'infiniment grand et l'infiniment petit.

«Un espace dans lequel le spectateur peut essayer différentes possibilités.»



MARIA VIL
COLAURÉATE
DU CONCOURS

Mais pas seulement. Comme le note Pierre Gerster, délégué du domaine immobilier et infrastructure de l'EPFL et président du jury, «Tur-Tur» se distingue des autres projets, tous de très grande qualité, par sa visibilité immédiate et son ouverture sur le quartier et sur la ville. Car les répliques du personnage en costume font un quart de tour à chaque étage, regardant tour à tour les quatre points cardinaux.

Présentant leur œuvre commune, en français, Maria Vil a fourni des clés supplémentaires. «Notre sculpture est un contrepoint à la technique et à l'architecture. Elle souligne que c'est



La représentation virtuelle de l'œuvre est à découvrir dans le hall d'entrée de Microcity jusqu'au 24 janvier. SP

l'homme qui a développé la technologie et que la technologie est en cours de développement pour l'homme.»

En réalité, comme l'ont souligné plusieurs interlocuteurs, l'œuvre ne nécessitera aucune prise de tête pour être adoptée par le public. Les réflexions des artistes devraient être comprises intuitivement et sans imposer de lecture unique. Le bonhomme qui devient de plus en plus petit est-il une invite à rapetisser l'être humain, de façon à ce qu'il détruise moins son environnement? La superposition suggérée à l'infini donne-t-elle une idée de l'inabouissable de toute recherche scientifique ou se veut-elle une métaphore de l'infinie grandeur de l'être humain?

Pour le duo berlinois, cette sculpture «crée un espace dans lequel le spectateur peut essayer différentes possibilités».

La sculpture a été baptisée «Tur-Tur» en référence à «Jim Bouton», un personnage de Michael Ende, a révélé Maria Vil. Dans cette œuvre pour enfants, le personnage qui semble de loin être un géant devient de plus en plus petit à mesure que l'on s'approche de lui. Et, à la fin, il devient un phare vivant: tout un programme!

Techniquement, l'œuvre sera réalisée en bronze thermolaqué ou peint. Un travail qui se fera à Berlin, nous ont confié les artistes. D'un poids de 800 kg, la sculpture sera dotée d'une structure intérieure assurant sa stabilité. Elle ne sera pas coulée d'un bloc, mais assemblée à partir d'une cinquantaine de pièces.

Le choix du bronze comme matériau fait référence à la sculpture classique, en contraste avec les avancées technologiques actuelles.

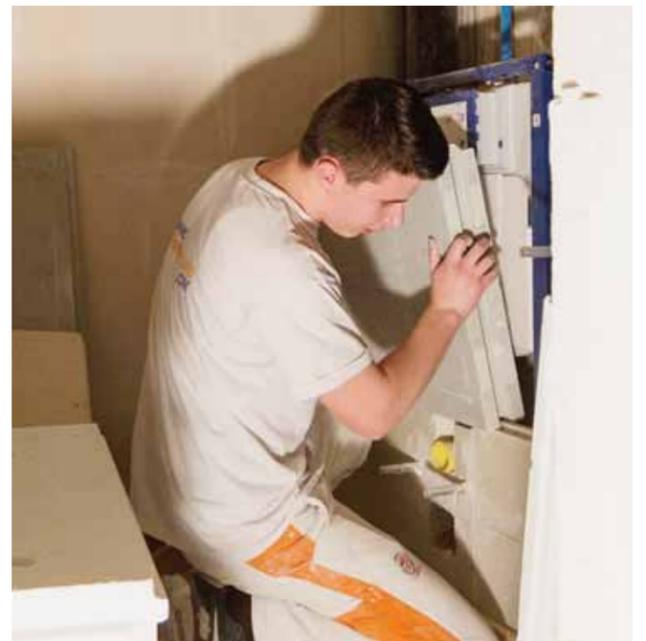
Le budget complet pour la conception et réalisation de l'œuvre est de 300 000, à mettre en relation avec les 80 millions qu'a coûté le projet Microcity.

L'œuvre sera érigée sur le site cet été. ●

Les 7 projets sont exposés jusqu'au 24 janvier 2014. Horaire: de 8h à 17h dans le hall du 1er étage du bâtiment de Microcity, rue de la Maladière 71b, à Neuchâtel.

CANDIDAT NEUCHÂTELOIS

Parmi les sept projets qui avaient passé la rampe de la deuxième phase de sélection, un seul émanait d'un Neuchâtelois. Agé de 34 ans, Sébastien Verdon, qui a étudié la photographie à Vevey et les beaux-arts à Berne, était présent pour le triomphe de «Tur-Tur». «Je suis très content d'être parvenu à ce stade», nous a-t-il confié. «Tous les autres candidats sont à la tête de bureaux établis. Pour moi qui travaille en solo, c'est un grand honneur d'avoir été sélectionné.» A mots couverts, d'aucuns n'ont pas caché que la proposition du Neuchâtelois qui a un atelier aux Draizes, un très poétique gong géant qui n'aurait sonné qu'une ou deux fois par an, avait eu aussi de chauds partisans. ●



Selon la gauche et les syndicats, la main-d'œuvre de la construction fait partie des secteurs qui pourraient être malmenés par un oui à l'initiative. KEYSTONE

«IMMIGRATION DE MASSE»

La gauche et les syndicats s'unissent contre l'UDC

Non à la xénophobie. Non au démantèlement de la protection des salaires. Non à l'aggravation du dumping salarial. Réunis hier lors d'une conférence de presse, le Parti socialiste, les Verts, Solidarités, le Parti démocrate italien et l'Union syndicale neuchâteloise ont invité la population neuchâteloise à voter non à l'initiative «contre l'immigration de masse».

Autant du côté de la gauche que de celui des syndicats, l'initiative de l'UDC ne résout rien: en cas d'acceptation, les mesures d'accompagnement visant à protéger les salariés suisses de la sous-enchère salariale et sociale tomberaient, tout comme la libre circulation des personnes. Pour David Taillard, responsable du secteur tertiaire au syndicat Unia région Neuchâtel: «Les problèmes concrets du marché du travail dans notre pays sont causés par des employeurs sans scrupule. Ils profitent de la détresse de la main-d'œuvre étrangère, ils versent des salaires de misère et mettent ainsi les salaires sous pression.» Une vision que partage le Parti socialiste neuchâtelois, qui réclame plus de moyens de contrôle du travail, un renforcement du droit et des conditions dignes, notamment en terme salarial, passant par un salaire minimum à 4000 francs.

Des craintes réelles

«5,8% de chômage, 7% de la population aidée d'une manière ou d'une autre par l'aide sociale, des salaires qui n'augmentent pas, une pénurie de logements et des loyers élevés dans certains dis-

tricts, des trains bondés, des routes engorgées, etc»: Fabien Fivaz, député Vert au Grand Conseil, se dit conscient des problèmes et des craintes de la population. «Ils ne sont toutefois pas dus à l'immigration ou aux frontaliers.» Et Silvia Locatelli d'ajouter: «L'UDC, qui a toujours refusé qu'un franc supplémentaire soit investi dans les contrôles des conditions de travail, dans les programmes de promotion du travail des femmes ou encore de réinsertion des jeunes, utilise une nouvelle fois l'étranger comme bouc émissaire.»

Conséquences neuchâteloises

Dénonçant les effets d'une politique migratoire «aveugle et limitée par des principes d'intolérances», le Parti démocrate italien invite les citoyens italiens possédant la double nationalité à voter non: «C'est une vision très limitée de la problématique de la migration, qui voit les travailleurs étrangers comme des machines plutôt que comme des êtres humains», souligne Chiara Vanetti. «Les migrants doivent être d'avantage intégrés, c'est ça la véritable immigration.»

Si l'initiative est acceptée, quelles seront les conséquences pour le canton de Neuchâtel? Selon Silvia Locatelli, elles sont difficiles à estimer. «Il faut savoir que dans notre canton, deux francs sur trois sont issus de l'exportation dans notre canton. Or l'économie va continuer à avoir besoin de main-d'œuvre ou alors il est possible que des entreprises choisissent de délocaliser.» ● LPA

VOTATIONS FÉDÉRALES

Le PDC préconise deux non

Le Parti démocrate chrétien (PDC) neuchâtelois recommande de voter non à l'initiative «contre l'immigration de masse», puisque, «si elle est acceptée, elle causera de nouvelles difficultés qui risquent de mettre l'avenir même de la Suisse en péril». Il préconise le non également à l'initiative «le finance-

ment de l'avortement est une affaire privée», car «il menace le principe de solidarité de l'assurance maladie». Enfin, le PDC soutient le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), parce que «la mobilité croissante augmente les goulets d'étranglement sur la route et le rail». ● réd

6 RÉGION

MONTAGNES Deux groupes religieux organisent des soirées avec repas pour consolider l'union. Intitulées «Elle et lui» et «Vivre et aimer», c'est autour de la Saint-Valentin qu'elles démarrent.

«Un couple, ce n'est pas une colocation»

ROBERT NUSSBAUM

«De la même manière qu'on investit dans sa voiture, en faisant des révisions et des réparations, il faut investir dans son couple, car l'aventure du mariage est un vrai défi!»

Avec sa femme Estelle, le pasteur stagiaire à l'Eglise évangélique de réveil de La Chaux-de-Fonds Nicolas Bioret nous reçoit pour parler des «Sept soirées que pour vous» qu'il coorganise à partir du 14 février – un hasard – pour souder les couples. François et Céline Sandoz ont déjà suivi un même «cours» il y a deux ans et sont là pour témoigner du bien que ces soirées leur ont fait.



Les couples sont invités par deux organisations d'essence religieuse à des soirées autour d'un bon repas à deux pour raffermir leurs liens. En exergue: convivialité et intimité, comme ci-dessus lors de la Saint-Valentin organisée par la Ville du Locle à l'Hôtel de Ville. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

«Le pardon permet de cimenter le couple.»

NICOLAS BIORET
PASTEUR STAGIAIRE
À L'ÉGLISE DE RÉVEIL

«Au début je n'étais pas très chaud, c'est ma femme qui voulait venir, moi je pensais que tout allait bien et qu'on n'avait pas besoin de ça», raconte François. L'idée d'une série de repas en tête-à-tête l'a tout de même alléché. Et il ne regrette rien, au contraire. «Ce que j'ai trouvé de plus positif? Faire plus attention à l'autre. Par exemple, je coupais facilement la parole à ma femme. Maintenant je fais attention.» Vrai? «Oui, c'est vrai», sourit Céline.

L'idée des soirées, c'est de recadrer les couples pour développer une meilleure relation conjugale. Le concept, baptisé «Elle et Lui», vient d'un couple de pasteurs londonien, Nicky et Sila Lee, qui ont cherché des réponses à la remise en question du mariage et à l'augmentation du taux de divorces. «Il est lié à la

transmission des bases de la foi chrétienne, mais nous ne faisons pas de prosélytisme», affirme Nicolas Bioret.

Décliné en soirée, le concept se veut très concret. Et convivial. Après un apéro entre organisateurs et participants, les couples, une dizaine, sont installés chacun à une table pour deux, avec chandelles, en toute intimité. En trois ou quatre temps, comme ceux de l'entrée, du plat principal, du dessert et du café, passe un DVD développant différents thèmes de réflexion selon les soirées.

Premier thème: poser de bons fondements. Ces soirées sont par exemple souvent la première occasion d'un tête-à-tête en couple depuis longtemps. «Si je dis six mois qu'on n'avait pas été seuls en tête-à-tête, je pense que je ne suis pas loin de la vérité», se rappelle Céline. Avec François, ils sont mariés depuis bientôt 13 ans, avec des enfants de 12, 9 et 5 ans. Estelle et Nicolas, ont maintenant aménagé une demi-journée par semaine (elle est infirmière

et lui travaille souvent en fin de journée) «pour se promener, aller manger, vivre des moments intimes». Quand les enfants (10, 8 et 6 ans) sont à l'école.

Au fil des soirées on évoquera la communication, les conflits, le pardon, les parents, la sexualité, l'amour. «La communication, c'est un fil conducteur», dit François. Le pardon? «On est tellement différents dans un couple que des frictions qui blessent sont inévitables. Le pardon permet de cimenter le couple» note Nicolas Bioret. A propos de la sexualité, nos interlocuteurs rapportent cette anecdote entendue aux soirées précédentes: la femme, c'est comme un four électrique qui met du temps à chauffer; l'homme tient lui du four à gaz qui, dès qu'on le coupe, ne chauffe plus...

«Nous ne sommes pas des conseillers conjugaux», insiste Nicolas Bioret. L'ambition est de présenter des pistes très terre à terre pour passer les quatre saisons du couple ensemble, de l'arrivée d'un ou des en-

fants jusqu'à leur départ et la retraite, avec peut-être des coups durs entre-temps. «Un couple, ce n'est pas une colocation, c'est un projet dynamique qui se construit à deux», dit encore le pasteur stagiaire. ○

INFO +

Plus de renseignements:
Les vendredis 14 février, 7 et 21 mars, 4 et 25 avril, 9 et 23 mai au restaurant Le Cafignon (Arêtes). 370 francs par couple, repas compris. Renseignements et inscriptions au Tél. 032 926 00 60. Jusqu'au 1er février.

Version catholique

«La base est la même, le but est le même, nous ne sommes pas concurrents, mais complémentaires.» Au Locle, Guy Kohli coorganise une Saint-Valentin avancée au 8 février qui ressemble furieusement aux soirées «Elle et Lui», sauf que ce n'est que pour un repas. Le concept appliqué au Locle s'appelle «Vivre et Aimer», il est aussi d'obédience chrétienne, mais catholique, et est lui d'origine américaine. Normalement, la session dure un week-end: c'est donc «un parcours allégé», comme le dit Guy Kohli. Mêmes tables intimes, même thèmes abordés (écoute-confiance, conflits, réconciliation, etc.). Cette soirée bonne pour 15 couples au plus est une première neuchâteloise, au Locle parce que le slogan «capitale de la Saint-Valentin» a plu. Des sessions complètes sont régulièrement organisées à Delémont et en Valais. ○

A Paroiscentre, samedi 8 février. Repas et boissons à 80 fr. par couple. Inscriptions au Tél. 076 377 91 02 d'ici au 3 février. www.vivre-et-aimer.org

LA CHAUX-DE-FONDS Ecolière renversée par une auto

Hier, aux environs de 7h05, une écolière chaux-de-fonnière a été renversée par une automobiliste à la hauteur de la rue des Crêtets 130. L'enfant traversait la route sur le passage de sécurité lorsque la voiture, qui circulait en direction ouest, l'a heurté.

«Blessée, la jeune a été prise en charge et transportée par une ambulance à l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel», indique la Police neuchâteloise. ○ réd

LE LOCLE Conservatrice du musée nommée

La Ville du Locle a annoncé hier la nomination de Nathalie Herschdorfer au poste de conservatrice du Musée des beaux-arts. Historienne, spécialisée dans le domaine de la photographie, commissaire d'exposition et auteure de livres d'art, la Lausannoise a occupé durant 12 ans le poste de conservatrice, responsable du département des expositions au Musée de l'Elysée, puis dès 2010, celui de directrice du Festival Alt + de Rosbire. Elle dirige en outre le bureau suisse de la fondation américaine «The Foundation for the Exhibition of Photography» (FEP) et est chargée de cours à l'Ecal, Haute école d'art et de design à Lausanne.

La réouverture du musée est prévue les 22 et 23 février. Deux journées portes ouvertes permettront au public de découvrir un musée entièrement transformé et rénové.

Une installation du plasticien bernois Christian Gräser accueillera les visiteurs avec une sculpture aérienne et organique, tandis que l'aquafortiste Erick Desmazières investira le nouvel espace d'exposition temporaire avec ses estampes et dessins de villes et d'intérieurs. Enfin la collection de peintures acquises par le musée au fil de ses 150 ans d'existence sera mise à l'honneur. Une série d'animations, activités et visites commentées sont également au programme. ○ comm

MÉMENTO

LE LOCLE
Match au Club des aînés. Au programme du Club des aînés du Locle aujourd'hui, match aux cartes à 14h30 au Cercle de l'Union, au Locle.

LA CHAUX-DE-FONDS
Visites au MBA. Dimanche à 11h15 au Musée des beaux-arts, les enfants auront droit au mystère du professeur Memory, par Daniel Hostettler; les adultes aux regards sur la montagne, par Marikit Taylor. Les premiers profitent d'une visite ludique spécialement créée pour eux et qui dure le temps de la visite commentée, soit une heure. Celle-ci permet de découvrir la collection du musée à travers le regard d'historiens de l'art ou de passionnés. Entrée libre sans réservation.

MUSIQUE L'artiste a peaufiné son concept grâce au Parlement des jeunes de La Chaux-de-Fonds.

Naissance du dernier projet de Koqa à Bikini Test

Koqa, beatboxer inspiré de nos Montagnes, revient avec un nouveau projet nommé «Cyclic oscillation». Premier avant-goût dès le 26 janvier avec la sortie d'un teaser disponible sur YouTube.

L'occasion de rappeler que le Chaux-de-Fonniere Arthur Henry, de son vrai nom, est un petit phénomène dès qu'il a un microphone en main. Ses prouesses rythmiques lui ont notamment permis d'enchaîner les scènes lors d'une riche tournée en 2013 du Montreux jazz festival au Chant du Gros, pour ne citer que les plus prestigieux.

Fort de ces premiers succès, Koqa lance cette nouvelle année avec «Cyclic oscillation»,

un projet mêlant beatbox, musique instrumentale et visuels futuristes.

Quatre jours de résidence entre Noël et Nouvel An

Koqa s'est entouré de Félix Fivaz à la batterie et Paul Butscher à la trompette, et le noyau s'est encore étoffé avec l'arrivée de Nathan Juker, alias Baron von Octo Püss à la vidéo et John-Michael Schaub aux lumières.

Soutenu par le Parlement des jeunes chaux-de-fonniere, le collectif a pu s'offrir une résidence de quatre jours entre Noël et Nouvel An dans la salle de Bikini Test où les cinq garçons ont pu peaufiner leur concept, présenté à une poi-



Koqa présente son nouveau projet «Cyclic Oscillation». SP

gnée de privilégiés le soir du 29 décembre.

Show iconoclaste bien loin de se cantonner au hip-hop

ou à un style musical particulier, «Cyclic oscillation» propose un univers bien à lui. Le beatbox y tient une place cen-

trale mais les musiciens «live», les projections barrées du Baron et les jeux de lumières de John-Michael Schaub dégagent une ambiance bien plus prenante qu'un concert classique. Une vraie réussite pour la bande de Koqa qui proposera son beatbox élaboré dès le 31 janvier à la Case à chocs de Neuchâtel en première partie de Rocé, un «vieux» rappeur français de 36 ans. Consécration! ○ RPA

INFO

Plus de renseignements sur: «Cyclic Oscillation Project» de Koqa. Dès le 26 janvier sur YouTube. Le 31 janvier à La Case à chocs à Neuchâtel, le 1er février à Espace noir à St-Imier. www.koqabeatbox.ch/

ARCHITECTURE Charles-Edouard Jeanneret aura sa salle au Musée d'histoire rénové de La Chaux-de-Fonds. Sa Maison blanche au patrimoine de l'Unesco?

On fêtera encore Le Corbusier

DANIEL DROZ

Une année sans Le Corbusier? Vous n'y pensez pas! Si 2015, pour les 50 ans de sa mort, sera à marquer d'une pierre blanche, 2014 ne manquera pas davantage de sel. Une exposition sera présentée à Barcelone et à Madrid. Surtout, Charles-Edouard Jeanneret aura droit à sa propre salle dans le Musée d'histoire rénové, qui ouvrira cet automne dans sa ville natale de La Chaux-de-Fonds. A la Maison blanche, première œuvre de l'architecte, on suit le tout attentivement. On s'active aussi.

«Nous avons décidé de mettre à disposition les maquettes de la Villa Fallet et de la Villa turque», dit Edmond Charrière. «Nous sommes avec Sylviane Musy dans un esprit de collaboration et voulons être complémentaires», ajoute le président de l'association Maison blanche en évoquant la réouverture du musée et sa conservatrice.

La «présence» de Le Corbusier au sein de l'institution? «Pour nous, c'est une forme d'appel. Que les gens qui visitent cette salle aient envie ensuite de faire le tour des œuvres concrètes.» Sur un plan pratique notamment, un billet commun pourrait être mis à disposition des visiteurs pour le musée et la Maison blanche. L'idée est encore à l'étude.

Candidature relancée

La Maison blanche fait aussi partie des maisons retenues dans le cadre de la candidature de l'œuvre bâtie de Le Corbusier à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. «Le projet



L'association Maison blanche, forte d'environ 370 membres, travaille en collaboration avec le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds pour mettre en valeur le patrimoine laissé par l'architecte Le Corbusier. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

n'est pas enterré», souligne Edmond Charrière. Recalé à deux reprises, il fera l'objet d'une réunion ministérielle ce jeudi. Plusieurs pays sont concernés, dont la Suisse. Outre la Maison blanche, l'immeuble Clarté à Genève et la Petite maison au bord du lac Léman à Corseaux sont sur la liste. Un accord semble proche. La ville de Chandigarh sera dans le coup. Son absence, les réalisations indiennes de Le Corbusier étant majeures, constituait jus-

qu'à présent un des principaux obstacles à l'acceptation du dossier par l'Unesco. La nouvelle candidature pourrait être déposée en janvier prochain pour un feu vert en 2016.

Un autre projet est en bonne voie: un itinéraire culturel européen dans le cadre du Conseil de l'Europe. Il s'agit là de créer un réseau d'actions entre les différents sites. «Il devrait être accepté en 2015», dit Edmond Charrière. Et comme le dit la vice-prési-

dente de l'association Maison blanche Martine Voumard, «tout commence à La Chaux-de-Fonds».

En Espagne

Dans l'immédiat, Le Corbusier sera à l'affiche en Espagne. Présentée l'an dernier au Musée d'art moderne de New York, l'exposition sur le thème des paysages modernes fait halte à Barcelone en mai et à Madrid de juin à octobre.

Tout ceci n'est qu'un petit avant-goût de ce qui se prépare pour l'an prochain. «Ce sera de nouveau un peu l'année Le Corbusier», dit Edmond Charrière. Le cinquantenaire de sa mort sera commémoré, entre autres, par une grande exposition au Centre Pompidou à Paris. «La fondation Le Corbusier tient beaucoup à ce que ses partenaires marquent le coup.» L'occasion aussi de fêter les 10 ans de l'ouverture de la Maison blanche.

VANDALISME À RONCHAMP

«Consternation.» C'est le sentiment de la fondation Le Corbusier, basée à Paris, après les actes de vandalisme perpétrés vendredi dernier en Haute-Saône. Un vitrail d'origine de la chapelle Notre-Dame-du-Haut de Ronchamp, œuvre conçue en 1955 par l'architecte, a été brisé et un tronçonneau de quète en béton arraché et sorti de la chapelle. «Ils ont cassé en mille morceaux le seul vitrage signé Le Corbusier. Il les a tous peints, mais c'est sur ce vitrage incolore où il avait dessiné la Lune, qu'il avait apposé sa signature», a indiqué Benoît Cornu, premier adjoint au maire de la commune à l'Agence France Presse. Les dégâts sont «inestimables», a poursuivi l'élu.

La fondation Le Corbusier, compte tenu du très mauvais état de la chapelle, «demande qu'au-delà des mesures d'urgence concernant la sécurité du site et du bâtiment, sa conservation sur le long terme puisse enfin également être assurée et que les travaux de restauration soient engagés dans les meilleurs délais».

L'association se porte d'ailleurs bien. «Nous avons environ 370 membres. L'équipe des bénévoles s'enrichit régulièrement de nouvelles personnes», se réjouit le président. «Nous sommes toujours à la recherche de gens», renchérit Martine Voumard. «Ceux qui veulent venir sont bienvenus.»

Les donateurs aussi. «Pour l'entretien de la maison, du chemin. C'est une vieille dame qui a besoin d'un lifting permanent», relève-t-elle. ●

BONS VŒUX Souhaits du président de Brot-Plamboz.

Des apparts, ce serait bien

Pierre Tinguely, quels ont été les points chauds de l'année écoulée pour Brot-Plamboz?

L'année 2013 a été particulièrement riche. Tout d'abord, nous avons pu participer à la mise en place ou à la réhabilitation, car elle existait avant d'être abandonnée, de la ligne de bus entre Fleurier et Les Ponts-de-Martel. Nous pouvons compter sur quatre arrêts sur la commune avec trois courses par jour.

Le 29 juin, toute la population a pu participer aux festivités du 125e anniversaire de la commune. Manifestation qui a rencontré un franc succès avec plus de 350 personnes habitant et ayant habité les 25 dernières années dans la commune.

Et pour finir, pour la sécurité des nos enfants, nous avons pu créer une jonction sous forme de piste cyclable entre Brot-Dessus et Les Ponts-de-Martel avec une passerelle enjambant le Bieds au lieu-dit Les Bieds permettant la liaison entre nos deux communes. La mise en place aura lieu ce printemps, avec une inauguration.



Pierre Tinguely se penche sur une riche année. CHRISTIAN GALLEY

Quels sont les défis qui attendent votre commune?

Pour 2014, un des défis est de poursuivre la promotion de notre zone constructible à l'entrée est de Brot-Dessus au lieu-dit le chemin des Loges. Trois parcelles ont déjà trouvé preneurs, quatre sont encore disponibles, avis aux amateurs.

Si un bon génie se penchait sur Brot-Plamboz, que lui demanderiez-vous?

Je lui demanderais de la neige, non je rigole. Nous bénéficions d'une qualité de vie dans nos montagnes. Je demanderais à ce bon génie s'il pouvait nous donner un coup de pouce pour favoriser la création d'appartements dans nos fermes qui ne sont plus exploitées et laissées à l'abandon... Et également, permettre aux artisans et commerces de nos villages de pouvoir y vivre et se développer. ● **CLD**

LE LOCLE Les histoires de Fabrice Botteron et Prune.

Le p'tit gars revient pour rire

Enfant de La Sagne bien que vivant aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds, Fabrice Botteron, mécanicien de formation qui travaille au barrage du Châtelot, s'est découvert une passion pour les planches. Déjà bien avant la pièce de théâtre «Le mari de maman» jouée dans le cadre du Ski club de La Sagne qui avait tant réjoui le public, Fabrice Botteron écrivait des sketches. C'est son dada.

Et puis, en se relisant au fil du temps, il s'est dit qu'il y avait des choses pas mal, qu'il avait envie de faire partager. C'est ainsi qu'il s'est lancé dans le one-man-show, sous l'égide d'un «Pauv'p'tit gars» et bien lui en a pris. Il a par exemple gagné un prix au Festival Juste pour rire, de Villers-le-Lac, en automne dernier.

Il a déjà joué un peu partout dans la région, de La Sagne à Reconvilier en passant par Brot et Les Ponts-de-Martel. Et aussi au Locle, où il devient un habitué du Cercle de l'Union.

Donc, Fabrice Botteron joue, au Cercle, «On a ri!» ou les histoires de Prune, «c'est une copine



Fabrice Botteron et Prune dans leurs œuvres. On rira. SP

du Ski club» et «du bon p'tit gars», agrémentées des chansons du duo régional Amandine et Matthieu. Les sketches parleront de la vie quotidienne à la sauce Botteron: rigolos mais pas vulgaires, à part un «merde» de-ci de-là, «mais on peut venir en famille». Par exemple l'enterrement d'Hue-Golin qui était de son vivant marchand de farces et attrapes, ou bien les vacances agric-

les... A propos d'agriculture, Fabrice Botteron va aussi jouer dans un vaudeville des Dames paysannes de La Sagne, le 1er février prochain. ● **CLD**

INFO

«On a ri!» au Cercle de l'Union, au Locle, vendredi 24 janvier à 20h15. Réservations: pauvrepetitgars@gmail.com ou tél. 032 914 13 91.

8 RÉGION

ROSETTE POLETTI La célèbre infirmière, psychothérapeute et chroniqueuse vient à Neuchâtel donner une conférence publique sur un thème qui lui est cher.

S'aimer soi-même, puis son prochain

MICHAEL CLOTTU

Figure de proue de la relation d'aide en Suisse romande, Rosette Poletti a plusieurs cordes à son arc. Si elle multiplie les casquettes entre son travail de conférencière, d'auteure, de formatrice pour adultes et de chroniqueuse, elle qui consacre son temps à aider l'autre ne s'en oublie pas pour autant elle-même. Elle donnera ce soir une conférence publique à l'auditorium du collège des Terreaux, à Neuchâtel.

Vous êtes une personne très active dans beaucoup de domaines, mais en dehors de ce que vous faites, qui êtes-vous?

(Elle rit). Je suis une personne passionnée, j'ai de la chance d'aller aussi bien à mon âge (ré: elle est née en 1938). En dehors de mes activités, j'aime la lecture, la musique, et passer du temps avec mes amis.

Votre conférence de ce mardi s'intitule «Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres». C'est un thème qui vous importe particulièrement?

Oui. En supervisant des soins palliatifs, j'ai réalisé que beaucoup d'entre eux étaient sujets au burn-out ou à ce qu'on appelle l'usure de compassion. Que peut-on apporter aux autres quand on est crevé? On n'est pas tout-puissants, et c'est prendre soin de soi que de l'accepter. Il est vital de cultiver l'humilité, de s'enraciner dans une dimension spirituelle qui nous transcende, et surtout, d'espérer.

Le Christ disait: «Aime ton prochain comme toi-même.» Est-ce que souvent on oublie de s'aimer soi-même?

Oui, nous devons prendre soin de nous-mêmes. Observez les violonistes par exemple: ils consacrent beaucoup de temps à soigner leur instrument et à l'accorder. Et quand on aide quel-

qu'un, notre instrument, c'est nous-même. Il convient donc de s'en occuper pour éviter les fausses notes. Si notre instrument est cassé, il ne sert à rien.

Est-ce comparable aux consignes de sécurité dans les avions: appliquez le masque à vous-même avant d'aider les autres?

Absolument. Nous devons apprendre, nous humains, à accepter nos limites, à lâcher prise quant à la fausse culpabilité et à clarifier nos motivations, car certains expriment leur besoin d'être aidé par le service rendu aux autres. Et puis, il faut apprendre à développer une réelle compassion, sans prendre sur soi, plutôt qu'une empathie épuisante. Pour que ça soit possible, il faut accepter notre propre vulnérabilité.

Ces conseils ne se limitent probablement pas à la relation aidant-aidé?

Non, ils sont valables dans toute relation humaine, également entre collègues ou membres d'une même famille, et dans le couple également.

À ce propos, le canton de Neuchâtel a le taux de divorces le plus élevé de Suisse...

Ah bon? C'est vrai qu'il y a de plus en plus de divorces, et c'est probablement dû au consumérisme qui nous pousse à nous débarrasser des choses dès qu'on rencontre un problème. Il me semble qu'aujourd'hui, les gens s'arrêtent au coup de foudre sans prendre le temps d'évaluer s'ils ont des valeurs communes et des idées compatibles. Et quand tout n'est pas rose, c'est triste de voir l'autre comme un obstacle plutôt que comme une expérience de croissance.

Vous êtes mariée?

Non. Parce que quand j'ai découvert que je ne pouvais pas avoir d'enfants, j'ai décidé de mettre ma vie à la disposition des autres.



Rosette Poletti propose des outils pour prendre soin de soi, avant de donner plus loin. SP

Puisqu'il faut prendre soin de soi-même, est-ce que vous pensez à la retraite?

(Elle rit de bon cœur) Mais je suis en retraite! Ma vie est stimulante, et je me sens bien. Et puis, mon âge est souvent à mon avantage: mon expérience de vie est la bienvenue, et tant que ma santé me le permet, je vais continuer mes activités. ●

Conférence publique aujourd'hui à 20h, à l'auditorium du collège des Terreaux, Neuchâtel.

A l'invitation de TIM

L'association neuchâteloise de soins pédiatriques à domicile TIM a invité Rosette Poletti en lui laissant le choix du thème abordé. Amusée, la conférencière confie avoir «côté la plupart des infirmières de l'association lors de formation». Pour elle, il est plus difficile d'être confronté à la souffrance des enfants, «surtout quand on en a soi-même». Il est dès lors d'autant plus important de prendre soin de soi en apprenant à faire confiance à quelqu'un d'autre, «par exemple aux collaboratrices» de l'association TIM, qui viennent à domicile pour aider et soulager enfants et parents. ●

SKI-ALPINISME Parcours modifié pour la Nocturne des Gollières

La Nocturne des Gollières devrait bel et bien se tenir ce vendredi soir sur les hauteurs des Hauts-Geneveys. Sur un parcours un peu modifié certes, mais en peau de phoque dès le départ. C'est du moins l'avis des organisateurs de cette course de ski-alpinisme, plutôt optimistes en ce début de semaine. «On est bon à 90%», estime Vincent Buchs, président de la Société de développement des Hauts-Geneveys. Seule de la pluie en altitude cette semaine pourrait obliger les organisateurs à laisser tomber.

C'est donc un parcours «un petit peu plus court» que devraient affronter les coureurs – ils sont 115 à s'être inscrits aux dernières nouvelles –, mais «plus intéressant pour les spectateurs», indique Vincent Buchs. En effet, deux passages à Tête-de-Ran sont prévus. Le départ de la course se donnera à 19 heures sur l'aire de départ du téléski des Gollières. Une première montée longera le téléski. Suivra une première descente non plus sur la piste rouge des Gollières, mais sur un chemin jusqu'à Tête-de-Ran. Les coureurs grimperont alors la bosse et reviendront près du restaurant de Tête-de-Ran, où se jugera l'arrivée. Les premiers pourraient boucler le parcours en environ 25 minutes, les derniers en une bonne heure. ● MAH



Plus d'une centaine de concurrents se sont déjà inscrits. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

ANIMATION Les nouvelles illuminations et les deux «silent parties» ont particulièrement plu.

Le centre de Neuchâtel a brillé lors des fêtes de fin d'année

«Le but était de rendre la ville accueillante, agréable. On a l'impression d'avoir réussi», déclare Jean-Marc Boerlin à l'heure du bilan des fêtes de fin d'année. Selon le délégué au centre-ville de Neuchâtel, le résultat a été «plébiscité», tant par les commerçants que par le public.

En 2012, quelque 230 000 francs avaient été dépensés par la Ville pour les décorations et éclairages de Noël, y compris les heures de travail. A un montant du même ordre de grandeur s'ajoutent en 2013 près de 30 000 francs pour des illuminations plus ambitieuses.

Par ailleurs, les autres nouvelles animations ont grossi le budget de 100 000 francs. La principale dépense, de 35 000 francs, a fi-

nancé deux «silent parties» organisées place des Halles. C'est, avec les illuminations, l'animation qui a apparemment le plus convaincu. A tel point qu'elle sera reconduite: «Il y aura une «silent party» le samedi avant Noël 2014», annonce Jean-Marc Boerlin. La disco silencieuse, avec casque sur les oreilles, a attiré 2000 personnes le samedi et 400 le jeudi, sous la pluie.

Pour les commerçants, les illuminations ont représenté l'aspect le plus positif, relève Laurent Paillard, propriétaire d'un magasin de décoration intérieure du centre-ville et membre du comité de l'association «Neuchâtel un cœur en ville». Les «silent parties» étaient partiellement en dehors des heures d'ou-



Certains endroits seront dotés d'illuminations permanentes.

ARCHIVES DAVID MARCHON

verture des magasins, «mais elles ont amené du monde en ville.»

«Il y a des habitudes et des images

negatives qui traînent», estime Jean-Marc Boerlin. Selon lui, il est par exemple faux d'affirmer

qu'on trouve difficilement à se parquer en ville. Proche de la zone piétonne, le parking du Port «n'est jamais plein». Les places sont chères? Une matinée au parking de la place Pury coûte 10 francs, alors qu'il faut dépenser le triple pour la même durée à Berne.

«Neuchâtel un cœur en ville» a financé la moitié de la campagne de publicité, à savoir 15 000 francs. Elle a aussi dépensé 5000 francs pour mettre à disposition de ses 80 adhérents un sapin «floqué», c'est-à-dire peint, en fuchsia. Une centaine ont trouvé preneur, les non-adhérents étant encouragés à en acquérir pour 50 francs.

Ces sapins venaient de France, car la technique utilisée n'existe

pas en Suisse, selon Jean-Marc Boerlin. Il fallait aussi un conifère qui tienne tout un mois. C'est la raison pour laquelle des sapins Nordmann ont été choisis.

Les affaires, ont-elles été bonnes? Laurent Paillard parle de stabilité par rapport à l'année précédente. De l'avis de Jean-Marc Boerlin, «c'est déjà très fort, alors que le commerce de détail est concurrencé par internet et que le franc fort pousse au tourisme d'achat».

Dans la perspective des prochaines fêtes de fin d'année, le délégué promet de «faire quelque chose d'au moins aussi important.» D'ici là, les illuminations de certains endroits du centre auront été repensées dans le but d'être permanentes. ● FME



L'ancien No2 de la police cantonale jurassienne et le commissaire du poste de police de Delémont sont dans l'attente du verdict du Ministère public dans l'affaire des amendes d'ordre annulées. ARCHIVES

JURA Le Ministère public classe le dossier du commissaire de Porrentruy dans l'affaire des amendes d'ordre annulées.

Un classement vertical, deux cas en suspens

GÉRARD STEGMÜLLER

L'affaire des amendes d'ordre annulées, qui avait abouti à la condamnation de l'ancien commandant de la police cantonale jurassienne (POC) Henri-Joseph Theubet, vient de connaître un deuxième épilogue. Suspecté d'avoir lui aussi pratiqué de tels agissements, le commissaire de la police locale de Porrentruy Dominique Vallat a été blanchi par le Ministère public. Le procureur Jean Crevoisier a classé le dossier. «Il n'a tout simplement pas annulé d'amendes d'ordre dans le dos de la justice», commente le magistrat.

Le feuilleton n'est pas clos pour autant. Dans le viseur de Jean Crevoisier se trouvent toujours Hubert Thalmann, à l'époque remplaçant du commandant de la POC, et le commissaire Gilles Loutenbach, responsable du poste de la police locale de Delémont. «J'attends encore des vérifications à

leur sujet», précise le procureur. «Une décision va intervenir ce printemps. Vous savez, ce n'est pas non plus mon dossier prioritaire.»

Usurpation de pouvoir

Henri-Joseph Theubet avait été débouté en juin 2013 par le Tribunal fédéral. La Haute Cour confirmait ainsi le jugement de la justice jurassienne: 15 jours-amende à 200 francs avec sursis pendant deux ans pour avoir excédé ses pouvoirs en annulant entre 2005 et 2010 46 amendes d'ordre. Lors de ses deux procès (en première instance et au tribunal cantonal), Henri-Joseph Theubet avait évoqué pour sa défense une coutume, une pratique qui avait cours bien avant sa nomination à la tête de la POC. Or, selon la loi, seul le Ministère public possède le droit de procéder à l'annulation d'une amende d'ordre. Usurpation de pouvoir, donc.

Lors des deux procès, Jean Crevoisier avait toujours affirmé

qu'une fois le jugement du tribunal cantonal du 16 janvier 2013 entré en force, il allait s'intéresser de plus près aux «cas» Thalmann, Loutenbach et Vallat. A l'instar de Theubet, le trio était suspecté d'usurpation de fonction. Il y a une année, les trois hommes avaient déclaré à plusieurs journalistes qu'ils avaient la conscience tranquille.

Dominique Vallat peut lui continuer de garder la tête haute. Impossible pour l'heure de deviner de ce qu'il adviendra des dossiers Thalmann et Loutenbach. S'ils devaient être reconnus coupables, les deux hommes risquent gros. Cela peut aller du blâme, à sanction extrême, la mise à pied. Une fois la décision du Ministère public jurassien rendue, et pour autant qu'elle débouche sur des condamnations, le Gouvernement jurassien et le Conseil municipal de Delémont devront se prononcer. ◉

HORLOGERIE Rudis Sylva expose à Genève

Rudis Sylva est présente cette semaine aux salons genevois, dans l'antre du Château du Grand-Saconnex. Depuis plusieurs années, ce lieu d'exception sert d'écrin à la marque horlogère franc-montagnarde pour accueillir les détaillants et journalistes du monde entier. Reçus exclusivement sur invitation, les visiteurs peuvent découvrir la nouvelle collection de l'Oscillateur Harmonieux, magnifiée par des décorations artisanales telles que la gravure, le guillochage, l'émaillage grand feu et l'anglage.

Boucher dans le coup!

Dans le cadre de l'exposition, la soirée gastronomique de demain est sans doute la plus décalée des salons horlogers, mais souvent la plus appréciée. Le caviar et champagne font place aux bières, spiritueux, charcuteries, fromages et pâtisseries de la région jurassienne, majoritairement médaillés au Concours suisse des produits du terroir. Pierre Bilat (Les Bois), élu récemment meilleur boucher de Suisse 2013-14, honorerait la marque de sa présence en officiant au barbecue. ◉ **COMM-RÉD**



L'Oscillateur Harmonieux en titane et or rose. SP

MÉMENTO

LE NOIRMONT

Cinélucarne. Dans le cadre de ses Mardis, Cinélucarne au Noirmont diffuse ce soir (20h30) «Aya de Yopougon», des réalisateurs Marguerite Abouet (C. d'Ivoire) et Clément Oubrerie (FR).

SAIGNELÉGIER

Les courses de chiens de traîneaux annulées

Quel scoop! Les courses internationales de chiens de traîneaux prévues samedi et dimanche dans les environs de Saignelégier avec comme centre névralgique la halle du Marché-Concours sont annulées. En cause: le manque de neige. Toutefois, et contrairement aux renvois précédents, les organisateurs – la Société de développement et d'embellissement de Saignelégier (SDES) – ont prévu un plan B. Fête il y aura quand même, uniquement concentrée sur le dimanche. Elle sera évidemment consacrée au chien nordique (notre édition de jeudi dernier).

Dans le chef-lieu franc-montagnard et ses environs, l'enneigement n'est même pas insuffisant. Il est carrément nul! Dans ces conditions, les responsables de la manifestation ont préféré annoncer la décision d'annuler les courses hier soir déjà, afin de pouvoir concentrer toutes leurs forces sur les animations du dimanche. Ainsi, après 2011, 2012 et 2013, les gens de la SDES essuient une quatrième annulation d'affilée. Aux oubliettes donc, la 41e édition!

Pour tous les goûts

Mais comme déjà relevé dans ces colonnes, et histoire d'éviter que les courses internationales tombent dans un oubli qui pourrait s'avérer définitif, le chien nordique sera bien présent dans les Franches-Montagnes. A l'extérieur et à l'intérieur de la halle du Marché-Concours, dimanche de 10h à 16h (entrée gratuite), une cinquantaine de bêtes se chargeront de mettre de



Quatrième renvoi successif pour les courses de chiens de traîneaux de Saignelégier. KEYSTONE

l'ambiance. Qu'on en juge: exposition de photos «Images de l'hiver jurassien» du naturaliste de Grandval Alain Saunier; démonstrations et initiation à la pratique du tir à l'arc par le club Arc & Forêt de Tavannes; promenades en traîneaux pour les enfants; concours relatif au Grand Nord; exposition de travaux créatifs réalisés par une classe du gymnase de Bienne; film, défilés de mode, parcours du trappeur, animations «chercheur d'or» par Joseph Noirjean, responsable d'Autruches Aventure à Lajoux; canicross et présentation des sports canins.

Pas mal, hein? Invitée d'honneur, la commune de Courtelary viendra avec des Ragusa... ◉ **GST**

INFO

Programme complet sur: www.sde-saignelegier.ch

GRAND CONSEIL BERNOIS La Conférence Jura bernois-Bienne-Seeland en débat.

La Députation a opté pour le vote séparé

Le Grand Conseil bernois n'entend pas revoir le périmètre de la conférence régionale Jura bernois-Bienne-Seeland et éventuellement de créer deux entités distinctes avec la ville de Bienne comme point de liaison. Il n'entend pas davantage engager les auteurs du projet à réexaminer au préalable les diverses structures existantes du Jura bernois, dans un souci d'allègement administratif. Suivant en cela les recommandations du gouvernement, il a rejeté hier le postulat du député Roland Matti par 129 voix contre 17 et 5 abstentions.

Toutefois, comme la Députation a obtenu le droit de se positionner par le biais du vote séparé, le gouvernement devra revoir

sa copie. Les députés romands ont en effet accepté ce postulat par neuf voix contre six et une abstention. En détail, le vote de la Députation. Oui: Irma Hirschi, Jean-Pierre Aellen et Maxime Zuber (PSA), Roberto Bernasconi (PSJB), Michèle Morier-Genoud (PSR), Patrick Gsteiger (PEV), Roland Matti, Dave von Kaenel et Pierre-Yves Grivel (PLR). Non: Anne-Caroline Graber, Béatrice Struchen, Etienne Klopfenstein et Manfred Bühler (UDC), Francis Daetwyler (PSJB), Pierre Amsutz (Les Verts). Blanc: Samanta Dunning (PSR).

Questionné à l'issue du vote, Roland Matti espère que le gouvernement bernois va le convoquer pour trouver une solution,

car si le Jura bernois devait dire non lors de la votation du 28 septembre, le projet tomberait à l'eau.

Conseil national: pas de nouveau mode de calcul

Le canton de Berne ne veut pas d'un nouveau mode de calcul dans la répartition des sièges du Conseil national. Le Grand Conseil a rejeté hier également une motion UDC qui demandait que seule la population suisse serve de référence pour l'attribution du nombre de sièges aux cantons.

La motion défendue par les députés UDC Thomas Fuchs et Erich Hess a été rejetée par 103 voix contre 47. Elle demandait au gouvernement bernois de dépo-

ser une initiative cantonale à la Confédération pour que les paramètres du calcul de la répartition des sièges changent en 2015.

Si seul entrerait en ligne de compte le nombre de citoyens suisses, le canton de Berne gagnerait deux sièges au détriment des cantons qui enregistrent une forte immigration comme Vaud ou Genève, ont souligné les deux motionnaires. Pour la majorité du Grand Conseil, le Conseil national représente l'ensemble de la population et pas seulement les citoyens suisses.

La Constitution fédérale prévoit que les sièges du Conseil national sont répartis entre les cantons proportionnellement à leur population. ◉ **PAB-ATS-réd**

EN IMAGE



DELÉMONT

La magie de Carmen. Enorme succès pour «Carmen 2014», opéra interprété par l'Ensemble de cuivres jurassiens et l'ensemble vocal Evoca, placés sous la direction de Blaise Héritier. Plus de 1500 spectateurs enchantés ont assisté aux trois représentations à la Halle des expositions de Delémont le week-end dernier. Dimanche soir, plus de 600 spectateurs ont ovationné debout une «Carmen» inédite grâce à l'histoire racontée par l'humoriste Thierry Romanens et à la magnifique interprétation par la soliste de renommée internationale Sophie Graf. ◉ **RÉD**

10 RÉGION

ARC JURASSIEN Fruits, légumes, viande: l'art et la manière de s'offrir du plaisir gustatif en soignant sa santé en même temps que veiller à l'impact sur l'environnement compte de plus en plus d'adeptes.

Les produits régionaux et bio séduisent

BLAISE DROZ

Epicerie du coin, grande surface, superdiscounter, marché hebdomadaire, crampets du Seeland, vente directe à la ferme: pour s'approvisionner en légumes frais, la plupart des habitants du Jura bernois n'ont que l'embaras du choix. Pourtant, un nouveau mode de distribution de légumes frais, régionaux et souvent marqués du label bio, se met en place. Des entreprises novatrices proposent des paniers hebdomadaires, bihebdomadaires ou mensuels qui contiennent un assortiment de légumes frais de saison provenant d'exploitations agricoles régionales.

Avion banni!

Sur le Littoral neuchâtelois, cela fait cinq ans que La belle Bleue propose ses paniers régionaux. Forte de son succès, cette entreprise a pris le pari d'étendre son réseau de distribution et depuis deux ans, elle parcourt aussi le Jura, le Jura bernois, la région biennoise, etc. La belle Bleue livre ses clients à domicile avec des petites camionnettes. Ses codirecteurs Olivier de Meuron et Michaël Dusong se font un point d'honneur de favoriser la consommation juste. Ils pratiquent un système d'échanges nouveau et respectueux de tous les acteurs, du producteur au consommateur en passant par l'environnement.

Employant 35 personnes pour l'équivalent de 25 postes à 100%, ils favorisent avant tout les produits de grande proximité, mais leur assortiment comporte également quelques fruits incultivables en Suisse comme des oranges. De rares produits arrivent même d'outre-mer, comme du riz ou des bananes.

«Ils proviennent tous de commerces labellisés Fair Trade», explique Michaël Dusong. «En outre, tous les articles produits hors de nos frontières sont chargés d'une taxe CO₂ de 2% pour les provenances européennes et de 5% pour les



Basés à Villeret, Regula Willen et Lukas Lanz exploitent des champs intégralement bio. Leur entreprise Légumes bio du Vallon se fait connaître depuis septembre dernier au travers d'un site internet. BLAISE DROZ

produits venus par bateau d'outre-mer. Nous bannissons l'avion!»

On pourrait imaginer que les livraisons effectuées directement chez le client alourdissent inutilement le bilan écologique des produits de La belle Bleue, mais les calculs que Michaël Dusong n'a pas manqué de faire sont rassurants: «Depuis les champs des producteurs jusqu'au domicile des clients, nos légumes parcourent en moyenne un peu moins que cinq kilomètres.»

Que des légumes

Ce parcours est sans doute encore moins long pour les légumes vendus par Regula Willen et Lukas Lanz sous l'appellation Légumes bio du Vallon. Basé à Villeret, ce couple exploite des champs qu'il loue entre Renan

et Sonceboz. Intégralement bio, contrairement à La belle Bleue qui travaille également avec des producteurs conventionnels, Légumes bio du Vallon se fait connaître depuis septembre dernier au travers d'un site internet. Ici, les légumes ne sont pas livrés à domicile mais dans des lieux de dépôts répartis entre Reconvilier et La Chaux-de-Fonds en passant par Biemme, Tramelan, et Saint-Imier. «Cela se passe bien et nos clients sont contents», se réjouit Regula Willen. «Nous enregistrons une belle progression d'environ un nouveau client par semaine. De la sorte, nous pouvons nous adapter progressivement.»

Le couple de Villeret ne fait pas que gérer des stocks et les vendre. Il produit lui-même la ma-

rité des légumes de ses paniers en complétant au besoin leur offre par des produits achetés à Seeland. Mais la règle ici est de ne vendre que des légumes contrairement à La belle Bleue qui élargit son offre aux produits laitiers, à la viande, au vin et autres boissons et encore bien d'autres produits écologiques.

Chaîne du froid

Les Neuchâtelois du bas n'envisagent-ils pas d'étendre leur palette aux poissons lacustres? Ce qui ferait sans doute plaisir aux consommateurs des vallées jurassiennes. «Malheureusement pas», indique Michaël Dusong. «Pour ces produits, nous devrions garantir une chaîne du froid à deux degrés alors que pour la viande rouge et

les produits laitiers, cette limite est de cinq degrés.» Les emballages réfrigérés par une bouteille d'eau congelée conviennent dans le second cas, pas dans le premier.

Tant chez La belle Bleue (www.la-belle-bleue.ch) que chez Légumes bios du Vallon (www.legumes-bio-gemuse.ch), les clients peuvent opter pour des paniers préparés, de tailles et de compositions variées, ou faire des choix personnalisés en passant commande par internet. A Villeret, Légumes bio du Vallon a aussi un petit self-service, rue de la Rochette 7.

Reste à savoir si cette manière de vendre fera de l'ombre aux hard discounters sans états d'âme ou au petit épicerie du coin qui lutte pour sa survie. ●

VOTATION Le Tribunal fédéral corrige des dispositions

Le Tribunal fédéral s'est prononcé le 7 janvier dernier sur deux recours contre la modification du «Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives». Or, le corps électoral bernois votera le 9 février prochain sur la modification de ce concordat.

Dans son arrêt, le Tribunal fédéral constate que la majorité des normes faisant l'objet de la révision du concordat sont compatibles avec les droits fondamentaux. Il a cependant accepté en partie les recours sur deux points secondaires. Il a corrigé la durée minimale de l'interdiction de périmètre, qui pourra ainsi être prononcée pour moins d'un an. En outre, le Tribunal fédéral a annulé la règle du doublement automatique de la durée de la mesure prévue en cas de violation de l'obligation de s'annoncer sans motif excusable.

Comme au moment de l'arrêt du Tribunal fédéral le message du Grand Conseil avait déjà été imprimé, voire envoyé aux électeurs, celui-ci ne fait pas mention des dispositions corrigées par le Tribunal fédéral. Les informations complémentaires sont donc disponibles sur le site du canton de Berne, à l'adresse www.be.ch/votations. ● *comm-réd*

ÉLECTIONS BERNOISES Apparetements

En ce qui concerne l'arrondissement du Jura bernois pour l'élection au Grand Conseil bernois, quatre apparetements ont été annoncés. Le premier concerne le PEV, les Verts libéraux et l'UDF. Le 2e regroupe les listes PS femmes et PS (sous-apparettées), ainsi que les Verts du Jura bernois. Pour leur part, PLR et UDC partent ensemble au combat. Du côté autonomiste, on fait cause commune. On voit ainsi deux formations de droite (MLJ et PDC) tentent la main au PSA et à la Gauche! Les deux premières listes sont sous-apparettées, tout comme les deux dernières. Au niveau du CJB, on retrouve les mêmes apparetements, mis à part le fait que la Gauche n'y présente aucun candidat. ● *POU-réd*

CANTON DE BERNE Quels sont les critères pour les appels d'offres sur invitation? Deux députés ont posé la question.

Le Jura bernois n'est pas défavorisé lors des soumissions

Le canton de Berne attribue de nombreux travaux en procédant à des appels d'offres. Ceux d'une certaine importance sont soumis aux règles de l'OMC, avec un appel d'offres ouvert, comme c'est le cas pour des montants à partir de 248 950 francs dans le domaine des fournitures et des services, et dès 9,575 millions en ce qui concerne les constructions. Pour les montants moins importants, c'est la procédure dite sur invitation qui s'applique.

Or, selon les députés Dave von Kaenel et Roland Matti (tous deux PLR, respectivement de Villeret et de La Neuveville), «les PME du Jura bernois ont l'impression d'être rarement conviées à des appels d'offres lors de ces procédures sur invitation pour divers travaux ou mandats lancés par l'administration cantonale». Une



Roland Matti (à gauche) et Dave von Kaenel: les explications du gouvernement vont-elles leur suffire? ARCHIVES BIST-STÉPHANE GERBER

affirmation avancée par les deux élus sur la base de discussions avec des industriels de la région à l'occasion de tables rondes organisées par le PLR du Jura bernois. Pour les deux députés, en

dépôt de quelques recherches sur le site internet du canton, «nous constatons que nous avons affaire à une situation particulièrement opaque».

Pour en avoir le cœur net,

Dave von Kaenel et Roland Matti demandaient quel avait été, dans l'arrondissement administratif du Jura bernois, le pourcentage d'entreprises du cru conviées à des appels d'offres sur invitation ces cinq dernières années. Avec les mêmes critères, ils souhaitaient savoir quel avait été le montant annuel (en pourcentage et en francs) attribué aux entreprises du Jura bernois lors de ces appels d'offres.

Ils voulaient aussi connaître le volume annuel total des transactions payé par le canton lors de ces appels au cours de cette même période de cinq ans. Ils demandaient enfin «s'il existe, au sein de l'administration cantonale, des procédures de contrôle, de suivi et de comparaison lors de l'attribution de travaux ou de mandats selon l'appel d'offres sur invitation».

Procédures jugées inutiles

Pour le Conseil exécutif, les craintes des deux élus sont infondées, car rien ne permet de supposer que des entreprises du Jura bernois soient désavantagées, bien au contraire, «car il est souvent préférable de convier des entreprises régionales afin d'aboutir à des solutions économiquement avantageuses», explique le gouvernement. Dans ce genre de procédures sur invitation, rappelle-t-il, «l'adjudicateur doit demander au moins trois offres et il est libre dans le choix des entreprises invitées à faire une offre».

S'agissant des questions posées par les deux élus du PLR, le gouvernement annonce ne pas être en mesure de leur répondre, faute de données disponibles. Le canton n'établit en effet pas de statistiques détaillées sur toutes

les procédures sur invitation qu'il effectue, l'investissement étant disproportionné. En fait, seuls les marchés publics soumis aux règles de l'OMC font l'objet de statistiques annuelles, destinées à la Confédération.

Quant à l'existence de procédures de contrôle, de suivi et de comparaison évoquées dans l'interpellation, le gouvernement indique que cela n'a jamais été jugé utile. Lui-même et les directions s'appuient sur «un collège consultatif en marchés publics chargé de toutes les questions générales sur l'exécution du droit des marchés publics». Il précise que cet organe est composé de manière paritaire et qu'il peut faire des recommandations aux différents services adjudicateurs des pouvoirs publics. ● *POU*



LITTÉRATURE

Petite musique mélancolique

Myriam Anissimov publie le récit nerveux d'une jeunesse mélancolique et amère bercée par l'entêtante musique de sa «petite Maman». **PAGE 14**

LA CHAUX-DE-FONDS Un des meilleurs trios actuels en concert jeudi.

L'horlogerie fine des Wanderer

CATHERINE FAVRE

Excellence et fidélité. Deux maîtres mots pour un trio d'exception, les Wanderer, en concert jeudi à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds et en masterclass dès demain à la Haute Ecole de musique à Neuchâtel.

Portés aux nues dans le monde entier, invités par les orchestres les plus prestigieux, plusieurs fois Victoires de la musique, les trois «Voyageurs errants», dont le nom est inspiré du «Wanderer» de Schubert, cheminent ensemble depuis 27 ans. Vingt-sept ans d'une «complicité quasi télépathique» entre les trois musiciens Jean-Marc Phillips-Varjabédian (violin), Raphaël Pidoux (violoncelle) et Vincent Coq (piano).

Fidèles à leur trio, les Français le sont aussi à la ville de La Chaux-de-Fonds, où ils viennent régulièrement jouer depuis vingt ans. Dans cette «salle mythique, merveilleuse», ils ont enregistré cinq des 19 CD de leur impressionnante discographie. Au programme jeudi? Des trios de Mendelssohn (op. 66), de Schubert (le fameux «Barry Lindon trio» du film de Kubrick!), ainsi qu'une œuvre contemporaine écrite spécialement pour eux par Bruno Mantovani, compositeur et directeur du Conservatoire supérieur national de Paris. Entretien avec Raphaël Pidoux, un violoncelliste totalement au service de la musique.

Le public chaux-de-fonnier vous adore, mais comment le surprendre encore?

Un musicien ne peut pas tricher face à Schubert, Mendelssohn et tous les grands compositeurs. Quand bien même nous jouons ces trios depuis 25 ans, plusieurs fois par an, nous ne nous en lassons jamais. Nous sommes portés par ces chefs-d'œuvre. Plutôt qu'un style d'interprétation, nous recherchons



Les trois «voyageurs errants»: Vincent Coq, Raphaël Pidoux et Jean-Marc Phillips-Varjabédian (de g. à dr.). SP-MARCO BORGGRÈVE

avant tout le respect du texte qui nous a été enseigné par nos anciens professeurs comme les membres du quatuor Amadeus. L'artiste ne peut qu'être humble derrière toutes ces beautés, et je pense que le public de musique

de chambre a envie de pouvoir fermer les yeux et se concentrer sur la musique. L'artiste n'a pas à se mettre en avant.

Vous êtes effectivement tous les trois impressionnants

d'intériorité sur scène. Pas l'ombre d'un sourire...

(*Souçon de rire dans la voix*) Nous ne faisons pas non plus exprès, nous sommes juste concentrés sur notre jeu. Sans vouloir nous justifier – nous

«**Plus on avance en âge, plus on a envie de transmettre...**»

RAPHAËL PIDOUX VIOLONCELLISTE

assumons totalement – les musiciens d'autrefois ne souriaient absolument jamais sur scène. Mais le plus simple, c'est d'être avec la musique. Chez Schubert, il y a de grands moments de détresse, de la joie aussi et le côté magique de la vie, mais surtout de la détresse. Face à ce mal-être, je ne pense pas que ce soit notre rôle de chercher à plaire.

Vous jouez peu de musique contemporaine?

En trio, oui. Nous avons néanmoins enregistré comme un coup de cœur toutes les œuvres de Bruno Mantovani, qui est l'actuel directeur du Conservatoire national de Paris et brillant compositeur. Sinon, pourquoi se priver des chefs-d'œuvre?

Encensés dans le «New York Times» et ailleurs, vous n'avez pas peur de décevoir après une presse aussi dithyrambique?

C'est comme un sportif, au moment de la compétition, il ne pense plus à tout cela. Avec notre bagage technique, nous arrivons à nous libérer, à laisser les doigts filer. Je dis souvent à mes élèves que c'est de l'horlogerie fine, nous faisons des micro-mouvements, des petits bouts de muscle et d'articulation par-ci par-là. Mais ça exige du temps. Il peut y avoir un moment dangereux quand on arrive à la maturité, en particulier pour les enfants prodiges chez qui c'est inné. Il faut alors être capable de démonter la machine pour nettoyer la poussière et remonter ensuite la mécanique, c'est une des choses les plus difficiles à faire.

En commençant le piano à l'âge de 4 ans, vous étiez aussi un enfant prodige?

Non, non. J'ai fait du piano pendant quelques années et à l'âge de 11 ans, j'ai voulu faire comme papa et jouer du violoncelle. Soit dit en passant, mon père a lui aussi souvent joué à La Chaux-de-Fonds (réd: le trio Pasquier formé de Roland Pidoux, Bruno Pennetier et Régis Pasquier).

Vous référez-vous souvent à l'un de vos anciens professeurs, Janos Starker, pour qui l'enseignement était indissociable d'une carrière de musicien?

C'est vrai, plus on avance en âge, plus on a envie de transmettre. Dans nos métiers, la transmission orale demeure essentielle. C'est un devoir, mais surtout une nécessité.

C'est ce qui vous motive à donner des masterclass?

Là, c'est un exercice complètement différent du cours hebdomadaire, on est dans le spectacle. Il y a un jeu avec le public et avec les étudiants. Je pense que c'est important d'avoir des flashes dans une vie de musicien et une masterclass relève de flashes qui peuvent être décisifs. Ce sont les rencontres qui nous font avancer. ●

INFO

La Chaux-de-Fonds: Salle de musique, jeudi à 20h15, www.musiquecdf.ch
billetterie: 032 967 60 50 ou 032 717 79 07.

Neuchâtel: Haute Ecole de musique, masterclass demain dès 14h, jeudi dès 10h, entrée libre, tél. 032 930 21 21.

CD: Les trios de Tchaïkovski/Arensky, Harmonia Mundi, novembre 2013.

MUSIQUE CLASSIQUE Chef emblématique du Festival de Lucerne, Claudio Abbado n'est plus.

Le maestro avait enregistré à La Chaux-de-Fonds

Le chef d'orchestre italien Claudio Abbado est décédé hier matin à Bologne. Agé de 80 ans, l'ancien directeur de la Scala de Milan était malade depuis longtemps et avait dû annuler plusieurs concerts. Au mois de décembre, il avait dû être remplacé au pupitre de l'Orchestre Mozart de Bologne, qu'il dirigeait ces dernières années, en raison de son mauvais état de santé.

L'immense chef d'orchestre est bien évidemment venu à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds où il a notamment enregistré, en 1986, «Les quatre saisons» de Vivaldi avec Viktoria Mullova au violon et le Chamber Orchestra of Europe.

Quant au Lucerne Festival, la disparition de son chef emblématique marque «la fin d'une longue et riche collaboration artistique», souligne dans un communiqué en forme d'hommage Michael Haefliger, directeur du festival. Fidèle au rendez-vous lucernois depuis 1966, le maestro avait créé en 2003 le Lucerne Festival Orchestra, «l'orchestre des amis», comme il avait baptisé cet ensemble unanimement salué.

Symphonie inachevée

C'est avec la 9e Symphonie de Bruckner, une œuvre inachevée, que Claudio Abbado a mis un point final à sa carrière artistique à Lucerne le 26 août dernier:



Claudio Abbado à Lucerne en 2006. KEYSTONE

«On était si loin de penser alors que ce serait son dernier concert, tant il nous paraissait comme transfiguré dans ce moment de sérénité ineffable», ajoute Michael Haefliger.

Né à Milan, Claudio Abbado a été directeur de la Scala de 1968 à 1986, avant d'être nommé à la tête du London Symphony Orchestra, puis directeur de l'Opéra de Vienne. Le maestro, qui avait été nommé en août dernier sénateur à vie par le président de la République italienne, Giorgio Napolitano, avait fait savoir qu'il renonçait à son indemnité de parlementaire pour la consacrer au financement de bourses d'études de jeunes musiciens. ● *ATS-réd*

CINÉMA ABC

Et revoilà Popeye



A force de se shooter aux épinards, l'inoxydable héros traverse les décennies. Les jeunes cinéphiles ont

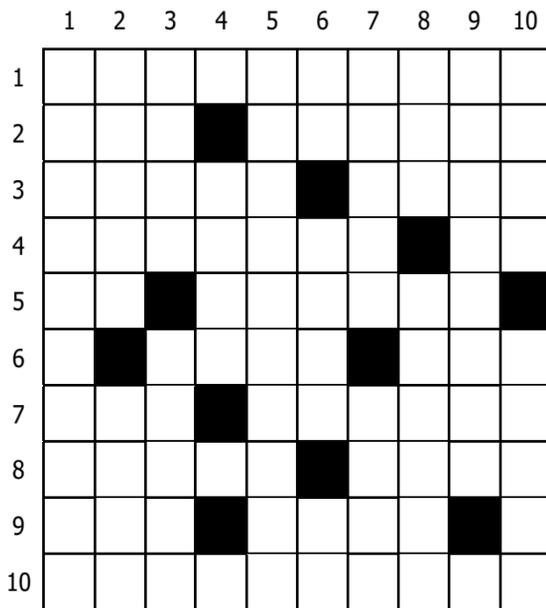
rendez-vous cette semaine avec «Popeye et les Mille et une nuits». Dans ces trois courts métrages de la série créée en 1936 par le génial Dave Fleischer, Popeye et Olive rencontrent Sindbad, Aladdin, Ali Baba. Un grand classique des années 1930. ● *réd*

● **La Chaux-de-Fonds, ABC, demain, samedi et dimanche à 16h. Dès 5 ans.**

12 DIVERTISSEMENTS

MOTS CROISÉS

N° 2895



Horizontalement

1. Aptitude naturelle pour les cours du soir. 2. Essence américaine de bonne qualité. Faire preuve de dextérité. 3. Toujours général. Prélude à la passion. 4. Rendu moins clair. Sur Tille, près de Dijon. 5. Loup vaudois. Hausses un peu le ton. 6. Jeu de balle. Epuisa l'énergie. 7. Tête dorée. Bourrer de coups. 8. Partie de manivelle. Hypermarché réputé pour ses bas prix. 9. Sigle politique caduc. Le beau est pour la star. 10. Aide aux condamnés.

Verticalement

1. Un peu de lumière. 2. Station balnéaire française, aux belles falaises. Celui-ci est vertical, un autre est horizontal. 3. Moins utilisé que ça. Piège en mer. 4. Aussi célèbre à Venise qu'à Paris. 5. Changera en mieux. 6. Donné avant l'exécution. Mère de divins jeux. Moi, comme vous. 7. Félins des montagnes de l'Asie centrale. Donna le goût de la mer. 8. Couleur de robe. Forme auxiliaire peu employée. 9. Coule à travers la steppe. 10. Nuit des siècles. Etrangleuse en traître.

Solutions du n° 2894

Horizontalement 1. Inspecteur. 2. Nouure. Ote. 3. Sisteron. 4. Es. Isar. Ci. 5. Cène. Tacon. 6. Usera. Tôle. 7. Uster. Lu. 8. Ion. Ruinés. 9. Trêve. Cage. 10. Elue. Bêtes.

Verticalement 1. Insécurité. 2. Noises. ORL. 3. Sus. Neuneu. 4. Putiers. Vé. 5. Eres. Atre. 6. Cérat. Eu. 7. Oratrice. 8. Eon. Co. Nat. 9. Ut. Collège. 10. Résineuses.

FEUILLETON

N° 40



Editions Mon Village SA

– Savez-vous, questionna-t-il, pourquoi les premiers chrétiens avaient choisi comme emblème le poisson? Vous ne savez pas?

– Parce qu'ils en mangeaient beaucoup, suggéra l'un de ses interlocuteurs.

– C'est parce qu'ils n'avaient point de viande, enchaîna un autre. Là-bas, y'a point d'vaches.

– Vous n'y êtes pas du tout du tout, reprit Lucien en éclatant d'un rire franc et assuré. Poisson se dit en grec ancien, ichtus. Si vous prenez chacune des lettres de ce mot, elles constituent les initiales de l'expression grecque «Jesous Christos Theou vios soter», c'est-à-dire, «Jésus-Christ, fils de Dieu».

Ces propos très intellectuels ne retinrent pas longtemps l'intérêt de la foule. Seuls Hélène et les séminaristes restèrent autour de lui, mais pour des raisons différentes, pendant que les autres, bien que bons chrétiens, préféraient pour l'heure rejoindre le café d'Auguste.

À cette époque, où les gens n'adoraient pas le Veau d'Or et où l'Église ne subissait pas une crise des vocations, chaque famille du village avait son séminariste qui avait d'abord fréquenté au monastère de Consolation, non loin de Morteau, le Petit Séminaire.

Là dans ce bout du monde, non loin de la source du Dessoubre, affluent du Doubs, recueillement et méditation apaisent

l'esprit du voyageur qui parcourt ce cirque où s'unissent cascades bondissantes, falaises ténébresques et végétation luxuriante. Même si le Petit Séminaire a fermé ses portes dans les années quatre-vingt, Dieu y a laissé son empreinte indélébile.

Hélène, quant à elle, éblouie et presque hypnotisée par la rhétorique de Lucien, le regardait avec une admiration non dissimulée.

Cette jeune Montliévroise, fille du facteur du village, ne passait que l'été au Saugeais. L'année scolaire la voyait rejoindre Besançon où elle préparait son baccalauréat dans une institution privée pour jeunes filles. Pour se faire un peu d'argent, ce qui lui permettait de s'habiller convenablement pour l'automne et l'hiver, car la paye du facteur avait bien du mal, dans une famille nombreuse de sept enfants, à couvrir ce genre de frais, elle avait accepté d'être la bergère du cheptel villageois pendant la période estivale où les bêtes allaient paître sur le communal. Cela supposait de se lever tôt et de se coucher tard, même si le dimanche, elle se faisait remplacer le matin par un de ses frères afin de pouvoir assister à l'office religieux et d'éviter l'ire de M. le Curé.

Brune aux cheveux courts, assez grande, elle se présentait comme la plus jolie fille du village. Son oncle Marc, avec sa délicatesse habituelle, ne se lassait pas de dire:

«Hi, hi, hi! C'est une belle p'tite fille l'Hélène. Elle a ce qu'il faut, là où il faut. Hi, hi, hi!» Il est vrai qu'elle était bien proportionnée et de sa taille fine partaient de charmantes rondeurs qui avaient tourné plus d'une tête... et, présentement, celle de Lucien.

Les deux jeunes gens remontèrent la rue principale du village, car l'ainé Dubuisson avait décidé de raccompagner Hélène jusqu'au pas de sa porte, tournant résolument le dos au bistrot d'Auguste.

– Où as-tu appris tout ce que tu nous racontes? interrogea-t-elle en donnant à sa voix une suavité qui troubla le garçon.

Tu sembles avoir de solides connaissances sur tous les sujets.

– C'est que je lis ma chère, je lis beaucoup. Je suis aussi très attentif à ce que disent les autres, en particulier mes profs; de plus, j'ai une mémoire d'éléphant. Je devore des pages entières, mais je devore aussi les yeux!

Les yeux en amandes sourirent de cette allusion et sur les lèvres à la sensualité discrète un mouvement un peu moqueur s'ébaucha.

Lucien, un peu vexé, rougit légèrement et répliqua:

– Tu ne me crois pas, tu te moques, tu penses que je me vante et te raconte des histoires.

On allait presque assister à une scène de dépit amoureux, mais un rire franc et juvénile coupa court à ces protestations véhémentes, car dictées par l'inquiétude de ne plus plaie.

Hélène était en effet partie d'un grand éclat de rire et cette alacrité ne fit que renforcer la gêne de son interlocuteur. Mais toute sa finesse et sa féminité l'avertirent qu'il y aurait danger à vexer ce garçon et à mettre en doute ses compétences. Pour détendre l'atmosphère, elle lui dit:

– Si on parlait de tout cela à un autre moment? Tiens, si tu venais me retrouver aux champs ce soir? Je serai en bordure de la route du Pré-Jacquier.

(A suivre)



www.pmur.ch

Aujourd'hui à Cagnes-sur-Mer, Prix du Languedoc

(plat, réunion I, course 1, 2000 mètres, départ à 13h50)

No	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.
1.	Agy	60	I. Mendizabal	JC Rouget	7/1	1p4p3p
2.	Lictus	59,5	A. Coutier	F. Rohaut	13/1	0p1p4p
3.	Affaire Solitaire	59,5	G. Pardon	P. Khozian	12/1	7p5p2p
4.	La Grande Duchesse	59	F. Blondel	C. Scandella	9/1	0p4p1p
5.	Labros	58,5	A. Hamelin	M. Delcher	27/1	4p0p8p
6.	Holy Salt	58,5	F. Lefebvre	J.E. Hammond	21/1	4p9p2p
7.	Roi Charles	58	A. Crastus	P. Khozina	9/1	1p4p4p
8.	Hervé	56,5	R. Marchelli	T. Castanheira	17/1	0p4p3p
9.	Cubalibre	56,5	S. RC Montenegro	P. Sogorb	10/1	7p2p1p
10.	Lord And Master	56,5	S. Pasquier	S. Cérulis	12/1	0p6p8p
11.	Mille Et Mille	55,5	R. Thomas	Rd Collet	8/1	5p2p0p
12.	Moosir	55,5	FX Bertras	F. Rohaut	11/1	4p7p1p
13.	Russian Reel	54,5	T. Piccone	J. Heloury	28/1	0p2p6p
14.	Césaro	54,5	E. Hardouin	P. Marion	20/1	4p6p4p
15.	Baileys Reine	54	M. Forest	W. Walton	6/1	3p2p1p
16.	Kingzar	53,5	D. Breux	C. Barande	18/1	5p4p0p

Note opinion: 15 – Belle occasion de s'imposer. 1 – La forme est là, c'est sûr. 4 – Elle possède de gros moyens. 11 – Un spécialiste de la distance. 9 – Peut réussir un gros coup. 7 – Il rêve encore de régner. 10 – On aurait tort de l'éliminer. 3 – Il vise à nouveau un podium.

Remplaçants: 2 – Il pourrait bien réapparaître. 16 – Dépend d'un entraînement de qualité.

Note jeu:

15* - 1* - 4* - 11 - 9 - 7 - 10 - 3 (*Bases)

Coup de poker: 3

Au 2/4: 15 - 1

Au tiercé pour 14 fr.: 15 - X - 1

Le gros lot:

15 - 1 - 2 - 16 - 10 - 3 - 4 - 11

Les rapports

Hier à Cagnes-sur-Mer, Prix de Marseille

Tiercé: 16 - 14 - 11

Quarté+: 16 - 14 - 11 - 5/7

Quinté+: 16 - 14 - 11 - 5/7 - -

Rapport pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre: Fr. 1'873,50

Dans un ordre différent: Fr. 374,70

Rapport pour 150 francs:

Quarté+ dans l'ordre: Fr. 23'842,50 / 6'813.-

Dans un ordre différent: Fr. 2'473,60 / 525.-

Trio/Bonus: Fr. 115,80

Rapport pour 250 francs:

Quinté+ dans l'ordre: Fr. 196'086,75 / 196'086,75

Dans un ordre différent: Fr. 7'749,75

Bonus 4: Fr. 678,25 / 135.-

Bonus 4 sur 5: Fr. 67,50

Bonus 3: Fr. 45.-

Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 76.-

ARCINFO.ch

LE SITE INTERNET DE

L'EXPRESS L'Impartial

L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7
GRATUITEMENT
SUR VOTRE SMARTPHONE

A télécharger sur



HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)

Amour : l'amour est au centre de vos pensées aujourd'hui. Votre vie se teinte de romantisme, surtout si vous êtes célibataire. **Travail-Argent** : c'est le moment de manifester votre point de vue sans détours pour faire aboutir des alliances commerciales ou financières ou faire progresser votre carrière. **Santé** : vous avez besoin d'air !

TAUREAU (21.4 - 21.5)

Amour : un ancien projet sera réactualisé par votre partenaire. Les choses ont évolué et vous verrez ça d'un bon œil. **Travail-Argent** : la chance est de votre côté dans vos démarches administratives. Dans le travail, votre audace sera plus payante que jamais. **Santé** : tout va bien, votre bonne hygiène de vie vous protège des mauvaises surprises.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)

Amour : célibataire, vous charmerez tous ceux que vous approcherez et votre bonne humeur sera contagieuse. En couple, votre partenaire vous trouvera irrésistible. **Travail-Argent** : il y aura de belles propositions et opportunités à saisir. Votre carnet de rendez-vous est bien rempli. **Santé** : bonne résistance aux attaques virales.

CANCER (22.6 - 22.7)

Amour : en famille, la journée risque d'être assez tendue. Mais tout rentrera dans l'ordre assez rapidement. N'évitez pas le dialogue. **Travail-Argent** : étudiez soigneusement les propositions qui vous seront faites. N'hésitez pas à demander conseil à vos proches collaborateurs. **Santé** : prenez rendez-vous au moins pour un détartrage.

LION (23.7 - 22.8)

Amour : pour beaucoup d'entre vous, cette journée marquera le début d'une grande passion. **Travail-Argent** : vous pourriez vous voir offrir une belle situation ou un avancement appréciable. **Santé** : vitalité en hausse.

VIERGE (23.8 - 22.9)

Amour : vos élans vers votre partenaire seront empreints de douceur et de tendresse. Vous ne l'avez pas habitude à ça ! **Travail-Argent** : votre créativité sera à son apogée et vous réaliserez de brillantes performances. Mais évitez d'effectuer d'importantes transactions financières. **Santé** : bonnes défenses naturelles. Vous êtes en forme.

BALANCE (23.9 - 22.10)

Amour : vos rapports conjugaux devraient s'améliorer considérablement. Ce sera dû à un regain d'affection spontané. **Travail-Argent** : beaucoup de choses positives viendront à vous par l'intermédiaire de vos amis ou de vos relations professionnelles. Vous avez le vent en poupe dans le secteur professionnel. **Santé** : trop de nervosité.

SCORPION (23.10 - 22.11)

Amour : évitez de brusquer votre partenaire. Il est peut-être dans une passe difficile et a besoin de vous pour reprendre confiance. **Travail-Argent** : vous vous investissez dans vos entreprises avec énergie et succès. **Santé** : ménagez-vous.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)

Amour : quelques petits accrochages pourraient venir ternir votre ciel amoureux en fin de journée. Mais une réconciliation sur l'oreiller est tout à fait possible ! **Travail-Argent** : attention de ne pas vous laisser abuser par des personnes peu scrupuleuses qui vous feront des promesses qu'elles ne pourront pas tenir. **Santé** : bonne endurance.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)

Amour : vous saurez trouver les bonnes idées pour rafraîchir votre relation sentimentale, lui donner du peps. Osez les surprises ! **Travail-Argent** : si vous êtes en désaccord avec vos supérieurs, ne vous braquez pas et cherchez un compromis satisfaisant. L'équilibre de votre budget n'est pas très stable. **Santé** : énergie en dents de scie.

VERSEAU (21.1 - 19.2)

Amour : vous aurez besoin d'un peu de solitude mais évitez tout de même de prendre trop de distance avec vos proches. Ne coupez pas les liens. **Travail-Argent** : intéressant, mais parfois stressant, votre travail peut prendre un rythme rapide. Vous devrez suivre coûte que coûte. **Santé** : détendez-vous. Faites de la relaxation ou du yoga.

POISSONS (20.2 - 20.3)

Amour : les célibataires supporteront de plus en plus mal la solitude. Il est temps de prendre les choses en main. En couple, vous ne supporterez pas longtemps cette relation à distance. **Travail-Argent** : certains événements pourraient vous empêcher d'atteindre votre but. Il faudra donc chercher une nouvelle méthode. **Santé** : ménagez-vous.

ARC automobiles

Garage - Carrosserie
Location

Tél. 032 847 08 47

www.arcautomobiles.ch
votre concessionnaire à BEVAIX

CITROËN PEUGEOT

LOTERIES

Tirages du 20 janvier 2014

BANCO													
3	4	7	16	19	32	33	36	39	45	46	52	55	56
57	59	60	65	67	70								

TRIO MAGIC		
0	6	9
ORDRE EXACT:	Fr. 689.10	
TOUS LES ORDRES:	Fr. 114.90	
MILIEU:	Fr. 6.90	
LES RÉSULTATS SONT DISPONIBLES SUR WWW.LORO.CH		

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

LE MAG LECTURE

SOUVENIRS Entre les coups d'aiguillon de sa «petite Maman» et quelques figures artistiques à décoder, Myriam Anissimov raconte une jeunesse.

Une éducation sentimentale

PHILIPPE VILLARD

On avait laissé Myriam Anissimov* sur une biographie de Vassili Grossman, elle revient avec un roman qui oscille, balance, musarde, entre le récit de vie, les souvenirs de jeunesse et le livre à clés.

Ces «Jours nocturnes» doivent leur titre à une expression yiddish désignant quelque chose comme des «jours sans». Sans, mais pas vides. L'auteure évoque en effet quelques «figures», traversant, hantant, les pages toujours un peu vertigineuses de ce «roman récit». Ce vertige qui naît lorsque l'on se penche aux bords devenus lointains de sa vie, courbé jusqu'aux limites de la chute, sur le gouffre noir de son passé. Quand on se demande si c'est bien soi qui a vécu ces événements, traversé cette histoire, en se sentant peut-être plus spectre qu'être vivant. Car, avec le temps, ce passé s'épaissit, se peuple de fantômes qui croisent l'ombre de ce que l'on a été.

Ici, le paravent de la fameuse «autofiction» épouse la minceur diaphane d'une jeune fille de la génération 1968 qui, en se disant dans la nudité de l'âme, raconte toute une époque.

Celle, bohème, où l'on «monte» à Paris pour conquérir la gloire, le monde, les hommes et assouvir une faim dévorante. Une faim d'ambition et une faim de crève-ladalle aussi, car elle a faim d'un peu tout, cette jeune fille que l'auteure dévoile toujours, en anorexique de la vie.

Loin d'être une Rastignac en jupons, elle sait surtout ce qu'elle ne veut pas. Alors elle tente, tâtonne, ose, déprime. Elle tâte de la fugue, du sexe,



SP-JHN FOLEY

«Nul doute que ma petite Maman et moi, nous nous haïssions jusqu'à l'extrême danger de nous jeter l'une sur l'autre (...) et, pourquoi pas, de nous entre-tuer.» MYRIAM ANISSIMOV DANS «JOURS NOCTURNES»

de la chanson, de la poésie, de l'écriture, du théâtre expérimental. Cet âge des possibles lui fait ainsi croiser le «Poète»

égaré sur les traces de sa «Suzanne». Evoquer à la comète Albertine Sarrazin, déjà en perpétuelle cavale. Croiser un

futur grand écrivain gourmand qui reste à décrypter. Sans oublier ce plus mystérieux «vieux salaud», produc-

LES MEILLEURES VENTES Faute avouée...

1. «La femme parfaite est une connasse!» Anne-Sophie et Marie-Aldine Girard
2. «Du bonheur. Un voyage philosophique» Frédéric Lenoir
3. «Le Chardonnet» Donna Tartt
4. «La tête de l'emploi» David Foenkinos
5. «La faille souterraine et autres enquêtes» Henning Mankell
6. «L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea» Romain Puértolas
7. «Ainsi résonne l'écho infini des montagnes» Khaled Hosseini
8. «La vérité sur l'affaire Harry Quebert» J. Dickler
9. «Le Braconnier du lac perdu» Peter May
10. «Blake & Mortimer», Tome 22 Jean Dufaux, Antoine Aubin, tienne Schréder

BD EN STOCK

La pilule ne passe pas



«Les cobayes» Benacquista, Barral, Ed. Dargaud, 96p. Fr. 27 -

La couverture, laide, avait titillé notre curiosité. Ne tombons pas dans le délit de faciès, il se peut que ce one shot soit de bonne facture... «Les cobayes», deux hommes et une femme sont recrutés par un la-

boratoire pharmaceutique, dans le but de tester un nouvel antidépresseur. Au-delà des espoirs des scientifiques, les molécules vont mettre en lumière et a contrario ce qui, chez les cobayes, était zones d'ombre.

Sur cette trame Benacquista a tissé un scénario qui, s'il démarre bien s'essouffle sur la fin car trop convenu. Quant au dessin de Barral, privilégiant les à-plats et limitant les détails reste quelque peu aride. Dommage on aurait voulu avoir tort. **DC**

POUR LES JEUNES

Une histoire d'homme



«Le Blues de Jean Lhomme» Enzo Cormann et Natasha Krenbol, La Joie de Lire, 60 p. Fr. 18. -

C'est une mise en abyme splendide, que cette histoire de Jean Lhomme, contée par Docteur Blues et Mister Tchatche. Aveugles, l'un cause et l'autre joue du saxophone.

Ils sont vissés à la ville, tout comme le clochard magnifique dont il est question dans leur récit de pavés. Le narrateur est un corbeau. Observateur de la ville, il conte à la fois Docteur Blues et Mister Tchatche et leur sujet, Jean Lhomme. Quand celui-ci, fatigué de tant de rien, décide de se jeter à l'eau et d'en finir, il voit le pont se tortiller pour l'en empêcher.

Un CD accompagne l'ouvrage: une voix envoûtante pour dire cette belle aventure citadine et des extraits bluesistiques pour s'initier. **SB**

LES COUPS DE CŒUR PAYOT



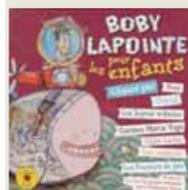
JEUNESSE

Course-poursuite dans le temps

«Warp, vol. 1: L'assassin malgré lui» Eoin Colfer, Gallimard, 201, 392 pages, Fr. 30,20

On l'attendait – le voilà! Le premier volume de «WARP», la nouvelle série de l'auteur d'«Artemis Fowl», est enfin en librairie! Chevie Saviano est brillante, c'est la plus jeune agente du FBI. Après une enquête ratée aux Etats-Unis, elle va donc être transférée à Londres et chargée d'une tâche très ennuyeuse: surveiller un engin dont on ne lui divulguera pas l'utilité. Riley, lui, est un jeune orphelin recueilli par le redoutable Garrick, un magicien tueur à gages (!) qui veut faire de lui son ap-

prenti et, si possible, le meilleur assassin de Londres... Ces trois personnages vivent dans la même ville et fréquentent les mêmes endroits, mais à des époques différentes, puisque près de deux cents ans les séparent. Ils vont se livrer à une véritable course-poursuite à travers le temps. Chevie devant se surpasser pour échapper au terrible Garrick, sauver Riley d'un triste destin et remettre de l'ordre dans le cours de l'Histoire. Une aventure pleine de suspense, à dévorer dès 12 ans! **MARIE BURKHALTER**



JEUNESSE

Régal pour oreilles et zygomatiques!

«Boby Lapointe pour les enfants (+1 CD audio)» Rémi Cierco, Formulette Editions, 2013, 27 pages, Fr. 30,90

Boby Lapointe, avec sa plume drôle et efficace, était un poète qui, en plus de les chanter, savait jouer avec les mots. Les faire danser, les modifier parfois, avec une rare aisance, pour mieux en chatouiller le sens. Permettre aux enfants d'aujourd'hui de découvrir – et surtout de rire – à l'écoute des plus belles pépites de cet irremplaçable chansonnier, interprétées par des artistes de la nouvelle génération, est donc une magnifique idée (même si elle manque peut-être d'originalité en

cette époque où il est à la mode, pour les maisons de disques, de sortir des compilations en tous genres, et pas toujours de grande qualité). Pour les Editions Formulette, en tout cas, le pari de surfer sur la vague des compilations est relevé et, personnellement, je les remercie d'empêcher Boby, sa Katie qui l'a quitté, son Léon qui a du bobo, son petit homme qui vivait d'espoir, sa maman des poissons qui a l'œil tout rond et ses mamelles du destin de tomber dans les oubliettes du temps! **PAOLA ROULET**



ROMAN

Vivement le printemps

«Automne», Jan Henrik Nielsen, Albin Michel Jeunesse, 2014, 336 pages, Fr. 27,20

Jan Henrik Nielsen est un auteur norvégien dont le premier roman nous fait éprouver un subtil mélange d'émotions. Il met en scène une vision crédible – ou du moins vraisemblable – de la fin de l'humanité, tout en gardant une ouverture sur un possible renouveau. Nanna, 12 ans, et sa petite sœur sont réfugiées avec leur papa dans un bunker; c'est grâce à un périscope qu'ils gardent contact avec le monde extérieur. Malheureusement, la nature semble mourir sur leur île: une catastrophe écologique serait à l'origine

de cette saison d'automne permanente. Lorsque s'ouvre le récit, cela fait six ans déjà que les fillettes et leur père sont enfermés dans ce refuge prison, et les jeunes sœurs n'ont qu'une idée en tête: en sortir, malgré les avertissements paternels au sujet d'atrocités commises par des êtres qui meurent d'une maladie sans nom. Bientôt, elles feront leurs premiers pas dehors, vers l'avenir... Ce roman est un message d'humilité, de douceur et d'espoir. Pour les lecteurs à partir de 13 ans. **MARIE BURKHALTER**

**LE MOT DU JOUR**

A propos de l'initiative «Financer l'avortement est une affaire privée», le patron du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg apporte, à titre personnel, une réponse de Normand.

Mgr Charles Morerod:

«Un «oui» tout comme un «non» posent problème».

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ON EN PARLE**RAVIOLIS FRELATÉS****Encore une recette chinoise**

Après le lait à la mélamine et en attendant des nouilles au silicone ou des nems à l'enduit, voici les raviolis à l'insecticide. La recette a été élaborée en 2008, peu avant les Jeux de Pékin, par un ouvrier voulant se venger de son boss. Elle lui a valu, hier, la prison à vie. Neuf personnes avaient été intoxiquées au Japon et quatre en Chine, avant que les raviolis ne soient retirés de la vente. ● PHV



SACHA BITTEL, NF

VALAIS**Parlement à la page mais sans papier**

A Sion, le mot gratte-papier ne vaudra bientôt plus rien dire. Le **Grand Conseil** a terminé sa mue et ne travaille plus qu'avec des documents électroniques. Les débats seront bientôt transcrits par reconnaissance vocale. Cette numérisation tous azimuts s'étendra aussi à l'administration: permis et livrets scolaires pourraient devenir eux aussi électroniques et seront traçables en tous temps. De là à imaginer que les dossiers fiscaux ne puissent plus se perdre... ● LOE-ATS

LE CHIFFRE**6,3**

de magnitude pour le séisme, sans gravité, qui s'est produit hier en Nouvelle-Zélande. En février 2011, une secousse de même niveau avait causé 185 victimes dans la région de Christchurch. ● ATS

La bonne conduite pour les Nuls

**ROUTE Nuls au volant**

Sur la route, ce devrait être «total

respect». Mais qui n'a pas croisé un ahuri ou un inconscient qui met en danger les autres usagers? Alors, pour les Nuls du et au volant (et les autres), le TCS et la police vaudoise viennent de publier la 14e édition de «La bonne conduite pour les Nuls». Illustrée par Stef, cette brochure «décalée» vient rappeler les bons comportements à 400 000 exemplaires pour la Suisse romande. C'est un peu comme un freinage tardif, à lire d'urgence! Car, en dessins et en conseils, c'est du costaud pour de l'«antihosto». ● PHV

IVG, deux femmes face à face

DUEL L'une est socialiste, conseillère aux Etats genevoise et sage-femme de profession. L'autre est coprésidente du comité d'initiative et du Parti évangélique genevois.

LAURA DROMPT

Tout les oppose dès qu'il s'agit d'évoquer l'initiative contre le remboursement de l'avortement. A la faveur de cet échange, la socialiste Liliane Maury Pasquier et l'évangélique Valérie Kasteler-Budde évoquent les enjeux principaux de l'initiative qui sera soumise à votation populaire le 9 février prochain.

Vision du monde, valeurs, solidarité, foi, droit des femmes... leurs arguments permettent d'aborder les multiples aspects d'un débat qui ne touche pas seulement la Suisse.

En France aussi

Au lendemain de la Marche pour la vie, qui a mobilisé plusieurs milliers de personnes à Paris, le combat anti-avortement se déplace aussi sur le terrain politique. Dans le cadre de l'examen du projet de loi sur l'égalité homme-femme, qui a débuté hier à l'Assemblée, les députés français auront à se prononcer sur deux amendements socialistes élargissant l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Une modification de la loi Veil de 1975 qui a du mal à passer dans les rangs de l'UMP. Au sein de l'opposition, bon nombre de députés comptent défendre le statu quo, soit le maintien de la notion de «détresse» qui, selon eux, fait de l'IVG une «exception».

D'autres souhaitent aller plus loin, à l'image des seize députés qui ont déposé un amendement visant à dérembourser l'IVG.

● avec *Le Figaro*



Valérie Kasteler-Budde. SP



Liliane Maury Pasquier. KEYSTONE

LIRE PAGE 16**SUISSE****Sécurité partagée entre Davos et Montreux**

Le Forum de Davos reste cependant sous haute protection. KEYSTONE

A chacun ses huiles et ses gros bonnets! Dès mercredi, le Forum économique mondial de Davos (WEF) fera l'économie des policiers romands pour assurer sa sécurité. Ces derniers sont requis pour protéger la conférence sur la Syrie qui s'ouvre le même jour à Montreux.

Pour les remplacer, les autres cantons ont consenti des efforts supplémentaires en moyens humains. Au sol, un effectif de 3000 militaires est également déployé sur zone, à Davos, pour un dispositif qui peut atteindre un maximum de 5000 hommes, selon un arrêté fédéral. Ils ont déjà installé 662 barrières et 24 kilomètres de treillis.

Mais l'absence des Romands intervient une année où le WEF

doit accueillir un nombre record d'hôtes dont la protection ressort du droit international. Les accords de Vienne prévoient en effet que la Suisse est tenue d'assurer, sur son territoire, la sécurité des personnes royales, des chefs d'Etat et des premiers ministres.

Au-dessus de la station grisonne et de la cité vaudoise, l'espace aérien sera interdit et verrouillé à l'aide de jets. Les patrouilles seront même renforcées par de vieux Tigers. Le budget sécurité du WEF reste stable et culmine à 8 millions de francs. Trois millions sont à charge de la Confédération. Les Grisons et le WEF s'acquittent chacun de deux millions et Davos investit un million dans l'opération. ● PHV-ATS

JEUX D'ARGENT Des sites web utilisent l'image de la Suisse.

Des casinos virtuels misent illégalement sur le Swiss made

Les bandits manchots helvètes n'ont pas de seconde vie sur le Net, quoi qu'ils tentent de faire croire. Interdits en Suisse, les jeux d'argent sur internet pullulent. Et certains d'entre eux n'hésitent pas à utiliser la «marque» suisse pour appâter le chaland virtuel et son argent, bien réel.

Le Seco (Secrétariat d'Etat à l'économie) a renouvelé hier ses mises en garde «contre les jeux illégaux». Des sites comme Onlinecasinoschweiz24 ou Swisscasinonline «n'ont aucun lien avec

la Suisse, contrairement à ce que les nombreuses références à la Suisse qu'ils contiennent laissent penser», indique le Seco.

Cette annonce fait suite à des plaintes d'utilisateurs, a indiqué Guido Sutter, en charge de la question au Seco: «Il y a tromperie sur la provenance de ces jeux». L'administration n'a pas encore décidé d'une éventuelle action en justice. Celle-ci s'avérerait compliquée, le cas échéant, car un des sites est localisé à Gibraltar, l'autre au Belize. S'il est pour

l'heure interdit de proposer des jeux d'argent sur internet, une prochaine révision de la loi pourrait proposer «la possibilité d'accorder des concessions à des casinos en ligne», indique Guido Sutter. En attendant, le Seco invoque «une infraction aux lois sur la protection des armoires publiques et sur la concurrence déloyale». Dans un cas précédent cité par l'ATS, les mises en garde avaient conduit un site à retirer les références indues à la Suisse. ● LOE



Des casinos virtuels portant des noms prétendument helvétiques proposent des jeux illégaux sur Internet.

KEYSTONE

AVORTEMENT Liliane Maury Pasquier et Valérie Kasteler-Budde en face à face.

«Pourquoi cette obstination à attaquer les droits des femmes?»

votations du 9 février

LAURA DROMPT

Si l'initiative «Financer l'avortement est une affaire privée» était acceptée le 9 février prochain, les interruptions de grossesse ne seraient plus prises en charge par l'assurance maladie de base. Les milieux chrétiens conservateurs la présentent comme un moyen de réaliser des économies, et de garantir leur liberté de conscience.

Les opposants y voient une attaque en sous-main contre l'avortement, l'aspect financier n'étant qu'un prétexte pour aborder le sujet.

Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats (PS, GE), et Valérie Kasteler-Budde, coprésidente du comité d'initiative et coprésidente du Parti évangélique genevois, en débattent.

La population a largement accepté la dépenalisation de l'interruption de grossesse en 2002. Pourquoi revenir sur le sujet dix ans plus tard?

Valérie Kasteler-Budde: En 2002, j'ai voté pour la dépenalisation de l'avortement. Mais je ne savais pas que cet acte serait automatiquement remboursé. C'est pour cela que je me bats en faveur de l'initiative.

Liliane Maury Pasquier:

Pourtant, les opposants de l'époque ont anticipé le fait que les avortements seraient remboursés et y voyaient une raison de plus pour dire non en 2002. Il n'est pas juste de dire que les gens n'en avaient pas conscience.

V.K.-B.: Personnellement, je n'avais pas vu cet argument, et je l'ignorais.

Mais pourquoi vouloir sortir cette prestation du catalogue de base de l'assurance maladie?

V.K.-B.: Parce que ça n'est pas un soin. L'assurance maladie doit sauver des vies, guérir. Avec un avortement, on n'est pas dans le soin puisqu'on détruit une vie. Les conséquences d'un avortement, les douleurs physiques et psychologiques qui en découlent, sont autant de raisons pour vouloir faire baisser le nombre d'avortements en Suisse.

L.M.P.: Dans ma pratique de sage-femme, il ne m'a pas été démontré qu'un avortement causait forcément des souffrances. Au contraire, il peut en éviter! L'interruption de grossesse est une prestation médicale, à accomplir dans des conditions bien précises. Etre entouré de professionnels compétents favorise la prévention. Par-dessus tout, la qualité des soins a une grande incidence sur la diminution des effets secondaires et des risques qui pourraient dé-



Manifestation samedi à Lausanne. KEYSTONE

couler d'une interruption de grossesse.

Madame Kasteler-Budde, l'initiative parle du financement privé de l'avortement. Mais le but réel est d'en diminuer le nombre. N'est-ce pas mal poser la question?

V.K.-B.: Chaque année, on tue 11 000 enfants en Suisse. Cela me heurte! En cofinçant les avortements, j'ai du sang sur les mains. Je suis pour la solution des délais, votée en 2002, mais je me désolidarise des avortements. En Autriche, où le financement se fait de manière privée, tout se passe bien, et en Suisse, ce régime diminuerait de 10% le nombre d'avortements.

L.M.P.: Je tiens à préciser qu'on ne «tue» pas 11 000 enfants par an. Un embryon n'est pas un enfant, mais un ensemble de cellules qui ont le potentiel de le devenir.

V.K.-B.: Dans une décision de la Cour européenne de justice concernant la recherche sur les cellules-souches, il a été admis que la vie commence dès la multiplication des cellules.

L.M.P.: Mais la Suisse ne dépend pas de cette Cour, et la Cour européenne des droits de l'homme reconnaît, elle, le droit des femmes à disposer de leur corps.

darité s'applique pour les maladies, ce qu'un avortement n'est pas.

Si l'initiative passait, les femmes auraient toujours la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire...

L.M.P.: Mais quelle assurance inscra cette prestation à son catalogue? C'est une construction théorique absurde, il n'y aurait aucun intérêt à le faire, car le nombre d'intéressées est trop minime. Je me demande bien qui ira demander cette assurance? Car qui a des projets d'avortement? Et pour une assurance complémentaire, il faut remplir un questionnaire de santé, voir son dossier accepté, payer des primes... Tout cela exclut les femmes les plus fragiles, les plus jeunes, les migrantes. Et aucun homme ne sera concerné. Voilà qui est discutable d'un point de vue éthique.

V.K.-B.: Avorter est un choix relevant de la sphère privée. Actuellement, c'est à la société d'en assumer les conséquences financières, alors que cette responsabilité devrait revenir au couple.

Les statistiques montrent que, en comparaison internationale, la Suisse présente l'un des taux les plus faibles d'avortements. Cette situation n'est-elle pas satisfaisante?

V.K.-B.: S'il n'y avait pas de problème, on n'aurait jamais récolté 100 000 signatures. La statistique est très basse grâce à certaines régions qui pratiquent peu d'avortements. Les cantons urbains, comme Genève, Vaud ou Zurich ont des taux très élevés.

Ce qu'il faudrait, c'est proposer un vrai accompagnement aux femmes enceintes, pour les soutenir économiquement. Leur rappeler que l'option de l'adoption existe. Mettre plus de moyens dans la prévention et l'éducation sexuelle...

L.M.P.: Nous sommes d'accord sur le suivi et un renforcement de la politique familiale. Concernant la prévention, le milieu qui a lancé cette initiative – le vôtre – est justement contre le remboursement de la pilule et contre ces cours d'éducation sexuelle.

Que faire face au risque de voir se multiplier les interruptions de grossesse «artisanales», qui comportent de grands risques pour la santé?

V.K.-B.: Une femme sera-t-elle d'accord d'aller faire un avortement illégal, dans des conditions terribles, juste parce que c'est moins cher? J'en doute.

L.M.P.: Et pourtant, certaines y seront contraintes...

Le Courrier



«Cela me heurte! En cofinçant les avortements, j'ai du sang sur les mains.»

VALÉRIE KASTELER-BUDDE
DU COMITÉ D'INITIATIVE CONTRE LE REMBOURSEMENT DE L'AVORTEMENT



«Un embryon n'est pas un enfant, mais un ensemble de cellules qui ont le potentiel de le devenir.»

LILIANE MAURY PASQUIER CONSEILLÈRE AUX ETATS SOCIALISTE

FRANCE

Trêve pour les frontaliers avec l'assurance maladie

Les frontaliers français vont disposer d'un dispositif particulier en matière d'assurance maladie. Ils pourront choisir un médecin traitant en Suisse et les soins ambulatoires réalisés en Suisse pourront être remboursés «sans autorisation préalable». L'accès aux soins «programmés hospitaliers ou coûteux en Suisse sera facilité pour les frontaliers résidant dans des zones à faible densité médicale», a précisé le ministre des Affaires sociales.

Le gouvernement a en revanche confirmé sa décision de mettre fin au «droit d'option» des frontaliers en matière d'assurance maladie.

Les frontaliers bénéficient actuellement d'un dispositif déro-

gatoire que Paris a décidé de ne pas prolonger au-delà du 1er juin 2014.

La plupart cotisent auprès d'une assurance privée en France, souvent moins onéreuse que la Sécurité sociale, notamment pour les plus jeunes. Mais, à partir du 1er juin, s'ils s'assurent en France, ils devront obligatoirement cotiser à la «Sécu».

Devant la bronca des associations de travailleurs frontaliers, la ministre de la Santé Marisol Touraine leur a annoncé une inflexion hier: le taux de cotisation des frontaliers sera de 6% jusqu'au 31 décembre 2015, avant de passer à 8%. Initialement, ce régime transitoire (6%) devait cesser le 1er juin 2015. ATS-AFP

RENCONTRE Première visite d'Etat en 50 ans de relations diplomatiques.

Didier Burkhalter accueille la Corée du Sud

«Le pays le plus innovant d'Europe à la rencontre du pays le plus innovant d'Asie», a lancé le président de la Confédération Didier Burkhalter en accueillant hier

après-midi son homologue sud-coréenne Park Geun-hye à Berne. Cette première visite d'Etat sud-coréenne en 50 ans de relations diplomatiques vise à renforcer la coopération économique et scientifique.

Pour Didier Burkhalter, le potentiel des échanges commerciaux entre les deux pays est «loin d'avoir été épuisé». Voyant dans la République de Corée l'une des économies les plus dynamiques d'Asie et un «leader mondial en matière d'innovation», le chef du Département des affaires étrangères (DFAE) a

fait valoir dans son discours qu'il s'agissait là d'un «partenaire tout naturel pour la Suisse».

Ayant été reçue, comme le veut la tradition, avec les honneurs militaires, Park Geun-hye a souligné dans son allocution les points communs entre la Corée du Sud et la Suisse: une forte industrialisation malgré des ressources naturelles limitées et une certaine puissance sur la scène internationale en dépit d'une taille modeste.

Aujourd'hui, Didier Burkhalter accompagnera Park Geun-hye à l'Ecole professionnelle et industrielle artisanale de Berne, où il doit lui présenter le système dual de formation professionnelle appliqué en Suisse. ATS



Didier Burkhalter accueillait hier après-midi son homologue sud-coréenne Park Geun-hye à Berne. KEYSTONE

BRUXELLES Les Vingt-Huit ont donné leur feu vert à une opération à Bangui.

A fin février, l'Union engagera des troupes en Centrafrique

BRUXELLES
TANGUY VERHOESEL

Les Français se sentiront bientôt moins seuls en République centrafricaine (RCA). Hier, les ministres des Affaires étrangères des Vingt-Huit ont en effet donné leur feu vert politique au lancement d'une opération militaire dans le pays, dès la fin février, en vue d'y appuyer les efforts que Paris et les troupes africaines de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), ont entrepris afin de stabiliser la RCA.

Les chefs de la diplomatie de l'Union européenne ont approuvé un «concept de gestion de crise» qui délimite les contours de la future opération communautaire – tous les détails (commandement, contributions nationales en hommes et en matériel, plan de déploiement, etc.), en revanche, doivent encore être négociés. Ils le seront après l'adoption d'une résolution du conseil de sécurité des Nations unies, peut-être dès jeudi.

«C'est une nouvelle positive, qui correspond à une demande de la France», s'est réjoui le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

Jusqu'à six mois

La mission «Eufor RCA-Bangui» visera à sécuriser la zone de la capitale centrafricaine, Bangui, et en particulier son aéroport, pendant une période «pouvant aller jusqu'à six mois». Après, l'UE cédera le relais à l'Union africaine, dont les Etats membres ont déjà fourni près de 4400 hommes à la Misca, dont les effectifs devraient être portés à 6000 soldats avant le printemps.

La force militaire européenne – Laurent Fabius a évoqué le nombre de 500 soldats – «contribuera dans sa zone d'opération aux efforts



Les 1600 soldats français auront l'appui de 500 militaires européens. KEYSTONE

internationaux et régionaux de protection des populations les plus menacées et créera les conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire à ceux qui en ont besoin», soulignent les conclusions des Vingt-Huit. Elle permettra non seulement de soulager la tâche de la Misca, mais également celle des 1600 soldats que la France a engagés sur le terrain, dans le cadre de son opération «Sangaris».

La France devrait être la «nation cadre» de la mission «Eufor RCA» et, donc, prendre le commandement des opérations sur place. Le quartier général européen sera quant à lui basé à Larissa, en Grèce, le pays qui occupe actuellement la présidence de l'UE.

Selon certaines sources, une dizaine d'Etats membres de l'UE devraient annoncer leur participation à la mission. Jusqu'à présent, seule l'Estonie l'a fait. Elle enverra

environ 55 soldats en Centrafrique – un peloton d'infanterie équipé de véhicules blindés et une unité de soutien logistique.

Parallèlement à celle des ministres des Affaires étrangères des Vingt-Huit, une «réunion internationale à haut niveau sur l'aide humanitaire en RCA» s'est tenue à Bruxelles, hier. Quarante pays et une vingtaine d'organisations non gouvernementales y ont participé.

La communauté internationale s'est engagée, à cette occasion, à débloquer 496 millions de dollars (450 millions de francs) en 2014 pour secourir la population centrafricaine, durement affectée par la recrudescence des affrontements interreligieux enregistrée dans le pays depuis décembre 2013. Dans l'immédiat, la priorité sera accordée aux 900 000 habitants du pays qui ont dû être déplacés en raison de ces violences.

L'issue de la réunion des donateurs constitue «une réussite indéniable», a commenté le ministre français au Développement, Pascal Canfin. Selon lui, les fonds qui vont être récoltés permettront de couvrir, à concurrence de 90%, en 2014, les besoins humanitaires qui ont été identifiés. ○

UNE PRÉSIDENTE

Le Parlement centrafricain a élu à la présidence une femme, première dans l'histoire troublée de ce pays. Catherine Samba Panza a lancé un appel «vibrant» à déposer les armes et reçu un soutien international appuyé, autant militaire que financier. Maire de la capitale, Bangui, depuis 2011, Catherine Samba Panza, née le 26 juin 1954, est décrite comme une battante dotée d'une longue expérience politique. ○ AT5-AFP

IMMIGRATION

Deux nouveaux drames

Seize migrants illégaux ont été secourus à bord d'un bateau, hier matin, en mer Egée, ont indiqué des garde-côtes. A la mi-journée, les recherches se poursuivaient pour retrouver 12 disparus qui, selon les rescapés, sont tombés à l'eau durant le sauvetage.

Lors du remorquage de l'embarcation, deux migrants sont tombés à la mer pour une raison inconnue et d'autres passagers se sont aussitôt penchés au-dessus de l'eau pour leur porter secours, faisant chavirer le bateau.

Dimanche, les autorités portuaires ont interpellé 34 migrants au large de Patras, alors qu'ils ve-

naient de prendre la mer à bord d'un bateau de pêche dont le vol avait été signalé peu de temps auparavant.

Un autre drame de l'immigration a eu pour cadre, hier, les eaux entre l'Afrique du Nord et l'Espagne. Un migrant africain est mort noyé en tentant de gagner, à bord d'une embarcation de fortune, l'enclave espagnole de Melilla, tandis qu'une quarantaine de clandestins sont parvenus à franchir la frontière grillagée qui la sépare du Maroc, selon les autorités. La victime voyageait avec douze autres personnes à bord d'un bateau. ○ AT5-AFP



Dimanche, les autorités grecques ont interpellé des migrants qui avaient tenté de voler un bateau de pêche. KEYSTONE

RUSSIE

Attentats revendiqués par les islamistes

Des rebelles islamistes ont revendiqué les deux attentats suicides qui ont fait au moins 34 morts, fin décembre, à Volgograd, dans le sud de la Russie. Ils ont aussi menacé le président Vladimir Poutine de commettre de nouveaux attentats à l'occasion des Jeux olympiques de Sochi. ○ AT5-AFP

COLOMBIE

Quatorze guérilleros des Farc tués

Au moins quatorze guérilleros des Farc ont été tués lors d'une offensive militaire dans le nord de la Colombie, malgré la reprise, samedi, des négociations de paix, ont annoncé, hier, les autorités. L'attaque a eu lieu durant tout le week-end dans une zone rurale de Tame. Au cours de l'opération, durant laquelle un hélicoptère de l'armée a été touché par des tirs des Farc, mais pas abattu, un guérillero a également été blessé et un autre s'est rendu, a souligné l'armée. ○ AT5-AFP

NÉGOCIATIONS Téhéran veut participer sans conditions préalables. Mais les opposants syriens et les Occidentaux refusent.

Genève II est restée sous la menace des exigences iraniennes

Le suspense a longtemps plané, hier, sur la tenue de Genève II, la conférence de paix sur la Syrie, qui doit commencer demain à... Montreux. Cette fois, ce ne sont pas les interminables atermoiements d'une opposition divisée qui auraient pu faire capoter ce rendez-vous. Mais l'insistance de l'Iran à participer «sans conditions préalables» à des négociations parrainées par Washington et Moscou, en vue d'amorcer une transition du pouvoir à Damas. En soirée on a appris que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait retiré son invitation à l'Iran à participer à la session inaugurale de la conférence de paix en Syrie. Cette mesure était une condition pour que l'opposition syrienne assiste à la réunion.

Un premier coup de théâtre était intervenu en milieu de journée, lorsque la Coalition nationale syrienne (CNS), qui représentera les opposants à Assad

en Suisse, a menacé de ne pas s'y rendre en cas de participation iranienne. «La coalition retirera sa participation à Genève II tant que Ban Ki-moon ne retirera pas son invitation à l'Iran», faisait savoir Louaï Safi, un porte-parole de la CNS.

Quelques heures auparavant, de Téhéran, un représentant de la diplomatie iranienne annonçait que son pays avait accepté l'invitation officielle que lui avait transmise, au cours de la nuit, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Ce dernier se félicitait de voir l'Iran s'engager à jouer «un rôle positif et constructif» pour mettre fin à un conflit, qui a tué plus de 130 000 personnes en presque trois ans de violences entre l'armée et les opposants à Bachar al-Assad.

L'ONU œuvre en coulisses

Depuis des mois, la participation de l'Iran divise les protagonistes de la crise syrienne. Y sont



Pendant ce temps, les combats continuent en Syrie, comme ici à Alep. KEYSTONE

favorables Damas bien sûr, son allié russe et, à degré moindre et dans un premier temps, l'ONU, qui a œuvré en coulisses à la mise sur pied d'une telle conférence internationale. En revanche, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis s'y opposent ca-

tégoriquement. Hier, ces trois pays ont rappelé que, pour y participer, Téhéran devait accepter le communiqué adopté en juin 2012 à Genève, appelant à un gouvernement de transition, doté des pleins pouvoirs, ce qui revient à éliminer Assad de la transition. Exigence que la République islamique s'est bien gardée d'endosser jusqu'à maintenant.

Plus farouche ennemie de l'Iran au sein du monde arabe, l'Arabie saoudite, qui est également le principal bailleur de fonds des rebelles syriens, milite depuis longtemps, elle aussi, pour que l'Iran ne soit pas associé au règlement de la crise. Grâce à son allié chiite libanais, le Hezbollah et à ses propres conseillers militaires, le régime iranien soutient en effet en hommes et en armes Damas. Les «anti-Iraniens à Genève» redoutent que Téhéran s'engage dans un processus qui ne con-

duirait pas au départ de Bachar el-Assad du pouvoir.

Entre les deux, l'ONU a d'abord plaidé, mezzo voce, pour une participation de Téhéran à la négociation. «L'Iran fait partie du problème, mais elle fait partie aussi de la solution», affirme un cadre onusien, engagé dans les préparatifs de Genève II. «Il n'y aura pas de solution si Téhéran est exclu des pourparlers», ajoute-t-il. «Et les Américains savent très bien que depuis juin 2012 et Genève I, la situation a évolué sur le terrain en faveur du régime.»

Consultations à New York

Mais comme Paris et Londres, Washington a manifestement été pris de court, dans un premier temps, par l'initiative de Ban Ki-moon. «Si l'Iran ne souscrit pas totalement et publiquement au communiqué de Genève I, l'invitation devra être retirée», déclarait, hier, le département d'Etat. «Il est évident qu'aucun

pays ne saurait participer à cette conférence, s'il n'en accepte pas expressément le mandat», a renchéri le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius. ○ GEORGES MALBRUNOT, Le Figaro

ASSAD ENVISAGE UN NOUVEAU MANDAT

Le président syrien Bachar al-Assad a annoncé dans une interview exclusive qu'il y avait de «fortes chances» qu'il brigue un nouveau mandat. Le prochain scrutin est prévu en juin 2014. A deux jours de la conférence de Genève II sur le conflit en Syrie, il a exclu de confier un futur gouvernement à un opposant. Dans cet entretien réalisé dimanche au palais du Peuple à Damas, Bachar al-Assad a souligné que sa guerre contre la rébellion serait de longue durée. Il a averti que si la Syrie perdait la bataille, le chaos s'étendrait «à tout le Moyen-Orient». ○ AT5-AFP

ORADOUR-SUR-GLANE L'ancien soldat de la Waffen-SS Werner C. fait part de ses regrets. Inculpé par la justice allemande, il continue de plaider son innocence et parle de ses tourments.

«Moi, Dieu merci, je n'ai pas eu à tirer»

ROLAND GAURON

C'est un vieillard au bord des larmes qui se confie devant les caméras de BFMTV. Werner C., 88 ans, est l'un des derniers survivants de la division SS Das Reich. Le 10 juin 1944, le soldat, alors âgé de seulement 19 ans, était présent à Oradour-sur-Glane, quand l'armée allemande massacra 642 hommes, femmes et enfants du village.

L'Allemand a été inculpé, mercredi dernier, par le Parquet de Dortmund pour meurtre collectif sur 25 personnes et complicité de meurtre pour des centaines d'autres. L'ancien soldat de la Waffen-SS s'était déjà exprimé ce mois-ci dans le quotidien allemand à grand tirage «Bild», qui avait déjà réussi à l'identifier. Mais, pour la première fois, il témoigne à visage découvert.

Werner C. reste finalement peu disert sur le déroulement des faits. Il réaffirme avoir été tenu à l'écart du massacre. «Il y a eu une détonation dans l'église, je l'ai entendue de là où j'étais, près des camions», relate l'ancien militaire sur BFMTV. «On pouvait voir un peu de l'église, les tours et un peu des fenêtres, le reste était caché par des arbres. Nous, on était en bas, près des véhicules. Ça a explosé, et c'est alors qu'on a entendu les cris des femmes et des enfants. J'étais effondré, je n'avais jamais assisté à une chose pareille.»

Mitrillés, puis achevés d'une balle dans la tête

Pas un mot sur son implication supposée dans le meurtre des 25 villageois rassemblés dans une grange. Les victimes avaient d'abord été passées à la mitrailleuse, les survivants achevés d'une balle dans la tête, puis le bâtiment incendié. La justice allemande le soupçonne également d'avoir monté la garde près



Vue aérienne d'Oradour-sur-Glane, en 1953. Le village a été reconstruit près du lieu où 642 villageois ont été massacrés par les nazis, le 10 juin 1944. KEYSTONE

de l'église, où étaient rassemblés plus de 450 femmes et enfants.

«Moi, Dieu merci, je n'ai pas eu à tirer une seule fois, parce que j'étais à distance», réaffirme-t-il. «Juste avant, j'avais empêché un jeune garçon d'entrer dans le village.» Il avait précédemment expliqué à «Bild» avoir sauvé la vie de deux femmes, qui revenaient de la cueillette aux champignons.

Pour le reste, Werner C. rejette la responsabilité sur sa hiérarchie, qui a d'ailleurs voulu le condamner pour sa miséricorde. «Nos supérieurs étaient tellement stupides... Et on ne pouvait rien

faire contre. Les soldats étaient tous obligés de tirer...» L'ex-officier SS rappelle également que, comme lui, beaucoup de soldats étaient tout juste de jeunes hommes. «Pour certains, nous n'avions que 17 ou 18 ans. Ce n'étaient que des gamins, ils les ont mis là, et leur ont demandé de tirer sur les gens. C'était terrible, à un point que vous ne pouvez même pas imaginer.»

«Je ne vais jamais oublier...»

Depuis ce jour, le cri des femmes et des enfants asphyxiants dans l'église ne l'ont jamais quitté. «De toute ma vie, je n'ai jamais cessé d'y penser... Cet Oradour...

Ça m'a torturé pendant toutes ces années, pendant plus de 63 ans. Et je ne vais jamais oublier. Les cris des femmes qui sortaient... Ça n'a pas cessé de me transpercer. C'est terrible.»

Le poids de la culpabilité, qui l'a poursuivi jusqu'au point où il n'a longtemps pas voulu revenir en France. «Je pensais: "Tu ne peux pas rendre visite aux Français, alors que tu étais là-bas quand ces gens ont été tués." Et une fois, je suis venu à Paris, mais c'était l'enfer, chaque nuit je pensais: tu es en France. Tu ne devrais pas infliger ça aux Français.»

Dans tous les cas, Werner C. ne souhaite pas se soustraire à la justice. «Je ne comprends pas la justice allemande», s'étonne-t-il, «dans ce sens que, pendant des années, elle n'a rien fait, et maintenant, elle a réussi à attraper le dernier idiot qui reste, qui n'aurait, concrètement, que pu exécuter des ordres. Maintenant, elle s'en prend à lui... A elle de se justifier avec ça, moi, peu m'importe. En réalité, je suis maintenant heureux qu'on en arrive aux faits, comme ça, je pourrai enfin tirer un trait sur Oradour.»

Son avocat dispose de trois mois pour contester l'inculpation de son client. ● Le Figaro

EN IMAGE



KEYSTONE

SUD DE LA FRANCE

Début de décrue dans le Var. Dans le sud de la France, le département du Var, balayé par des trombes d'eau fatales à deux hommes, s'est réveillé, hier matin, «anesthésié». Le premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, a promis un «immense effort». A La Londe-les-Maures, un septuagénaire a perdu la vie dans sa cave. L'autre personne décédée est un homme emporté dans sa voiture en empruntant une route inondée barrée. Selon la préfecture, plus de 1500 personnes ont été évacuées, dont 215 ont dû être hélitreuillées, et plus de 600 ont été accueillies dans des centres d'hébergement d'urgence. Le Gard, les Bouches-du-Rhône et le nord de l'Italie ont également été touchés. ● ATS-AFP-Reuters

GRANDE-BRETAGNE Des amoureux retrouvés à Punta Cana.

Deux jeunes fuguent au soleil

Deux adolescents amoureux, pensionnaires d'une école privée particulièrement huppée au Royaume-Uni, ont été retrouvés en République dominicaine, où ils étaient partis une semaine plus tôt pour fuir le mauvais temps britannique. Cette disparition a fait la Une des journaux anglais.

Edward Bunyan, 16 ans, et Indira Gainiyeva, 17 ans, avaient fugué, lundi dernier, du Stonyhurst College de Clitheroe, dans le nord-ouest de l'Angleterre, pour prendre un taxi jusqu'à l'aéroport de Manchester. De là, ils se sont envolés vers les Caraïbes et le soleil.

Dans un cinq-étoiles...

La presse britannique a largement couvert cette fugue, d'autant que le jeune couple est composé d'un fils de bonne famille et de la fille d'un riche homme d'affaires kazakh. Les tourtereaux avaient décidé de se faire plaisir en posant leurs valises dans un hôtel cinq étoiles.



De la grisaille britannique au soleil dominicain... ARCHIVES

Dans la plupart des journaux, on pouvait voir leurs portraits à côté de photographies du complexe touristique, entouré de cocotiers et doté de «trois piscines lagon» et de «neuf restaurants à thème».

Leurs copains de classe au Stonyhurst College, où la scolarité coûte 36 000 euros (44 400 francs) par an, ont rapporté que

les deux amoureux en avaient eu «marre de la pluie» et les ont rebaptisés «Bonnie et Clyde».

Hier, un porte-parole de la police du Lancashire, dans le nord-ouest de l'Angleterre, a sifflé la fin de la récréation en annonçant que les étudiants avaient été «retrouvés sains et saufs dans un hôtel à Punta Cana» et que les autorités étaient actuellement «en train d'étudier leur retour au Royaume-Uni».

Le père de la fille a demandé à l'école de pardonner cette escapade, tout en se déclarant soucieux qu'elle puisse nuire à la réputation du vénérable établissement, fondé en 1593.

Mais hier, le directeur du Stonyhurst College, Andrew Johnson, s'est déclaré «absolument ravi» qu'on ait retrouvé les fugueurs. Il a ajouté qu'il était «trop tôt pour parler de leur avenir» au sein de l'école, laissant planer un doute quant à leur éventuelle réintégration. ● ATS-AFP

RIXE MORTELLE

Autre mineur mis en cause à Yverdon

Un autre mineur est en cause dans la rixe qui a fait un mort, jeudi dernier, à Yverdon-les-Bains. Il s'agit d'un Suisse de 15 ans domicilié dans la région, a indiqué, hier, la police cantonale.

Les recherches et auditions de témoins ont permis l'interpellation de ce mineur, également impliqué dans l'agression. La présidente du Tribunal des mineurs l'a placé en détention provisoire.

Le jour en question, il se trouvait avec l'auteur présumé, lorsqu'ils ont remarqué un jeune homme portant une veste de marque. Il aurait alors incité son camarade à frapper la victime.

Aucune provocation

Peu après, l'auteur présumé de l'agression a donné un unique coup de poing à la tête du jeune homme, provoquant sa chute. La victime n'a à aucun moment provoqué quiconque sur la place, écrit la police dans son communiqué.

Le second mineur était déjà connu de la justice pour une affaire de vol d'usage, les autres protagonistes pas. L'auteur du coup de poing mortel est également âgé de moins de 16 ans révolus. Il est toujours en détention provisoire.

Le drame s'est produit jeudi vers 17h15. Blessée à la tête, la victime, également un jeune de la région d'un peu moins de 18 ans, avait été héliportée au Chuv, où elle est décédée. L'auteur s'était présenté spontanément à la police dans la soirée. ● ATS

LAUSANNE

Collège des Bergières endommagé par le feu

Un incendie s'est déclaré à l'extérieur du collège des Bergières, à Lausanne, dans la nuit de samedi à dimanche. Sous l'effet de la chaleur, les vitres de la porte d'entrée se sont brisées. De la fumée et de la suie se sont répandues dans les trois étages du bâtiment. Environ 400 élèves sur 900 ont eu congé hier. Le feu a pris vers l'entrée principale de l'établissement primaire et secondaire. Un tapis extérieur en caoutchouc a brûlé. Deux étages sont d'ores et déjà nettoyés. Les cours reprendront aujourd'hui. Une enquête a été ouverte. ● ATS

LAUSANNE

Bagarre entre deux groupes de jeunes

Une bagarre a éclaté, hier, en début d'après-midi, à Lausanne, entre deux groupes de jeunes, l'un provenant d'un collège lausannois, l'autre d'un collège de Pully. Cinq d'entre eux ont dû être conduits à l'hôpital et une quinzaine d'autres ont été incommodés par des sprays au poivre. Plusieurs dizaines de jeunes se sont rencontrés «pour régler un différend», selon un communiqué de la police municipale. Une bagarre s'est enclenchée et, par la suite, les échauffourées se sont déplacées à l'intérieur d'un établissement scolaire de Pully. Un certain nombre d'individus qui ont pris part à la bagarre ont été interpellés et auditionnés par la Brigade de la jeunesse de Lausanne. ● ATS



VOLLEYBALL

Derby en demi-finale

Franches-Montagnes et le NUC en décourront dimanche 9 février dans le Jura pour décrocher une place en finale de la Coupe de Suisse, le 29 mars à Berne.

PAGE 22

SPORTS

TENNIS Le Bâlois a dominé Tsonga et attend Murray en quarts de finale en Australie.

Federer au sommet de son art

MELBOURNE
LAURENT DUCRET

Mais qui peut encore douter de Roger Federer? Le meilleur joueur de tennis de tous les temps a offert un extraordinaire récital à Melbourne devant Jo-Wilfried Tsonga.

Victorieux 6-3 7-5 6-4 en 1h52' du Tricolore, Roger Federer se qualifie pour la... onzième année consécutive pour les quarts de finale de l'Open d'Australie. Demain, il retrouvera sur la Rod Laver Arena Andy Murray, l'homme qui lui avait barré la route l'an dernier en demi-finale.

Favori contre Murray

S'il évolue dans le même registre que devant Tsonga, Roger Federer a toutes les cartes en main pour prendre sa revanche sur l'Écossais. Opéré au dos en septembre dernier, Andy Murray ne dégage pas pour l'instant une impression extraordinaire à Melbourne.

Même s'il n'a lâché qu'un set – face au Français Stéphane Robert – depuis le début de la quinzaine, il reconnaît que son état de forme en ce début d'année peut soulever certaines interrogations. «Andy est de retour aux affaires. Il semble affûté. Je m'en réjouis», explique Roger Federer. «Personne n'aurait souhaité qu'il rejoue en ne se présentant pas en pleine possession de ses moyens.»

L'état de forme de Roger Federer ne nourrit, en revanche, plus aucun débat. Face à Tsonga, le Bâlois a tout simplement livré le match parfait. «Mon



Très inspiré, Roger Federer n'a laissé aucune chance à Jo-Wilfried Tsonga. KEYSTONE

meilleur depuis un bon moment», admet-il. Peut-être depuis sa finale victorieuse de Wimbledon en 2012 face à... Murray. Parfaitement protégé par son service, il a, grâce notamment à un revers magistral, joué littéralement au chat et à la souris avec son adversaire. Variant à merveille son jeu, il a pratiqué un très grand tennis,

le tennis qui lui avait permis d'exercer pendant quelques années une domination sans partage.

Dans la peau du junior

Roger Federer a pris le match par le bon bout: un break au deuxième jeu. Une seule fois en danger sur son engagement – une balle de break qui aurait permis à Tsonga de revenir à 4-4 au troisième set –, il a tissé sa toile avec un brio incomparable pour amener Tsonga au point de rupture. Le Manceau s'est retrouvé dans la peau du petit junior lâché dans une arène trop grande pour lui. «Je ne me suis jamais libéré», avoue Tsonga. «Federer a effectué un match exceptionnel. Sur l'ensemble du match, il a témoigné d'une très grande solidité. Je n'ai pas le sentiment d'avoir livré une performance catastro-

phique ce soir. Cette victoire lui revient entièrement.»

Il s'incline pour la troisième fois déjà devant Roger Federer à Melbourne. S'il l'a battu à Wimbledon et à Roland-Garros, il a sans doute compris que le Bâlois est un autre joueur sur la Rod Laver Arena. Inspiré par les grands champions australiens du passé, Roger Federer pratique depuis déjà dix ans un tennis de rêve à Melbourne.

Record de Connors égalé

Cette victoire contre Jo-Wilfried Tsonga, sa dixième en quatorze rencontres, revêt un caractère historique. Elle permet, en effet, à Roger Federer d'égaliser le record de Jimmy Connors qui a disputé 41 quarts de finale dans les tournois du Grand Chelem. Un record qu'il devrait logiquement battre cet été. ● SI

«J'AVAIS LES IDÉES CLAIRES»

Il n'a pas utilisé le terme, mais ce match contre Jo-Wilfried Tsonga fut peut-être celui du déclic. «J'avais besoin d'un tel match pour chasser définitivement le doute», explique Roger Federer. «C'était le grand test. L'avoir négocié aussi bien m'a un peu... surpris. Mais je suis très heureux ce soir.»

La préparation de ce huitième de finale fut, à l'en croire, un moment fort. «J'ai beaucoup parlé avec Severin Lüthi et Stefan Edberg. Pour la première fois depuis longtemps, j'avais les idées claires quant à la manière de conduire cette rencontre. Je les ai exprimées devant Severin et Stefan. Ils ont adhéré totalement à mes choix. Ces derniers mois, je n'abordais pas mes rencontres de la sorte. Je ne sentais pas comme ce soir ce que je devais faire. Ce sont Lüthi et Paul Annacone plutôt qui me donnaient les pistes à suivre. Je leur disais: merci les gars, je vais essayer...»

Ce manque d'assurance de la part du meilleur joueur de tous les temps s'explique aisément. On le sait, Roger Federer a traversé pratiquement toute l'année 2013 avec une blessure au dos. «J'ai bien réagi sur la fin de l'année à Bâle, Paris-Bercy et au Masters», lâche-t-il. «Mais sur ces trois tournois, je n'étais pas physiquement aussi fort que je le suis aujourd'hui. J'étais en train de bosser comme un fou pour revenir. En match, j'avais tendance à me compliquer les choses.»

A Melbourne, on retrouve cette fluidité dans le geste qui a fait sa grande force. Le rêve est désormais permis. ●



« Federer a effectué un match exceptionnel. Je n'ai pas le sentiment d'avoir livré une performance catastrophique. »

JO-WILFRIED TSONGA TENNISMAN FRANÇAIS BATTU

STAN EN «NIGHT SESSION»

Le quart de finale de l'Open d'Australie entre Novak Djokovic et Stanislas Wawrinka sera à l'affiche de la «night session» aujourd'hui à Melbourne. Il débute à 19h (9 heures en Suisse). Cette rencontre sera la revanche du huitième de finale de l'an dernier remporté 12-10 au cinquième set par Djokovic après 5h02' de jeu. Il s'agit selon le quotidien «L'Equipe», du sixième match le plus épique de l'histoire du simple messieurs de l'Open d'Australie. La finale de 2012 entre Djokovic et Rafael Nadal, gagnée 7-5 au cinquième set par Djokovic après 5h53' de jeu occupe la première place. ●

Une première alerte pour Rafael Nadal

Rafael Nadal sera-t-il trahi une nouvelle fois à Melbourne par son physique? Diminué par une ampoule à la main gauche, le Majorquin a connu une première alerte.

Sur la Rod Laver Arena, le no 1 mondial a dû batailler pendant 3h17' pour se débarrasser de Kei Nishikori (no 16). Nadal s'est imposé 7-6 (7/3) 7-5 7-6 (7/3) dans une rencontre qui aurait très bien pu lui échapper. Le Japonais a, en effet, eu sa chance dans les trois sets. Les trois fois, Rafael Nadal a su exploiter la crispation de Nishikori pour passer l'épave.

Face au protégé de Michael Chang dont la vélocité est extraordinaire, Rafael Nadal n'a pas pu donner vraiment sa pleine mesure en coup droit. Sa balle ne giclait pas comme samedi soir face à Gaël Monfils. Il est évident que cette ampoule l'empêchait de frapper normalement son coup droit. «A cause de l'endroit où



La main gauche meurtrie de Rafael Nadal. KEYSTONE

est posé le pansement, je ne sens pas la raquette et la balle comme d'habitude», explique-t-il. «Et c'est là tout le problème. Non la douleur.»

Rafael Nadal a deux jours devant lui pour soigner son ampoule. Demain, il affrontera Grigor Dimitrov (no 22), le clone de Roger Federer qui est devenu le premier joueur bulgare de l'histoire à se hisser en quart de finale d'un tournoi du Grand Chelem. «Il a tout pour devenir très vite un très grand joueur», souligne Rafael Nadal.

Quelques instants après l'élimination de sa fiancée Maria Sharapova, battue 3-6 6-4 6-1 par la Slovaque Dominika Cibulkova, Dimitrov a logiquement battu l'Espagnol Roberto Bautista Agut (ATP 62). Il l'a fait en quatre sets, 6-3 3-6 6-2 6-4. Dans un registre qui ne peut que régaler les puristes. Et qui peut inquiéter le clan Nadal. ●

HOCKEY SUR GLACE L'avenir du gardien du HCC aux Mélèzes semble plus qu'incertain.

Damiano Ciaccio n'a pas encore accepté l'offre de Langnau

JULIÁN CERVIÑO

Damiano Ciaccio confirme qu'il a reçu une offre de Langnau, mais le gardien du HCC affirme ne pas l'avoir encore acceptée. «On verra ce qu'il se passe d'ici la fin de la saison et j'évaluerai cette offre en temps voulu», déclare le portier des Mélèzes.

Plusieurs options se présentent à lui, dont une serait de rejoindre Rapperswil, où sa licence B a été déposée pour la fin de cet exercice. Damiano Ciaccio pourrait aussi rester aux Mélèzes, mais cela semble peu probable.

Même s'il a disputé 25 matches (sur 37) comme titulaire, dont les sept derniers, on ne peut pas dire que Damiano Ciaccio vit une saison idyllique. La situation de presque perpétuelle concurrence avec Lionel Favre ne convient pas à l'Italo-Chaux-de-Fonnier, et c'est un doux euphémisme.

«Pour moi, ce n'est pas la meilleure solution», acquiesce Damiano Ciaccio. «Ce n'est pas évident, mais je suis obligé d'accepter les décisions du staff technique. Il n'y a pas beaucoup de clubs où ça se passe ainsi, mais cela ne dépend pas de moi.» Martigny, entre autres, adopte la même stratégie avec ses portiers.

Cela dit, pendant quelques matches, Damiano Ciaccio a eu la préférence de son coach. «Je lui ai dit qu'il jouerait tant que nous aurions du succès», explique Kevin Primeau, son coach. «Il avait bien joué ces derniers matches, mais ça n'a pas été le cas contre Bâle.» Du coup, Lionel Favre défendra les buts du HCC ce soir à Langenthal.

Favre titulaire ce soir

Damiano Ciaccio accepte ce choix effectué «match après match», selon lui. Les bonnes performances de Lionel Favre confortent le choix de Kevin Primeau. Face à Bâle, samedi, il a



Damiano Ciaccio (à gauche) et Arnaud Jaquet ne joueront probablement plus ensemble la saison prochaine.

ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

parfaitement tenu son rôle dès son entrée vers la mi-match. Sa tâche s'annonce plus compliquée au Schoren. Surtout qu'il n'a plus été titularisé depuis le déplacement aux GCK Lions le 27 décembre.

Pour l'avenir, il semble probable que Damiano Ciaccio ne s'accommodera pas d'une nouvelle saison de ce type. «C'est une éventualité qu'il faut envisager quand un joueur est en fin de contrat», concède Régis Fuchs, directeur sportif du HCC, en commentant l'éventuel départ de ce gardien. «Rien n'est défini pour l'instant, mais je suis conscient de la situation. Il y a d'autres gardiens disponibles.»

Départ de Kast confirmé

Ce départ viendrait s'ajouter à celui confirmé de Timothy Kast à GE Servette. Sur le site internet de «La Tribune de Genève», Chris McSorley reconnaît qu'il est temps pour cet ancien junior «grenat» d'effectuer son retour aux Vernets. On apprend aussi

que la licence B du Genevois des Mélèzes est déposée à Genève pour la fin de cette saison.

Le HCC va donc devoir chercher de nouveaux joueurs et s'attacher à en conserver certains qui arrivent en fin de contrat. Si les ententes avec Valentin Du Bois, Michael Neiningner et Pier-

rick Pivron ont été, ou vont être, prolongées, celles de Lionel Favre, Alexis Vacheron, Patrick Zubler, Dan Vidmer, Manuel Zigerli et Arnaud Montandon arriveront à échéance au terme de cet exercice.

On le voit, Régis Fuchs ne manque pas de travail... ●

UN RETOUR ET DEUX NOUVEAUX BLESSÉS

L'infirmerie des Mélèzes déborde toujours. Comme on le craignait, Michael Bochatay souffre d'une blessure «au bas du corps» suite à une charge reçue contre Bâle. Pierrick Pivron est touché au dos et devra probablement renoncer à la partie de ce soir à Langenthal. Heureusement, Arnaud Jaquet effectuera son retour en défense. Kevin Primeau a fait appel au junior Kenny Camarda en attaque et pourrait refaire jouer le défenseur Daniel Eigenmann dans une ligne offensive. Benoît Mondou, Manuel Zigerli et Alexis Vacheron sont toujours absents.

Kevin Primeau espère que sa phalange entamera mieux ce match que celui contre Bâle. «Nous devons jouer la même chose que la dernière fois à Langenthal (réd: victoire 5-4 ap)», lâche-t-il. Damiano Ciaccio reconnaît que son équipe n'a pas abordé la rencontre contre les Bâlois de façon idéale. «Il faut éviter cela, surtout à domicile, et mieux gérer nos situations spéciales», glisse le portier. Régis Fuchs avoue qu'il est plus facile pour un joueur «de se motiver contre Langenthal, Langnau ou Olten. Mais ce n'est pas une raison de ne pas le faire contre d'autres adversaires. Même si cela se fait inconsciemment.» Aux Abeilles d'être prêtes ce soir au Schoren. ●

PATINAGE ARTISTIQUE Le pensionnaire du CP Neuchâtel est satisfait de ses Européens.

Stéphane Walker confirme ses progrès

«J'ai vécu une belle semaine, dans une belle ambiance. Je suis satisfait de mes deux programmes. Au final, je récolte 179,35 points. Dont 60,54 lors du court ce qui représente mon meilleur résultat.» Tout juste rentré de Budapest où il participait à ses troisièmes championnats d'Europe après Berne et Zagreb, Stéphane Walker affichait la mine des bons jours.

Il faut dire que le Séduinois de 23 ans a amélioré de trois rangs sa meilleure performance sur la scène continentale. Vingtième l'année dernière en Croatie avec 163,11 points, celui-ci a récolté une encourageante 17e place sur la glace hongroise. «Terminer dans les quinze aurait été la cerise sur le gâteau. Je n'étais pas loin, à



Stéphane Walker dans ses œuvres à Zagreb. KEYSTONE

deux ou trois points. Mais pour cela, il n'aurait pas fallu tomber lors du programme libre.» L'étudiant en économie à l'Université de Neuchâtel fait référence à une chute survenue sur le deuxième triple axel de son libre, sa seule grosse faute de la compétition. Celui-ci a également transformé son triple-triple en triple-double, faute d'une vitesse de patinage suffisante. «Il y a aussi eu quelques rotations pas parfaitement exécutées. Avec des juges stricts, cela se répercute inévitablement sur la note finale. Cela fait partie de l'apprentissage.»

17e après le court, Stéphane Walker a donc tenu le choc lors du long, avec également une 17e place à la clé. Preuve que le champion de Suisse en titre con-

trôle de mieux en mieux ses émotions, lui qui reconnaissait une certaine tension l'an dernier à Zagreb. «Je suis particulièrement heureux d'avoir géré mon programme libre. Il était important pour moi de ne pas retomber au classement après une bonne entrée en matière, ce qui a pu m'arriver par le passé.»

Le Séduinois du CP Neuchâtel a ainsi confirmé ses progrès tant techniques que psychologiques. De quoi le mettre en confiance avant les championnats du monde, fin mars au Japon. Points qualificatifs en poche, il n'attend plus que la sélection officielle de la Fédération suisse pour ajouter le grand rendez-vous nippon à son agenda.

● JÉRÉMIE MAYORAZ

FOOTBALL

Champagne candidat à la présidence de la Fifa

Jérôme Champagne (photo Keystone), ancien vice-secrétaire général de la Fifa, s'est déclaré candidat à la présidence de cette instance en 2015. Il a lancé la campagne en attendant le positionnement sur l'échiquier des pièces maîtresses, Blatter et Platini.

Peu connu du grand public, ce Français de 55 ans, ancien diplomate, est resté de 1998 à 2010 à la Fédération internationale de football. Il y fut notamment conseiller du président Joseph Blatter, 77 ans (en poste depuis 1998), secrétaire général adjoint ou directeur des relations extérieures. Cet homme de réseaux fut considéré comme l'un des rouages de la réélection de Blatter face à Issa Hayatou (président de la Confédération africaine) en 2002. Une fois parti de la Fifa, il embrassa un rôle de consultant pour différentes fédérations étrangères.

Peu de chances d'être élu

Tous les connaisseurs de l'instance ne lui accordent aucune chance, en dépit du soutien de Pelé, surtout si les deux patrons de la planète foot, Blatter et Platini, président de l'UEFA, décident de se présenter. Champagne est donc le premier à lancer une campagne pour l'élection présidentielle à la Fifa, qui s'annonce des plus passionnantes. Blatter, qui souffle toujours le chaud et le froid, doit dévoiler ses intentions «certainement d'organiser parfaitement cette Coupe du monde» et qu'il prendrait «une décision» sur son «futur» après ce tournoi. ● SI



lo, selon les propos qu'il a accordés la semaine dernière à la chaîne télé L'Equipe 21. Sa formule est rodée – «je ne suis pas encore assez fatigué pour prendre la décision de me retirer» – généralement suivie pour brouiller les pistes, de: «Avec ça, tout est ouvert».

Platini, 58 ans, avait expliqué en septembre qu'il annoncerait sa décision de se présenter ou non pendant ou après la Coupe du monde au Brésil (12 juin-13 juillet). Le Congrès de la Fifa à São Paulo, la semaine précédente le coup d'envoi du Mondial brésilien, est très attendu. La réforme de la limite d'âge au sein de la Fifa y sera débattue: Platini est pour, Blatter s'y oppose. Quant à Jérôme Valcke, 53 ans, actuel secrétaire général de la Fifa, il avait lancé sur RTL l'an dernier qu'il avait «pour objectif d'organiser parfaitement cette Coupe du monde» et qu'il prendrait «une décision» sur son «futur» après ce tournoi. ● SI

BOBSLEIGH

Rasta Rockett de retour!



La Jamaïque à l'entraînement avant les JO de 1998. KEYSTONE

Le comité olympique jamaïcain (Jaco) a annoncé que son équipage de bob à deux était qualifié pour les Jeux olympiques de Sochi (7-23 février). Une qualification qui intervient 26 ans après une première expérience qui avait inspiré le célèbre film «Rasta Rockett».

La délégation jamaïcaine comprendra cinq personnes, dont le pilote Winston Watts et son pousseur Marvin Dixon, a précisé le comité olympique. «Les frais de voyage et de séjour seront pris en charge conjointement par le Jaco et le comité d'organisation des JO 2014», a ajouté le texte.

La principale inconnue était d'ordre financier, le pilote Winston Watts estimant que son équipe avait besoin de

40 000 dollars pour se rendre à Sochi et pour acheter notamment de nouveaux patins. Cette question semble résolue d'autant que l'appel lancé par les responsables jamaïcains sur les réseaux sociaux a eu un certain écho.

Le retour de la Jamaïque aux JO d'hiver rappelle sa première apparition en 1988 à Calgary, épopée qui avait inspiré le film réalisé en 1993 par Disney «Rasta Rockett». Depuis, la Jamaïque a participé aux JO en 1994, 1998 et 2002, avant d'échouer à se qualifier en 2006 et 2010. Selon le dernier classement de la Fédération internationale de bobsleigh, la Jamaïque est 39e. Le pilote Winston Watts, 46 ans, a déjà participé aux JO en 1994, 1998 et 2002. ● SI

Paris Spectacles le week-end du 1^{er} Mars 2014



1er JOUR

Vendredi 28 février 2014

Départ de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle en minicar. TGV direct à 8h30 au départ de Besançon. Arrivée à Paris à 10h40. Transfert à votre hôtel*** situé au cœur de Paris.

Après-midi: visite guidée insolite du quartier de Saint Germain des Prés. Prix: Fr. 45.-/pp. L'identité et l'ambiance de cet endroit ont été forgées par les dramaturges, écrivains, chansonniers, photographes et peintres qui continuent d'occuper le quartier, et la nuit, les caves, envahies par la musique jazz, voient naître le courant existentialiste, sans oublier l'esprit «Café de Paris».

Soirée spectacle: «Croisière d'Enfer» avec Les Chevaliers du Fiel, au Théâtre des Variétés. Places cat. Or. Transferts a/r inclus.

2e JOUR

Samedi 1er mars 2014

Petit-déjeuner. Matinée: visite guidée originale au cœur du Marais. Prix: Fr. 49.-/pp

Si ce quartier impressionne par son architecture, c'est parce qu'il est parsemé de nombreux hôtels particuliers parce qu'Henri IV en avait fait le lieu de vie des aristocrates mais, dès la Révolution, ce sont les artisans qui s'en emparent, notamment les horlogers. Il doit son nom aux anciens marécages asséchés sur lesquels il est construit, et est l'un des rares secteurs parisiens à ne pas porter la marque haussmannienne. Désormais, c'est un quartier très à la mode où vivent plusieurs communautés dans une belle harmonie. Après-midi libre. Soirée théâtre humour: «Le Clan des divorcées» au Théâtre de la Grande Comédie. Places cat. 1. Transferts a/r inclus.

3e JOUR

Dimanche 2 Mars 2014

Petit-déjeuner. Matinée: balade à vélo «Les Contrastes de Paris». Prix Fr. 49.-/pp

Cette promenade allie nature et architecture moderne. Les canaux, les bateaux et les petites maisons lovées au creux de leur jardin contrastent avec la Cité de la Villette. «La campagne à Paris», «La Mouzaïa», «La Coulee Verte», autant de noms inhabituels lorsqu'on évoque Paris. Après-midi libre. Train direct, départ Paris à 16h53. Arrivée Besançon à 19h11. Transfert retour en minicar.



Stéphanie d'Humilly de Malanpry, bourgeoise qui vient de divorcer se sent seule dans son grand appartement parisien et pour pouvoir y vivre, elle doit vivre en colocation. Egalement fraîchement divorcées, Mary Byowl, une anglaise sexy et croqueuse d'hommes, et Brigitte, au physique particulier, s'imposent d'elles-mêmes. Les trois femmes n'ont pas grand chose en commun, mais elles vont devoir partager le même appartement et une même quête: celle de l'âme sœur. Aujourd'hui encore en représentation chaque soir à la Comédie République de Paris, et en tournée dans quelques villes de France, la pièce aux 2 millions de spectateurs devrait vous faire passer 1h30 de fous rires en série.



© Paris Tourist Office - Photographie: Amélie Dupont

Prix abonné
L'EXPRESS L'Impartial
dès Fr. 699.-
Non abonné: dès Fr. 739.-/pp
Réservations jusqu'au 16 février 2014
Programme détaillé sur demande

Prestations incluses:

Transfert en minicar canton de Neuchâtel-Besançon et retour. TGV direct en 2e classe Besançon-Paris et retour. Hôtel***: 2 nuits + petit-déjeuner, base chambre double. Les transferts: gare-hôtel et retour. Hôtel-théâtre et retour. 2 spectacles: «Croisière d'enfer» et «Le Clan des divorcées».

A votre charge:

Supplément non abonné: Fr. 40.-/pp
Suppl. en chambre individ.: Fr. 165.-/pp
Ass. annulation voyage SOS: Fr. 35.-/pp

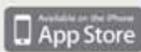


Inscriptions et renseignements: Croisitour - Sonia
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 77 - Fax 032 910 55 74
www.croisitour.ch - sonia.feuvrier@croisitour.ch

VOTRE JOURNAL ET SES MAGAZINES SUR IPAD*

En ligne **dès 5h** du matin,
l'édition complète de **L'Impartial**
enrichie de contenus multimédias.

A télécharger sur



ABOnumérique



Découvrez nos offres d'abonnements dès Fr. 17.50 par mois sur abo.arcinfo.ch

*Inclus dans l'abonnement Premium à L'Impartial. Possibilité d'achat à l'édition (Fr. 2.-)

www.arcinfo.ch

L'Impartial
LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ



FOOTBALL

Menace sur la Coupe du monde 2014

Daniel Bilalian (photo Guyon Nathalie/FTV), le patron des sports de France Télévisions, a indiqué récemment ne pas vouloir acquérir des matches de la Coupe du monde de football 2014 au Brésil. TF1 en détient les droits TV en France et souhaite en céder une grande partie, mais Bilalian invoque des «contraintes financières importantes»... Comme Nicolas de Tavernost, le patron de M6, affirme lui aussi son désintérêt pour ces matches, il est possible que les



télespectateurs français ne puissent suivre l'intégralité du Mondial 2014 sur des chaînes gratuites...

TÉLÉRÉALITÉ

TF1 pourrait diffuser «La cage dorée»

Quel avenir pour «Secret Story» sur TF1? Alors que certaines sources, comme «Télé Loisirs», annoncent qu'une huitième saison serait en préparation, d'autres évoquent l'arrivée d'un nouveau programme, produit par Shine qui a défrayé la chronique aux Pays-Bas: «The Golden Cage (La cage dorée)». Benjamin Castaldi ne le présentera pas, préférant se consacrer aux divertissements et aux jeux. «La décision du renouvellement de «Secret Story» n'a pas encore été prise», déclarait récemment Fabrice Bailly, le directeur des programmes de TF1. Est-ce pour mettre la pression sur Endemol alors que la Une est en pleine négociation avec la société qui produit cette émission de téléréalité? Les spéculations vont bon train d'autant que Shine («The Voice», «Master-Chef») aurait un projet concurrent dans ses cartons. Ce projet serait donc «The Golden Cage», une émission de téléréalité produite par... John de Mol, qui a suscité la controverse et dont M6 n'a pas voulu.

RTS Un

8.25 Télé la question!
8.50 Top Models
9.15 Inspecteur Barnaby : Drame familial
Film TV. VM. Avec Neil Dudgeon.
10.45 Quel temps fait-il?
11.05 Les feux de l'amour
11.45 Scènes de ménages
12.10 Plus belle la vie
12.45 Le journal
13.25 Toute une histoire
15.00 Patrouille des mers
16.30 Cougar Town
16.55 LA. Enquêtes prioritaires
17.40 Télé la question!
18.05 Un objet, un exploit
18.10 Top Models
18.35 La roue de la chance
18.50 Météo régionale
18.55 Couleurs locales
19.30 Le journal
20.15 A bon entendeur

20.55 SÉRIE



Clem

Série. Comédie. Fra. 2013. Saison 4. N'aie pas peur petite sœur. Avec Victoria Abril. Caro a repris la boutique, mais cache à Jipé ses difficultés financières.

22.30 Un mari de trop
Film. Comédie. GB. 2007. Réal. : Griffin Dunne. 1h30. Avec Uma Thurman, Colin Firth. Emma découvre à quelques mois de son mariage qu'elle est déjà mariée à un parfait inconnu, Patrick.
0.05 Monsieur Lazhar
Film. Comédie dramatique. Avec Mohamed Fellag.
1.40 Couleurs locales

RTS Deux

6.25 Minimabule
7.10 Mabule
9.00 Tennis
Open d'Australie. 1/4 de finale. En direct.
OU Mabule
11.00 Quel temps fait-il?
11.30 RTSinfo
12.40 Quel temps fait-il?
13.20 Le journal
14.00 RTSinfo
14.50 Svizra Rumantscha
15.15 Grand Angle
15.30 Géopolitis
15.50 Outre-zapping
16.15 Mise au point
17.10 90210 Beverly Hills, nouvelle génération
17.55 Covert Affairs
19.30 Le journal signé
20.00 Trio Magic & Banco
20.10 Les Simpson

20.35 FILM



Shall We Dance? La nouvelle vie...

... de monsieur Clark. Film. Comédie. EU. 2004. Réal. : P. Chelsom. 1h46. Avec Richard Gere. Lassé de sa vie routinière, un avocat se rend à un cours de danse.

22.15 Tirage Euro Millions
22.18 Trio Magic & Banco
22.20 Le court du jour
22.25 Sport dernière
23.05 Tonnerre sous les tropiques
Film. Comédie. EU. 2008. Réal. : Ben Stiller. 1h48. Avec Ben Stiller, Robert Downey Jr.
0.50 A bon entendeur
Magazine. Vins pas chers.
1.30 Couleurs locales

TF1

5.45 Zoé Kézako
6.25 Sandra détective
6.40 Gazon
6.45 Tfou
8.30 Téléshopping
9.25 Au nom de la vérité
10.25 Petits secrets entre voisins
12.00 Les 12 coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les feux de l'amour
14.55 Une assistante presque parfaite
Film TV. Thriller. Avec Josie Davis.
16.35 Quatre mariages pour une lune de miel
17.25 Bienvenue chez nous
18.20 Une famille en or
19.05 Money Drop
20.00 Le Journal
20.40 Nos chers voisins
20.45 C'est Canteloup

20.50 SÉRIE



Person of Interest

Série. Thriller. EU. 2012. Saison 2. Avec Jim Caviezel. 2 épisodes. Inédits. Finch a été kidnappé par la mystérieuse Caroline Turing, plus connue sous le nom de Root.

22.30 Person of Interest
Série. Thriller. EU. 2011. Saison 1. Avec Jim Caviezel, Michael Emerson. 2 épisodes. Reese et Finch doivent s'occuper du cas de Megan Tillman, une brillante jeune doctoresse.
0.10 Euro Millions
0.15 Mentalist
1.50 Tous ensemble
3.20 Reportages

France 2

6.00 Les z'amours
6.30 Télématin
9.10 Des jours et des vies
9.35 Amour, gloire et beauté
10.00 C'est au programme
11.00 Motus
11.30 Les z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.40 Comment ça va bien!
16.50 Dans la peau d'un chef
Magazine. Invitée : Flora Mikula.
17.45 N'oubliez pas les paroles!
18.30 L'émission pour tous
19.25 L'émission pour tous, la suite
20.00 Journal
20.40 Parents mode d'emploi

20.45 SÉRIE DOC.



Rendez-vous en terre inconnue

Série documentaire. 1h40. Inédit. Mélissa Theuriou chez les Maasai. Mélissa Theuriou a rendez-vous avec une communauté maasai, au nord de la Tanzanie.

22.25 Retour en terre inconnue
Magazine. Présentation : Frédéric Lopez. 1h25. Inédit. Après la diffusion du film, Mélissa Theuriou sera sur le plateau de l'émission pour livrer ses impressions sur son séjour dans le nord de la Tanzanie.
23.50 Né sous z
1.05 Dans quelle ère-gère...
1.15 Non élucidé
2.35 Toute une histoire

France 3

6.00 Euronews
6.45 Ludo
8.50 Des histoires et des vies
10.50 Midi en France
Magazine. Aux Gets.
12.00 12/13
12.55 Météo à la carte
13.55 Un cas pour deux
Série. Une carrière à tout prix.
14.55 Questions au gouvernement
16.10 Des chiffres et des lettres
16.50 Harry
17.20 Un livre un jour
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20
20.00 Tout le sport
20.15 Plus belle la vie
Feuilleton.

20.45 SÉRIE



Famille d'accueil

Série. Comédie dramatique. Fra. 2013. Saison 12. Avec V. Lemoine. 2 épisodes. Inédits. À sa sortie d'hôpital, une petite fille en fauteuil roulant est placée chez les Ferrière.

22.30 Famille d'accueil
Série. Comédie dramatique. Fra. 2013. Saison 11. Avec Virginie Lemoine, Louis Dussol, Jean-Baptiste Fonck. Sauvageon. Anthony, 13 ans, est arrêté après avoir incendié un bus. Il est ensuite placé chez les Ferrière.
23.25 Soir/3
0.00 Les carnets de Julie
0.55 Libre court

M6

6.00 M6 Music
7.20 Disney Kid Club
8.10 M6 Kid
8.50 M6 boutique
10.05 Les reines du shopping
Jeu. Ronde, sexy et stylée : Carole, Mariame, Monique, Hassiba et Catherine.
11.00 Drop Dead Diva
Série. Panique au Paradis - Résurrection.
13.05 Scènes de ménages
13.45 Une vie de mensonges
Film TV. Avec Rachel Lefevre.
15.40 Jessica King
Série. Embrasser le diable.
17.30 Un diner presque parfait
18.40 100 % mag
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages

20.50 FILM



Star Wars : Episode III - La revanche des Sith

Film. Science-fiction. EU. 2004. VM. Réal. : G. Lucas. 2h20. Avec Ewan McGregor. Tenté par le côté obscur de la Force, Anakin Skywalker prête allégeance à Darth Sidious.

23.20 L'enquête - The International
Film. Espionnage. EU-All-GB. 2008. VM. Réalisation : Tom Tykwer. 1h58. Avec Clive Owen, Naomi Watts, Patrick Baladi. Un agent d'Interpol enquête sur les opérations de blanchiment d'une puissante institution bancaire.
1.25 L'amour est dans le pré
Téléréalité. Les portraits.

ARTE

9.55 Le port d'espérance
10.55 Arte reportage
11.15 Tendresses animales
12.00 Campagnes de rêves
12.30 Arte journal
12.40 L'Inde, la clinique des tigres
13.35 La rivière rouge ***
Film. VM. NB. Avec John Wayne.
15.35 Ports d'attache
16.25 La civilisation engloutie
17.20 Xenius
17.45 Paysages d'ici et d'ailleurs
18.15 Un billet de train pour...
19.00 L'Australie et ses parcs nationaux
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Tout est vrai (ou presque)

20.50 DOCUMENTAIRE



Voyage au cœur du trafic d'organes

Doc. Société. Can. 2013. Réal. : Ric Esther Bienstock. 1h25. Inédit. Face à la pénurie d'organes à greffer, nombreux sont les malades qui se tournent vers le marché noir.

22.15 Débat
22.35 Criminal doctors
Auschwitz
Doc. Historique. Fra. 2013. Réalisation : Emil Weiss. 0h55. Inédit. Le réalisateur ressuscite la parole des médecins chargés des expérimentations médicales à Auschwitz
23.30 Auschwitz, premiers témoignages
0.50 Sonderkommando

RTL 9

15.15 Melrose Place
16.00 112
Unité d'urgence
17.15 Rescue
Unité Spéciale
18.05 Top Models
19.00 7 à la maison
20.40 Piégé
★ Film
22.50 Catch. Puissance catch : WWE : International RAW
0.40 Charme Academy
1.10 Libertinages

TMC

10.00 La vengeance du passé
Film TV
11.40 Alerte Cobra
13.25 TMC infos
13.35 New York, police judiciaire
16.00 Preuve à l'appui
18.35 Sans aucun doute
19.55 Alerte Cobra
20.45 90' enquêtes
1.50 Ma drôle de vie

TV5MONDE

19.35 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Le journal de France 2
21.00 Meurtres à Saint-Malo
Film TV
22.30 Le journal de la RTS
23.00 La parenthèse inattendue
1.15 TV5 monde, le journal - Afrique
1.35 Le point

EUROSPORT

18.00 Football. Coupe de France. Lens/Bastia. 16^{es} de finale. En direct
20.15 Football. Coupe de France. Marseille/Nice 16^{es} de finale. En direct
22.45 Soir de Coupe
23.45 Sports mécaniques
0.00 Eurogoals
0.15 Watts

FRANCE 5

20.00 C à vous, la suite
20.15 Entrée libre
20.35 Mon fils, un si long combat
21.45 Enfants sorciers
22.35 C dans l'air
23.50 Entrée libre
0.10 Olivier Roellinger, le magicien des épices
1.00 Les années 3

RSI 1

18.00 Telegiornale flash
18.10 Zerovero
19.00 Il quotidiano
19.45 Il rompicatole
20.00 Telegiornale
20.40 Black Jack
21.05 Unforgettable
21.50 King & Maxwell
22.35 Lie to Me
23.30 This Is England
Film. Drame
1.10 Repliche continuata

ARD

20.15 Familie Dr. Kleist
21.00 In aller Freundschaft
21.45 Report München
22.15 Tagesthemen
22.45 Menschen bei Maischberger
0.00 Nachtmagazin
0.20 Die Komiker
0.50 Gilbert Grape - Irgendwo in Iowa
Film. Drame.

ZDF

18.05 SOKO Köln
19.00 heute
19.25 Die Rosenheim-Cops
20.15 ZDFzeit
21.00 Frontal 21
21.45 heute-journal
22.15 Augen zu und durch
22.45 Markus Lanz
0.00 heute nacht
0.15 Neu im Kino
0.20 Eine Affäre Undercover
★ Film.

SRF ZWEI

20.00 Sex and the City - Der Film
★ Film
22.20 sportaktuell
22.45 Winter-Challenge
23.20 Das Experiment - Wo ist dein Limit?
23.50 Mord und Margaritas
★ Film
1.25 Das Experiment - Wo ist dein Limit?

TVE I

14.30 Corazón
15.00 Telediario 1^o Edición
16.00 Saber y ganar
16.40 Entre todos
19.15 España directo
21.00 Telediario 2^o Edición
22.15 El Tiempo
22.25 Cine Film
23.50 Fabricando made in Spain
0.40 Repor
1.10 La noche en 24h

RAI 1

14.10 Verdetto finale
15.20 La vita in diretta
16.50 Telegiornale
17.00 TG 1
17.10 Che tempo fa
18.50 L'eredità
20.00 Telegiornale
20.30 Football. Tim Cup. Quarti di Finale
23.15 TG1
60 Secondi
23.20 Porta a Porta
0.55 TG1 - Notte

MEZZO

16.30 Intermezzo
17.00 Das Rheingold (Der Ring des Nibelungen)
19.45 Intermezzo
20.30 Jenufa
22.45 Intermezzo
23.30 Cent notes sans filet
0.45 Tigran Hamasyan et Martial Solal au Festival Jazz sous les Pommiers

CANAL ALPHA

5.00-19.00 Rediffusion de la boucle de la semaine
19.00 Journal régional, météo régionale et météo des neiges
19.20 Mini Mag, 90 secondes
19.30 Journal régional, météo régionale et météo des neiges, Mini Mag, Baby agenda
20.00-5.00 Rediffusion en boucle de la tranche 19h/20h

CANAL+

18.10 Le Before du Grand journal
18.45 Le JT de Canal+
19.10 Le Grand journal
20.05 Le Grand journal, la suite
20.25 Le petit journal
20.55 Do Not Disturb
★ Film
22.25 Operación E
★ Film
0.10 Un jour de chance
★ Film.

PLANETE +

18.25 Mangoustes & co
18.50 So France
19.45 Les nouveaux explorateurs avec le globe-cooker
20.45 Les grandes batailles de l'Histoire
21.40 Les grandes cités disparues
22.40 Les ailes de la guerre
0.20 Petits meurtres entre riches

SRF1

18.15 Weniger ist mehr
18.40 glanz & gloria
19.00 Schweiz aktuell
19.25 SRF Börse
19.30 Tagesschau
20.05 Der Bestatter
21.05 Kassensturz
21.50 10vor10
22.25 Club
23.45 Tagesschau Nacht
0.00 Nachtwach
1.05 Der Bestatter

RSI 2

16.30 DiADà
17.40 National Geographic
18.35 Circle Of Life
19.30 Psych
20.15 Blue Bloods
21.00 Defiance - I giomi del coraggio
Film. Drame.
21.15 23.15 Sportsera
23.35 Lugano Estival Jazz
0.20 Cold Case
1.05 Il quotidiano

RTPI

15.55 Adeus
19.00 Portugal em Direto
19.55 Ler +, ler melhor
20.05 Bem-vindos a Beirais
21.00 Telegiornal
22.00 Pablo Alborán - Oeiras Cool Jazz Festival
23.00 Expensive Soul
Symphonic Experience
0.00 14 Badaladas

MTV

16.00 Rencard d'enfer
16.40 Next
17.50 Catfish
18.40 The Big Bang Theory
19.30 How I Met Your Mother
19.50 Rencard d'enfer
21.05 17 ans et maman
22.00 Jackass
22.40 Geordie Shore
23.30 South Park
0.20 Ridiculous
1.10 Awkward

RADIO

Espace 2

9.06 Babylove
10.04 Musique en mémoire
11.04 Entre les lignes
12.06 Magma
13.00 Le 12h30
13.30 L'humeur vagabonde
14.04 Fauteuil d'orchestre
16.00 Imaginaire
16.30 A vue d'esprit
17.06 D'un air entendu
18.04 De 6 à 7
19.04 Babylove
20.00 Concert du mardi
22.42 jazz
0.03 Musique en mémoire

AVIS MORTUAIRES



Ma Maman est une maman
Comme toutes les mamans
Mais voilà, c'est la mienne...

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Claude Wehrli et Ginette Moser à Neuchâtel,
Christine et Nicolas Barbey-Wehrli, Marine et Mayline à Sugiez,
Véronique et Adrien Iseli-Wehrli, Kimmo, Malko et Ambre à Onnens;
Liliane Wehrli et Jean-Claude Bise à Avenches,
Patrice Tschanz et Evelyne Schneiter à Avenches;
Mireille Wehrli-Pater, veuve d'André, à Avenches,
Alain et Nathalie Wehrli-Caron à Gletterens,
Isabelle Wehrli à Villarepos,
Nathalie et Clément Buffetrille-Wehrli, Melissa et Romain à Donatyre;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame Gilberte WEHRLI-AVIOLAT

qui s'est endormie paisiblement le 17 janvier 2014, à l'âge de 100 ans.
Un merci tout particulier au personnel de l'EMS Marc Aurèle
pour son accompagnement durant ses dernières années.

Selon son désir, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de sa famille.
Adresses de la famille: Claude Wehrli, Pain Blanc 5, 2000 Neuchâtel
Liliane Wehrli, Rte de Berne 7, 1580 Avenches

«Repose en paix»

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Il faut compenser l'absence par le souvenir.
Joubert

La famille et les amis ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Roland FLEURY

enlevé à leur tendre affection, dans sa 74e année.

2068 Hauterive, le 16 janvier 2014

Les adieux et le recueillement ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse: Madame Suzanne Rondalli, Fbg Philippe-Suchard 50, 2017 Boudry

TRAVERS

Son épouse: Colette Nazzari, à Travers

Sa fille:

Nathalie Nazzari et son ami Bernhard Spack, à Neuchâtel
ainsi que les familles parentes, alliées et amies en France et en Suisse
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Roger NAZZARI

enlevé à leur affection le 18 janvier 2014, dans sa 80e année, après
une longue et pénible maladie supportée avec courage et dignité.

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Nathalie Nazzari, Oriette 1, 2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La direction et le personnel de l'entreprise
d'électricité ElectroPro SA Neuchâtel

a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Celestino DONATI

papa de notre estimé et fidèle collaborateur, Monsieur Robert Donati
Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

028-741329

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par vos nombreux témoignages de sympathie,
d'affection, d'amitié et par les hommages rendus à

Eric PAVILLON

sa famille vous remercie de votre soutien et de votre réconfort
dans sa douloureuse épreuve. Elle vous prie de trouver ici l'expression
de sa vive reconnaissance pour votre présence, vos messages, ou vos dons.

Neuchâtel, janvier 2014.

028-741310

NEUCHÂTEL

Un incendie aux Deurres met les locataires dehors



Le feu a pris vers 4h30 dans un appartement du premier étage. NICOLAS HEINIGER

Les habitants du 4 de la rue des Deurres, à Neuchâtel, ont vécu un réveil mouvementé hier matin. Un incendie s'est déclaré vers 4h30 au premier étage de ce petit locatif appartenant à la Ville, à quelques mètres de la gare des Deurres. Une enquête est en cours pour déterminer les causes du sinistre.

L'alerte a été donnée à 4h47 à la centrale de la Police neuchâteloise. Huit professionnels du Service d'incendie et de secours (SIS) et huit pompiers volontaires sont intervenus immédiatement. «Nous avons pu maîtriser le sinistre rapidement», indique Christophe Gutknecht, premier-lieutenant au SIS et chef d'intervention. Peu avant 9 heures, les hommes du feu terminaient l'extinction des derniers foyers. Les cinq personnes présentes dans le

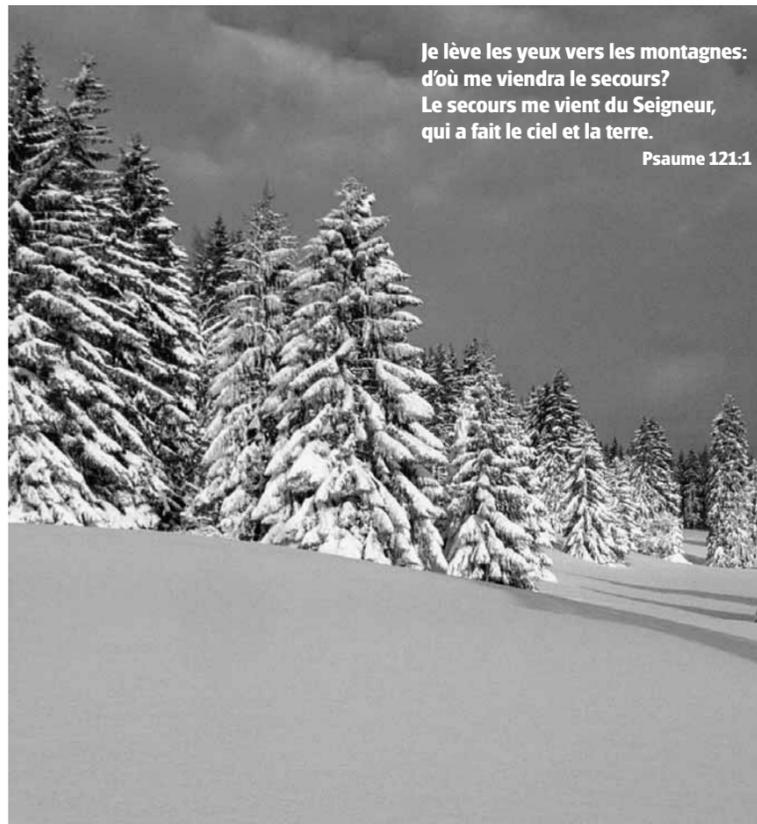
bâtiment au moment du départ du feu étaient toutes sorties avant l'arrivée des secours. L'habitante de l'appartement dans lequel le sinistre s'est déclaré a été emmenée à l'hôpital pour un contrôle. Elle s'y trouvait encore hier après-midi. Trois personnes ont trouvé elles-mêmes le moyen de se reloger chez des amis.

Le dernier locataire présent a été pris en charge par les services de la Ville. «Nous l'avons relogé dans un logement d'urgence de la Ville, meublé», indique Jean-Michel Ischer, gérant des bâtiments de la Ville. Il précise que la durée de séjour prévue dans un tel logement (la Ville en possède plusieurs) est de trois mois. «Mais on peut prolonger s'il le faut», précise Jean-Michel Ischer. Qui ajoute: «Parfois, les personnes s'y plaisent et y restent comme locataires.» NHE

ÉTAT CIVIL

Neuchâtel

Naissances. – 10.01. Quartenoud, Quentin, fils de Quartenoud, Anthony et de Quartenous, Vanessa. 11. Bouhrir, Salim, fils de Bouhrir Mohamed et de Bouhrir, Silena; Blandenier, Dan, fils de Blandenier, Patrick et de Joly Blandenier, Tilla. 12. Matthey-de-l'Endroit, Cyane, fille de Matthey-de-l'Endroit, Sévane et de Matthey-de-l'Endroit, Roxane; Robert-Nicoud, Manon, fille de Robert-Nicoud, Karin; Bindschedler, Louis, fils de Cailleau, Guillaume Thierry et de Bindschedler, Saskia Véronique. 13. Aeschlimann, Guillaume, fils de Aeschlimann, Laurent et de Aeschlimann, Magali; Salgueiral e Silva, Ivo, fils de da Silva Ferreira, Antonio Pedro et de Salgueiral e Silva, Carla Susana; Jaggi, Rafael, fils de Silva dos Santos, Alexandre Miguel et de Jaggi, Barbara; Morgadinho Branquinho, Samuel, fils de Gaspar Branquinho, Marco Antonio et de Dias Morgadinho Branquinho, Marisa; Lambert, Hayden, fils de Lambert, Sidney et de Lambert, Laurence. 14. Lerdroo, Chanaiwin, fils de Lerdroo, Phailin; de Barros Barbosa, Benyamin, fils de de Barros Barbosa, Paulo Jorge et de Ahmetovic Barbosa, Sabina. 15. Reymond, Laurine, fille de Reymond, Bernhard Michel et de Reymond, Noémie Anne; Leuba, Sven, fils de Leuba, Rolf et de Leuba, Eva; Berly, Roman, fils de Berly Michaël et de Berly, Angelica; Serra, Thomas, fils de Serra, Marco et de Serra, Eliane. 16. Moreira Pinto, Adriano, fils de Moreira Pinto, Helder et de da Silva Moreira, Vanessa Sofia.



Je lève les yeux vers les montagnes:
d'où me viendra le secours?
Le secours me vient du Seigneur,
qui a fait le ciel et la terre.

Psaume 121:1

JURA

Accident avec dégâts matériels, la police cherche des témoins

Hier, vers 17h25, un accident de la circulation s'est produit sur l'autoroute A16, voie Berne, entre Porrentruy et Courgenay. Une automobiliste s'est fait surprendre par la manœuvre d'un usager, qui après l'avoir dépassé, s'est rabattu très brusquement devant son véhicule. Afin d'éviter une collision, elle a donné un fort coup de volant à droite et son automobile est partie en dérapage. Ensuite, elle a traversé la banquette herbeuse et est venue heurter la barrière en grillage bordant l'A16. A la suite de ce choc, son véhicule a effectué un demi-tour et s'est immobilisé sur la voie d'arrêt d'urgence.

Quant à l'automobiliste ayant effectué ce dépassement, il a quitté les lieux. Cet accident n'a pas nécessité la fermeture de l'autoroute, par contre une équipe des Ponts et chaussées a dû intervenir afin de nettoyer la route maculée de divers débris. Les dégâts sont uniquement matériels.

Toute personne qui pourrait apporter un éventuel témoignage est priée de s'annoncer au 032 420 65 65. comm

L'ÉPHÉMÉRIDE

21 janvier 1793: Louis XVI guillotiné

Louis XVI, roi de France, est guillotiné place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde. Il avait été arrêté avec sa famille le 10 août 1792. Au terme de son procès, qui avait débuté le 3 décembre suivant, Louis Capet a été déclaré coupable de «conspiration contre la liberté de la nation et d'attentats contre la sûreté générale de l'Etat».

1998 – Le pape Jean-Paul II arrive à Cuba pour une première visite d'un souverain pontife dans le pays sous régime communiste. Au cours de son séjour, il portera un jugement sévère sur le régime de Fidel Castro, mais il condamnera aussi l'embargo imposé à Cuba par les Etats-Unis.

1998 – La presse américaine fait état d'un nouveau présumé scandale à la Maison-Blanche. On rapporte que Bill Clinton aurait eu des relations sexuelles avec une jeune stagiaire et aurait incité celle-ci à se parjurer en niant toute l'affaire.

1994 – Lorena Bobbitt, 24 ans, accusée d'avoir tranché le pénis de son mari avec un couteau de cuisine en 1993, est acquittée par un jury de Virginie, qui estime qu'elle a agi dans un moment de «folie passagère». Le procès a eu un énorme retentissement aux Etats-Unis, où il a été retransmis par deux chaînes de télévision. Son mari subira une greffe et il tournera ensuite dans plusieurs films classés X.

1993 – Entrée en fonctions du président américain Bill Clinton.

1976 – Premier vol commercial de l'avion supersonique Concorde de Paris vers Rio et Bahreïn. Il s'est écoulé plus de 13 ans depuis la signature de l'accord franco-britannique pour la construction d'un appareil supersonique civil. Le Concorde a volé pour la première fois en mars 1969.

1954 – Lancement à New York du premier sous-marin nucléaire du monde, le «Nautilus».

1934 – Un tremblement de terre fait 50 000 victimes à Quindío, en Inde.

1924 – Atteint d'hémiplégie, Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine, meurt à 54 ans dans un sanatorium de Gorki, près de Moscou. Le fondateur de la Russie soviétique a dirigé les affaires de son pays depuis 1917, après avoir été élu président du Conseil des commissaires du peuple pendant la révolution d'Octobre. Fort du pouvoir qui lui était conféré, il a institué la dictature du parti, qui était censée incarner celle du prolétariat.

1773 – Mort d'Alexis Piron, poète et auteur dramatique français.



AIR DU TEMPS
SANTI TEROL

Des millions. Pour les élus?

L'Espagne est joueuse! Je ne parle pas de foot, mais d'addiction au jeu, particulièrement aux loteries. Tout Ibère qui se respecte dépense plus qu'il n'est raisonnable pour des billets de la loterie de Noël. Le tirage au sort est une institution: il est retransmis en direct par les télévisions et radios, et le pays s'arrête de respirer car une pluie de millions s'abat sur toute la Péninsule. La publication des numéros gagnants occupe deux pages de journaux! Ce 22 décembre 2013, la «Loteria de Navidad» a distribué 2,24 milliards (!) d'euros. Un couple qui a vécu deux ans dans la rue et qui vivait avec 364 euros par mois a empoché 50 000 euros. Un Africain arrivé en canot à Tenerife avec 131 autres réfugiés a gagné 125 000 euros.

C'est beau, car la chance touche des milliers d'élus. Et parmi eux de vrais élus... Ceux du peuple. Ils sont une centaine, maires et conseillers généraux, à avoir reçu en cadeau des billets de la loterie de Noël de la part d'une entreprise en lien avec les municipalités concernées. Coup de bol, la série portant le no 51 869 (1600 billets au total sont frappés du même numéro) a décroché un troisième prix: soit quinze millions d'euros de gains à se répartir! Les édiles primés estiment que l'argent leur revient de droit. Des associations de voisins se mobilisent pour que ces deniers retombent, au contraire, dans les arches communales. L'affaire sera portée devant un tribunal. Bref, une nouvelle loterie... ●

LA PHOTO DU JOUR

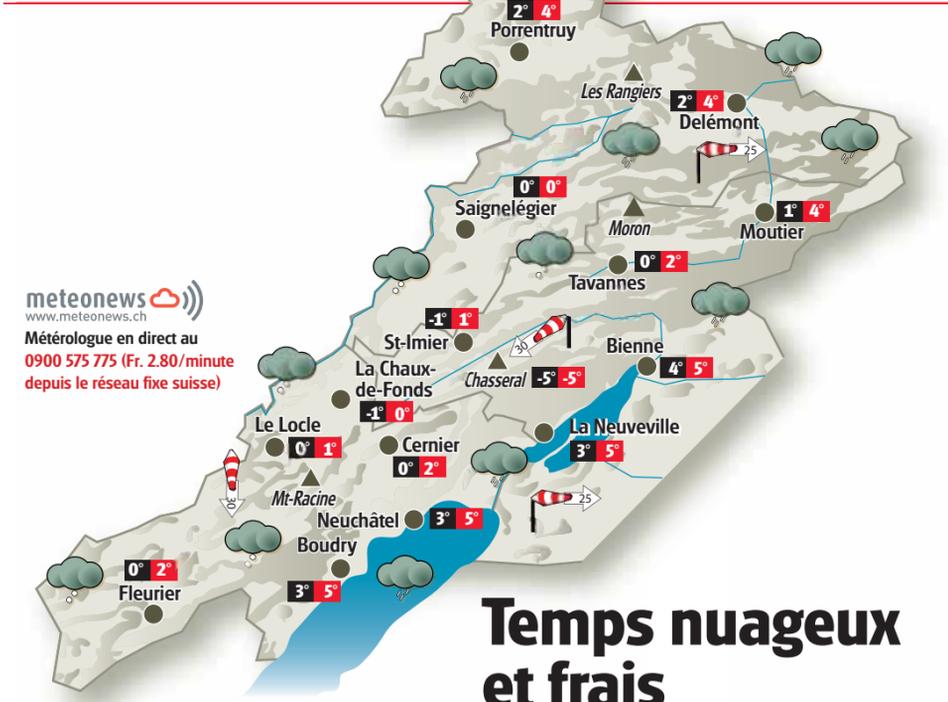
Des dizaines de milliers de canards volent dans le ciel de la Corée du Sud. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **08h08**
Coucher **17h20**

Lever **23h00**
Coucher **10h10**



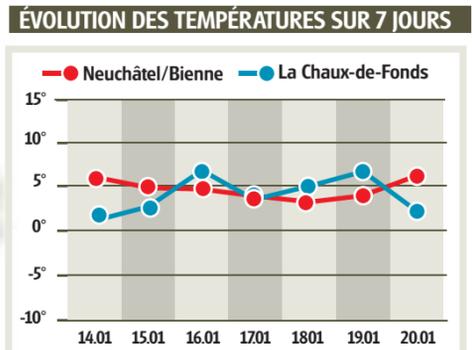
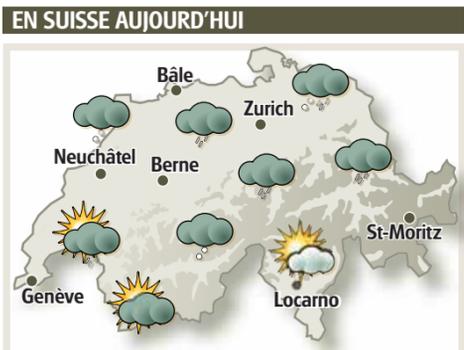
Temps nuageux et frais

On retrouvera différentes couches nuageuses ce mardi qui nous vaudront un ciel souvent gris, même si de brèves percées du soleil ne seront pas à exclure cet après-midi. Côté pluies (ou flocons au dessus de 700m), peu de choses à signaler: les ondées seront éparées, voire inexistantes en seconde partie de journée. Demain verra des stratus le matin alors qu'il fera beau sur les crêtes du Jura.

SUR NOS LACS

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	6°	Ouest 1 à 3 Bf	429.12 m
Bienne	6°	Ouest 2 à 3 Bf	429.02 m

Niveau du lac des Brenets: 750.93 m



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

Jour	Température (à 1000m)	Fiabilité
MERCREDI	2° / 4° / -3° / 3°	9/10
JEUDI	2° / 4° / 0° / 1°	8/10
VENDREDI	2° / 4° / -2° / 0°	7/10
SAMEDI	0° / 4° / -8° / 0°	6/10

TEMPÉRATURES RÉGIONALES

BÉVILARD	0°	2°
BRÉVINE (LA)	-1°	0°
BRENETS (LES)	0°	2°
COURTELARY	-1°	1°
COUVET	0°	2°
CREUX-DU-VAN	-4°	-4°
DOMBRESSON	0°	2°
ESTAVAYER-LE-LAC	3°	5°
GRANGES	3°	4°
LANDERON (LE)	4°	5°
MONT RACINE	-4°	-4°
NOIRMONT (LE)	0°	0°
PONTS-DE-MARTEL (LES)	-1°	0°
RANGIERS (LES)	0°	2°
SAINT-AUBIN	3°	5°
SAINTE-CROIX	-1°	-1°
SAINT-URSANNE	2°	4°
SONCEBOZ	0°	2°
TRAMELAN	-1°	1°
VERRIÈRES (LES)	-1°	-1°
VUE-DES-ALPES	-3°	-3°
YVERDON	3°	5°

DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

ATHÈNES	bien ensoleillé	16°
BANGKOK	bien ensoleillé	29°
BARCELONE	bien ensoleillé	12°
BERLIN	faible neige	1°
BRUXELLES	nuageux	8°
LE CAIRE	assez ensoleillé	24°
LONDRES	averses éparées	8°
LOS ANGELES	assez ensoleillé	25°
MONTRÉAL	nuages bas	-17°
MOSCOU	nuages bas	-14°
NEW YORK	averses de neige	-3°
PARIS	nuageux	7°
RIO DE J.	soleil, orage possible	32°
ROME	bien ensoleillé	14°
TOKYO	averses éparées	12°

SUDOKU

N° 850

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 849

7	8	4	3	2	9	6	5	1
6	1	9	7	5	4	8	3	2
3	2	5	8	6	1	4	7	9
8	3	1	5	9	6	7	2	4
5	9	2	4	1	7	3	8	6
4	7	6	2	8	3	9	1	5
2	5	7	9	4	8	1	6	3
9	6	3	1	7	2	5	4	8
1	4	8	6	3	5	2	9	7

Difficulté 2/4

	8		4		6	7	1	
1					3	9		
	3	5						2
4						5		7
			3		5			
8		6						4
5						6	7	
		9	5					1
	6	8	1		2		5	

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

